

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE  
Faculté des lettres et sciences humaines  
Université de Sherbrooke

*L'identité romaine dans le discours impérial byzantin selon les œuvres et compilations  
de Constantin VII Porphyrogénète (913-959)*

Par  
Louis-Patrick ST-PIERRE  
Mémoire présenté pour obtenir  
La Maîtrise ès arts (Histoire)

Jury composé de :  
M. Marc CARRIER, Université de Sherbrooke  
Mme Geneviève DUMAS, Université de Sherbrooke  
M. Éric FORGUES, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Sherbrooke  
Septembre 2017

## RÉSUMÉ

L'Empire « byzantin » figure parmi les États médiévaux les plus méconnus en dehors de la sphère académique, bien que cette dénomination soit paradoxalement anachronique, voire fautive. Celui que nous qualifions ainsi est en fait la continuité de l'Empire romain d'Orient durant le Moyen Âge. Cette affirmation peut paraître contre-intuitive d'un point de vue contemporain, puisque le caractère romain fait pour nous référence à l'Antiquité, à la langue latine et à l'Occident. À l'inverse, les Byzantins étaient orientaux et s'exprimaient en grec. Comment alors concevoir que ces derniers se soient dit Romains ? Pour ce faire, il est nécessaire de laisser de côté la polarisation entre Latin et Grec, entre Antiquité et Moyen Âge, et de se demander non pas si les Byzantins ont eu raison de se qualifier comme *Rhōmaioi* (terme grec pour « romain »), mais qu'a pu signifier pour eux une telle appartenance ? Ce questionnement, qui figure au centre de ce mémoire, peut en partie trouver réponse en explorant le discours de l'une des principales instances ayant manifesté la préoccupation de maintenir l'identité romaine en Orient, à savoir les autorités impériales de Constantinople. En tant que personnage officiel, érudit, patron de nombreux lettrés et compilateur prolifique, l'empereur Constantin VII (913-959) agit comme auteur représentatif. Ses compilations *De Ceremoniis* (Le Livre des Cérémonies), *De Administrando* (De L'Administration de l'Empire) et *De Thematibus* (Le Livre des Thèmes) laissent en effet paraître des éléments sous-jacents à la construction de la romanité orientale et médiévale. Celle-ci se conceptualise tout d'abord à l'aide de la langue grecque, que l'on voit à l'époque comme la langue « romaine », et par le rattachement à un État que l'on place en continuité directe avec l'Empire de la Rome antique. À cela s'ajoute d'autres marqueurs (coutumes, religion, valeurs sociales) que l'on associe au fait romain et qui permettent de concevoir une certaine distinction face à des groupes étrangers.

\*\*\*\*\*

**Mots-clés :** Byzance ; Compilations ; Culture ; Ethnicité ; Grèce ; Identité ; Moyen Âge ; Rome.

## REMERCIEMENTS

La rédaction d'un mémoire, comme bien d'autres accomplissements, requiert non seulement des qualités personnelles que l'on a parfois beaucoup de mal à se reconnaître, mais également un entourage de grande qualité. C'est pourquoi il m'est nécessaire d'adresser avant tout mes plus sincères remerciements à ceux qui m'ont accompagné.

Tout à bord à mon directeur Marc Carrier, qui m'a soutenu d'un point de vue personnel et académique tout au long de ces deux années de maîtrise. Ce travail doit beaucoup à ses qualités humaines, à son expertise et à son esprit critique.

Vient ensuite ma bien-aimée Claudine, pour qui Byzance (ou l'Empire romain d'Orient) est devenu progressivement un élément du quotidien. Tu es une personne exceptionnelle ; ta curiosité intellectuelle, ta vivacité d'esprit, ta délicatesse et ton soutien inconditionnel ont su me donner courage à maintes reprises.

Je remercie aussi ma sœur Katrine, mon père Yvan, ma mère Christine et ma grand-mère Lilianne. Malgré l'incertitude qui peut parfois peser dans un parcours en histoire, autant pour le cheminement étudiant que pour l'avenir professionnel, vous avez toujours manifesté votre confiance en mes capacités de réussir et de porter plus loin les fruits de mon apprentissage académique. Votre soutien fut précieux, tout comme celui de tous les autres membres de ma famille, de mes amis et de mes collègues. Je ne peux faire de liste exhaustive ici, mais vous avez tous à un moment ou un autre contribué à mon parcours et je vous en suis infiniment reconnaissant.

Je tiens également à souligner au niveau institutionnel la formation de qualité offerte par le Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke ainsi que l'aide précieuse apportée par Patrick Dramé, directeur du programme de deuxième cycle. Un grand remerciement aussi à mes évaluateurs, Geneviève Dumas et Éric Forgues, qui ont permis grâce à leurs remarques et à leurs critiques pertinentes de faire aboutir ce mémoire en un produit fini.

Pour leur support financier, j'exprime ma gratitude à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de Sherbrooke et à la Fondation hellénique de Montréal, dont l'initiative d'accorder une nouvelle bourse à un non-grec est manifeste d'une ouverture louable.

Plusieurs professeurs et spécialistes ont également contribué à différents niveaux à ma progression et il convient de les mentionner. Pour leur support dans le processus visant à faire mûrir mes travaux de maîtrise vers un projet de doctorat, je tiens à remercier Timothy Greenwood de St. Andrews, Catherine Holmes d'Oxford, Sophie Métivier de Paris-Sorbonne et, plus récemment, mon futur directeur de Queen's, Richard Greenfield. Pour le temps offert au cours des mises à l'épreuve théorique et des échanges nourris, j'exprime ma reconnaissance envers Anthony Kaldellis d'Ohio State, Dimitri Krallis de Simon Fraser et Constantin Zuckerman de l'École Pratique des Hautes Études. Dans leur champ de spécialisation respectif, ces derniers ont agrémenté des réflexions se situant à un point ou un autre de ce mémoire.

Enfin, pour m'avoir offert ses commentaires constructifs et ses critiques pertinentes quant aux nombreuses traductions que j'ai dû effectuer dans ce mémoire, il convient de souligner l'aide précieuse offerte par Martin Voyer, doctorant en études anciennes de l'Université Laval.

À vous tous, merci.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<i>Problématique.....</i>	4
<i>Hypothèse.....</i>	7
<i>Les sources et leur apport.....</i>	10
<i>Paramètres conceptuels.....</i>	13
<i>Approche méthodologique et justification des thèmes d'analyse.....</i>	18
<i>Historiographie.....</i>	21
<b>CHAPITRE 1 : L'ENJEU DE LA CONSCIENCE « GRECQUE » MÉDIÉVALE</b>	<b>30</b>
<i>Langue grecque, hellénisme et romanité : Une perspective événementielle.....</i>	32
<i>La culture hellène et la romanité au Moyen Âge.....</i>	38
<i>La langue grecque et la romanité au Moyen Âge.....</i>	44
<i>Langue ancestrale et héritage historique: La question du latin dans l'Orient médiéval.....</i>	50
<i>Des Graikoi romains : Conceptualiser la grécité dans l'Empire d'Orient.....</i>	54
<b>CHAPITRE 2 : L'EMPEREUR, LES ÉLITES ET LES MARQUEURS DE L'ORDRE POLITIQUE ROMAIN.....</b>	<b>64</b>
<i>L'État et son gardien : Revoir la place de l'empereur dans l'ordre politique romain.....</i>	67
<i>Les conventions sociales et la notion de bien commun dans l'Empire romain d'Orient.....</i>	74
<i>La composition des élites et la consolidation des conventions romaines.....</i>	83
<b>CHAPITRE 3 : L'ALTÉRITÉ ET LA DÉLIMITATION DE LA ROMANITÉ AU X<sup>e</sup> SIÈCLE.....</b>	<b>91</b>
<i>Aux marges de l'Oikoumene : Les Scythes, les peuples barbares et les frontières ethniques de la romanité.....</i>	93
<i>Le « test » d'identité ethnique et les limites du christianisme : Le cas des Bulgares.....</i>	97
<i>Des sujets non-romains de l'Empire : Le cas de l'inclusion des Arméniens.....</i>	103
<i>De « barbares » à sujets impériaux : Le cas des Slaves dans l'Empire d'Orient.....</i>	109
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>125</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>132</b>

## INTRODUCTION

L'historiographie sur l'Empire byzantin a hérité d'une conception issue des Lumières où l'on considérait cette partie de l'histoire romaine comme une prolongation déclinante. À cette époque, Byzance était l'exemple par excellence pour critiquer l'absolutisme sans viser directement la monarchie française<sup>1</sup>. Le terme « byzantin » est d'ailleurs grandement emblématique de cette vision traditionnelle qui voit cet empire médiéval comme une entité à part, comme une progéniture de l'Empire romain antique sans pour autant l'incarner. Cette étiquette de « Byzantin » collée au successeur médiéval de l'Empire romain d'Orient s'est également accompagnée d'une conception théocratique du régime impérial. Une fois que ce dernier n'est plus géographiquement rattaché à Rome, on considère que le fait romain a été supplanté par une réalité hellénique et chrétienne. Hellénique, car la langue grecque s'est imposée dans l'administration impériale, remplaçant le latin qu'elle a concurrencé sur le plan culturel tout au long de la période antique romaine<sup>2</sup>. Chrétienne, puisqu'à la suite de l'insertion du christianisme parmi les élites aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, les magistratures laïques deviennent désuètes et les institutions religieuses obtiennent une forte influence en milieu urbain<sup>3</sup>.

Le tout contraste donc avec la réalité romaine des premiers siècles après Jésus-Christ. En effet, sans le latin comme langue de l'administration impériale et sans les cultes païens, que reste-t-il de Rome après que le dernier empereur d'Occident ait été déposé en 476 ? Les traits culturels qui caractérisent la civilisation antique sont progressivement remplacés

---

<sup>1</sup> Catherine Volpilhac-Auger, « *Ex Oriente nox ? Le paradoxe byzantin chez Montesquieu* », *Dix-huitième siècle*, n.35, 2003, p.394-396.

<sup>2</sup> Jacques Lefort, « Population et démographie » dans Jean-Claude Cheynet, *Le Monde byzantin II : L'Empire byzantin (641-1204)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, p.208.

<sup>3</sup> Denis Feissel, « L'empereur et l'administration impériale », dans Cécile Morrisson, *Le Monde byzantin I : L'Empire romain d'Orient (330-641)*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p.106.

et Rome n'est plus dans le giron de l'Empire. Tout porte donc à croire qu'il n'y ait plus à la période byzantine que l'aspect déclinant du fait romain. À cela s'ajoute un recul progressif des frontières qui éclipsent les éphémères reconquêtes et qui laisse l'impression que l'Empire byzantin n'est plus que l'ombre de l'Empire romain antique. Cette vision d'une Byzance décadente, qui a persisté pendant une partie du XX<sup>e</sup> siècle, fait depuis l'objet de remises en question croissantes. La vie intellectuelle, la richesse économique et la politique étrangère ont été citées en exemple pour contredire la vision d'un long et irréversible déclin<sup>4</sup>.

Si l'idée de décadence est dépassée, la dimension romaine de Byzance est demeurée longtemps sous-explorée en dehors du discours répandu selon lequel les Byzantins se « disaient Romains »<sup>5</sup>. L'importance des traditions romaines est rarement niée, mais plusieurs se montrent prudents dans l'adéquation entre Romains et Byzantins. On admet que les origines de Byzance se trouvent à Rome, dans l'Antiquité tardive et même au-delà, mais l'accent est mis davantage sur les attributs liés à un hellénisme christianisé<sup>6</sup>. Cette conception, qui voit l'identification à Rome comme une simple prétention, laisse donc croire que la partie orientale de l'Empire romain qui survit durant le Moyen Âge n'en incarne pas l'héritage. Le discours impérial voyant un rattachement de Byzance à une identité romaine, à une romanité, semble de ce point de vue déconnecté de la réalité médiévale. Prétendre cela revient toutefois à réfuter à partir d'une perspective moderne ce que les sources de l'époque disent. Cette approche a grandement miné l'intérêt

---

<sup>4</sup> On peut à ce titre citer la série *Le Monde byzantin* de la Nouvelle Clio, publiée par les Presses Universitaires de France et dont quelques chapitres ont été évoqués dans des notes des pages précédentes. Celle-ci a pour but de rendre compte des dernières tendances historiographiques sur chaque aspect de l'Empire byzantin. Les deux premiers volumes, cités en note 2 et 3, ont été utilisés.

<sup>5</sup> Ce constat est posé dans Anthony Kaldellis, *The Byzantine Republic: People and Power in New Rome*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 2015, p.x.

<sup>6</sup> Averil Cameron, *Byzantine Matters*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2014, p.46.

historiographique envers Byzance et a effacé l'importance, pourtant bien réelle, de sa civilisation pour le monde occidental.

Sans rejeter les composantes grecque et chrétienne, il est donc nécessaire d'examiner à nouveau frais le caractère romain de Byzance. L'hellénisme et le christianisme l'ont éclipsé dans l'historiographie et cela continue de se faire aujourd'hui dans plusieurs ouvrages académiques<sup>7</sup>. On note en effet que Byzance est réduite au Moyen Âge à une entité hellénophone dont la capitale, Constantinople, est sous l'influence d'une hiérarchie religieuse et d'une monarchie autocratique<sup>8</sup>. Cette idée d'une identité byzantine essentiellement gréco-orthodoxe, comme il sera avancé plus bas en historiographie, est toujours reprise aujourd'hui, bien qu'elle ait été nuancée. Ces façons de concevoir l'identité byzantine posent toutefois problème dans la mesure où, en mettant l'accent sur la religion chrétienne et sur la langue grecque, l'identification à un caractère romain est souvent minimisée. Pourtant, cet aspect est crucial dans l'autoperception des Byzantins et revient, pour reprendre le concept de Benedict Anderson, au fondement de leur « communauté imaginée »<sup>9</sup>. Ignorer les références au caractère romain, c'est donc mettre de côté tout un pan de la représentation que les Byzantins se font d'eux-mêmes, du monde qui les entoure et de leur identité.

---

<sup>7</sup> Tout comme en note 5, il est repris ici un constat posé par Anthony Kaldellis, *The Byzantine Republic*, p.32.

<sup>8</sup> Paul Alexander, « The Strength of Empire and Capital as Seen through Byzantine Eyes », *Speculum*, vol.37, n.3, 1962 p.345.

<sup>9</sup> Benedict Anderson, *Imagined Communities*, 3<sup>e</sup> édition, Londres et New York, Verso, 2006 [1983], p.6.

### *Problématique*

Étant fréquemment associée avec l'Antiquité, la langue latine et l'Occident, la romanité incarne un héritage que l'on place au rang de pilier majeur dans nos sociétés occidentales. De ce point de vue, il peut paraître contre-intuitif de représenter les Byzantins comme des Romains. En effet, ces derniers étaient orientaux, hellénophones et leur Empire, identifié par les Lumières comme un contre-modèle, est situé au Moyen Âge. Ainsi, comment est-il possible de concevoir que l'élément romain soit le pilier de la représentation que les Byzantins se font d'eux-mêmes ? Pour répondre à ce questionnement, il faut laisser de côté plusieurs idées reçues, à commencer par l'exclusivité occidentale sur la romanité qui engendre une vision polarisante opposant le Romain au Byzantin. En tant que mot à forte connotation identitaire, le terme « romain » a pu changer de sens au travers des millénaires durant lesquels il a été porté. Au Moyen Âge, le terme grec *Rhōmaios* (ou Ῥωμαῖος) est toujours utilisé comme ethnonyme d'auto-identification par les citoyens de l'Empire romain d'Orient. La question n'est toutefois pas de savoir si ces derniers, que l'on a qualifiés de manière anachronique de « Byzantins »<sup>10</sup>, avaient raison ou non de se dire Romains, mais plutôt que signifiait pour eux cette appartenance ? Ce questionnement s'avère central dans le cadre de cette étude et est axé sur les termes que les Byzantins utilisent pour se désigner.

---

<sup>10</sup> La première mention des Romains d'Orient en tant que Byzantins vient de l'historien allemand Hieronymus Wolf, qui a utilisé cette terminologie dans le *Corpus Historiae Byzantinae* (1557). Celle-ci s'impose par après avec les philosophes des Lumières, notamment avec Montesquieu dans *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734) et Voltaire dans *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII* (1756). Ces derniers, avec l'historien britannique Edward Gibbon et son ouvrage *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire* (1776), contribuent à donner une vision péjorative au terme « byzantin ».



Le caractère romain à Byzance peut se définir selon deux déclinaisons qui, loin d'être incompatibles, sont plutôt complémentaires. La première est celle d'un consensus social dans l'ensemble de la société byzantine. Les citoyens de l'Empire s'identifient comme Romains et le font paraître aux autres. Cet état de fait constitue le fondement de la seconde déclinaison. À partir du sentiment romain présent dans l'Empire, les élites et les autorités impériales projettent une image de l'appartenance à la civilisation romaine qui représente une version officielle de la romanité byzantine<sup>11</sup>. C'est sur cet aspect que cette étude souhaite se concentrer, en tentant notamment de voir comment les autorités impériales articulent dans leur discours le lien avec la *Romanitas*, c'est-à-dire avec les coutumes et l'héritage romains. Pour ce faire, il est nécessaire de traiter de la construction idéologique derrière cette identification. Celle-ci permet de voir comment les Romains sont classifiés en tant que groupe dans une perspective impériale et comment cette définition est projetée aux autres. Ces éléments amènent à cerner le sens et la connotation que prend le terme *Rhōmaios* pour ceux qui s'y identifient.

La problématique prend donc comme fondement ce que veut dire être Romain pour les autorités impériales byzantines. Les sources disponibles nous permettent même d'être plus précis et de se concentrer sur un acteur ayant contrôlé les mécanismes de l'État byzantin, à savoir le *basileus* (ou βασιλεύς)<sup>12</sup> Constantin VII Porphyrogénète (913-959).

---

<sup>11</sup> Il est possible de voir l'identité romaine soit comme un fait accompli provenant du bas – et par extension constaté dans les hautes sphères de la société – soit comme une idée avancée par les élites et s'imposant à la masse. Ces deux notions nourrissent des modèles d'interprétation différents qui polarisent entre autres les tenants de l'identité romaine à Byzance. Cet enjeu sera précisé en historiographie et abordé dans le deuxième chapitre de cette étude.

<sup>12</sup> Terme grec fait initialement référence à un « roi ». Cette racine du terme provient du contexte de la Grèce antique dans laquelle chaque *Basileus* dirige une Cité-État. En revanche, la traduction la plus usitée pour les textes des périodes antique et médiévale de l'histoire romaine est celle d'« empereur ». En effet, le monde grec ne voit qu'un seul souverain à l'époque romaine. Si l'équivalent latin de *Rex* est peu envisageable dans la sphère occidentale, les Grecs du pourtour oriental de la Méditerranée voient le dirigeant romain comme un *Basileus*, amenant ainsi l'adéquation sémantique entre ce titre royal et celui d'empereur. Cet élément, qui

Cet empereur s'inscrit dans une période qualifiée de « Renaissance macédonienne »<sup>13</sup>, dont la terminologie se justifie par l'effervescence culturelle et littéraire qui se produit sous les empereurs de la dynastie éponyme (867-1056). Au cours de ces années, les intellectuels byzantins se lancent dans une vaste entreprise de compilations d'œuvres des siècles antérieurs<sup>14</sup>. En tant que figure impériale et patron de nombreux érudits, Constantin VII joue un rôle majeur dans cette réappropriation de l'héritage littéraire gréco-romain. S'investissant lui-même dans la mouvance, il entreprend la réalisation de compilations et de traités<sup>15</sup>. Il s'agit donc d'un règne intéressant à plusieurs égards, puisque les sources laissées à notre disposition représentent le reflet du discours impérial de l'époque<sup>16</sup>. Cette étude souhaite ainsi voir quelle tangente l'empereur Constantin VII souhaite donner à l'image médiévale de la romanité. Comme il sera précisé plus bas, l'étude se concentrera sur les œuvres politiques qui lui ont été directement attribuées, à savoir *De Ceremoniis*, *De Administrando* et *De Themabitus*<sup>17</sup>. Ainsi, les questionnements de base suivants sont abordés : comment ces compilations nous permettent-elles de voir l'utilisation de l'élément romain dans le discours du pouvoir impérial ? De quel genre de discours s'agit-il et de

---

commence avec Octave-Auguste, est traité dans Yves Sassier, *Royauté et idéologie au Moyen Âge : Bas-Empire, monde franc, France (IV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Collin, 2012, p.23. Une telle reconnaissance vient également des anciens clients grecs de son adversaire Marc Antoine, comme le rapporte Ronald Mellor, « *Graecia Capta* : The Confrontation between Greek and Roman identity », dans Katerina Zacharia (éd), *Hellenisms: Culture, Identity and Ethnicity from Antiquity to Modernity*, Aldershot, Ashgate Variorum, 2008, p.107.

<sup>13</sup> Formulation d'abord utilisée dans Kurt Weitzmann, *The Joshua Roll: A Work of the Macedonian Renaissance, Studies in Manuscript Illumination III*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 1948, p.3-4. Weitzmann avance cette idée en lien avec des thèmes de l'art byzantin.

<sup>14</sup> Bernard Flusin, « L'enseignement et la culture écrite », dans Jean-Claude Cheynet (dir.), *Le Monde byzantin II*, p.355. Les œuvres anciennes proviennent autant de l'Antiquité que des premiers siècles du Moyen Âge.

<sup>15</sup> Zoe-Antonia Woodrow, *Imperial ideology in middle Byzantine court culture: the evidence of Constantine porphyrogenitus's de ceremoniis*, Durham theses, Durham University, 2001, p.6.

<sup>16</sup> Catherine Holmes, « Byzantine Political Culture and Compilation Literature in the Tenth and Eleventh Centuries: Some Preliminary Inquiries », *Dumbarton Oaks Papers*, vol.64, 2010, p.55.

<sup>17</sup> Il est possible de remarquer l'absence d'une quatrième œuvre de Constantin VII, à savoir la *Vita Basilii*. Une explication de ce choix est exposée en note 24.

quelles façons le destinataire souhaite l'appliquer dans la réalité ? Une démonstration détaillée sera faite au travers des trois chapitres de cette étude, mais il est déjà possible d'offrir une réponse générale et préliminaire.

### *Hypothèse*

Tout d'abord, la définition de la romanité à Byzance est liée à la revendication d'un lien avec la *Romanitas*, c'est-à-dire les coutumes, l'histoire et l'héritage de Rome. La langue grecque est partie prenante de ce bagage culturel et recèle à ce titre une certaine importance. Depuis l'Antiquité, celle-ci est reconnue au même titre que le latin comme l'une des principales langues romaines<sup>18</sup>. Au X<sup>e</sup> siècle, elle est la seule langue de l'Empire et les Romains d'Orient entretiennent avec elle un rapport complémentaire. Le grec sert en outre la rhétorique impériale et est un marqueur de différence majeur face à l'altérité<sup>19</sup>. Toutefois, l'utilisation de cette langue ne sous-entend pas une identité hellénique, puisque c'est à la romanité que les Byzantins s'identifient. L'empereur Constantin VII le laisse entendre dans ses œuvres, y compris dans les précisions terminologiques présentes dans *De Thematibus*. L'hellénisme doit plutôt être interprété comme un élément mis au service de la *Romanitas*. Ainsi, malgré l'influence culturelle des Grecs, l'affiliation historique et l'identification des Byzantins demeurent liées aux Romains. En effet, la plupart d'entre eux, qu'ils soient des hellénophones ou des étrangers nouvellement intégrés, retracent des ancêtres réels ou mythiques dans l'Empire de l'Antiquité. L'ascendance, qu'elle soit individuelle ou

---

<sup>18</sup> Anthony Kaldellis, *Hellenism in Byzantium: The Transformation of Greek Identity and the Reception of Classical Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p.68.

<sup>19</sup> Gill Page, *Being Byzantine: Greek Identity before the Ottomans*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p.63.

collective, est un facteur primordial dans la définition d'un Romain au Moyen Âge. Elle définit en effet certains citoyens de l'Empire par le *genos* (ou γένος)<sup>20</sup>, c'est-à-dire par la naissance.

Tout comme c'était le cas durant l'Antiquité, la définition de l'identité romaine n'englobe pas uniquement ceux nés dans les terres impériales. En devenant sujet de l'empereur, et donc en s'insérant dans l'ordre politique romain, un individu ou un groupe se voit offrir la possibilité de s'identifier par choix à la romanité. Cette adhésion consentante peut se faire par divers moyens, comme la conversion et le mariage. L'initiative de se greffer dans la sphère d'influence impériale ne suffit toutefois pas à elle seule pour cadrer avec la définition officielle d'un romain. Pour que l'insertion sociale fonctionne, l'individu ou le groupe doit également être accepté au sein de l'*ethnos* des Romains. Pour ce faire, il est nécessaire de partager une condition commune avec ceux qui le constituent, et donc de s'assimiler au sein de leur État et du système politique sur lequel ils fondent leur caractère unique, la *Politeia* (ou Πολιτεία)<sup>21</sup>. Faire partie du régime romain implique une obéissance aux normes et à un ensemble de pratiques sociales qui sont identifiées comme « romaines ». Ces aspects, grandement présents dans la description des procédures cérémonielles du *De Ceremoniis*, forment les conditions dans lesquelles le

---

<sup>20</sup> Le terme *genos* (ou γένος) fait référence à tout type de groupe lié par des relations biologiques. De cette idée centrale émerge plusieurs possibilités de traduction. *Genos* peut en effet faire référence à une réunion d'êtres créés, apparentés religieusement, politiquement ou encore au sein d'une nationalité. Il est donc usité de traduire le terme par « peuple », « race », « tribu », « famille », etc. Par exemple, *genos* est fréquemment utilisé dans le Nouveau Testament pour faire référence à la grande famille des chrétiens, aux êtres créés par Dieu. À l'époque byzantine, il est utilisé tout comme *ethnos* (ou ἔθνος, voir note 22) pour faire référence à des groupes humains. Les deux termes sont fréquemment interchangeable.

<sup>21</sup> Le terme *politeia* (ou πολιτεία), considéré ici dans sa déclinaison politique et collective, fait référence à la forme d'un gouvernement, d'un régime politique qui se veut républicain. République n'entend pas que démocratie, mais peut également faire référence à une oligarchie. Dans le cas de l'Empire byzantin, la *Politeia* représente une sorte de trame républicaine, c'est-à-dire de la *Res Publica* antique, dans lequel s'est construite une monarchie.

groupe doit fonctionner et dépassent le simple critère de la naissance. Elles permettent de définir la société romaine en tant qu'*ethnos* (ou ἔθνος)<sup>22</sup>, c'est-à-dire en tant que groupe au sens large.

La définition d'un *Rhōmaios* se fait également par rapport à l'altérité. L'opposé de la romanité est fréquemment identifié par les *barbaroi* (ou βάρβαροι), c'est-à-dire les barbares. Plusieurs marqueurs permettent de différencier et d'établir une distinction avec ces derniers. La langue, la religion, les pratiques sociales et la nature du pouvoir sont plusieurs facteurs permettant de situer des individus ou des sociétés aux marges de l'Empire romain. Le barbare se définit fréquemment dans la littérature byzantine par l'archétype du Scythe, nommé en grec *Skuthês* (ou Σκούθης)<sup>23</sup>. Bien que Constantin VII ne les mentionne que très rarement par cet ethnonyme générique (il lui préfère les dénominations contemporaines), la façon dont il traite les peuples nomades avoisinants correspondent généralement aux critères sous-entendus par ce terme. Ces éléments sont entre autres grandement présents dans *De Administrando*. Il est possible de constater dans ce traité que l'un des facteurs déterminants de la définition du barbare est l'absence de lois et de société organisée, et donc la présence de l'arbitraire et de la tyrannie. Des zones grises existent toutefois entre les deux opposés que sont le barbare et le romain et c'est dans

---

<sup>22</sup> Le terme *ethnos* (ou ἔθνος) fait référence à tout type de groupe d'origine ou de condition commune. Les traductions les plus usitées sont celles de « peuple », de « nation », de « race » ou encore de « tribu ». Lorsqu'utilisé par des chrétiens dans sa forme plurielle (*ethnê*, ou ἔθνη), le terme peut faire référence à des païens. À l'époque byzantine, il est utilisé de manière similaire et peut ainsi faire référence à tout type de groupe. Malgré les racines étymologiques, l'utilisation d'*ethnos* pour faire référence à un groupe n'implique pas *a priori* de connotation ethnique, élément qui sera précisé plus bas dans l'établissement des paramètres conceptuels. Pour trancher sur la signification d'*ethnos*, il est nécessaire de tenir compte du contexte dans lequel le terme se place. Dans le premier chapitre, des cas où il ne fait référence qu'à un groupe inclus dans celui des Romains seront évoqués. Dans le troisième chapitre, il sera précisé dans quelles circonstances il peut y avoir une connotation ethnique.

<sup>23</sup> Élisabeth Malamut, « Les peuples étrangers dans l'idéologie impériale : Scythes et Occidentaux », dans Claude Gauvard (av.-propos), *L'étranger au Moyen Âge. Actes du XXXe congrès de la SHMESP (Göttingen, 1999)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p.120-121.

celles-ci que l'on peut voir se préciser les critères de délimitation. Dans cet espace mitoyen se situent les Bulgares, dont l'adoption du christianisme leur a mérité une ouverture à la société romaine sans toutefois leur accorder un laissez-passer direct vers la romanité, ainsi que des sujets non-romains de l'Empire tels les Arméniens et les Slaves de Grèce et d'Asie mineure.

### ***Les sources et leur apport***<sup>24</sup>

Le corpus de sources choisi rassemble les trois œuvres politiques directement attribuées à Constantin VII<sup>25</sup>. La première est *De Ceremoniis*<sup>26</sup>, une compilation rassemblant des traditions orales et des codes cérémoniaux d'époques antérieures remontant parfois jusqu'à l'Antiquité. Au sein de cette œuvre, les rituels auliques liés aux processions religieuses et aux rites de passage impériaux sont rassemblés pour dresser une conception de la mise en pratique des normes sociales et des coutumes de l'Empire. Certains éléments essentiels ressortent en lien avec ces cérémonies, dont l'attirail complexe de titres honorifiques, qui

---

<sup>24</sup> Tous les passages de sources qui seront analysés dans de cette étude seront présentés dans le corps du texte au travers de propositions de traduction issues des passages originaux tels que disponibles dans les éditions critiques appropriées. Lorsque nécessaire, des précisions seront ajoutées quant aux choix des mots et, le cas échéant, aux autres traductions les ayant inspirées. Les passages en grec suivront soit entre parenthèses (pour les citations courtes), soit en note de bas de page (pour les citations longues).

<sup>25</sup> Une quatrième œuvre a été attribuée à Constantin VII, à savoir la *Vita Basilii*, ou « Vie de Basile ». Celle-ci est en fait une biographie idéalisée du grand-père de l'empereur, Basile I<sup>er</sup>, qui règne de 867-886. La *Vita Basilii* aurait pu s'avérer pertinente aux fins de cette recherche, mais cette œuvre est davantage dans l'ordre de l'éloge panégyrique, c'est-à-dire une louange d'un personnage illustre, qui frôle la dimension religieuse. En raison de l'accent politique choisi pour cette étude, la *Vita Basilii* a donc été écartée.

<sup>26</sup> Deux éditions de cette source ont été utilisées. La première est : Johann Jacob Reiske, Johannes Heinrich Leich (éds) et Barthold Georg Niebuhr (rév.), *De Cerimoniis Aulae Byzantinae Libri duo*, 2 vols, Bonn, Corpus scriptorum historiae byzantinae, 1829, 807p. La seconde est : Albert Vogt (éd. et tr.), *Le Livre des Cérémonies. Tome I : Livre I et II*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Les Belles Lettres, 2006 [1936], 750p. L'édition de Reiske a été entièrement reprise dans Ann Moffatt et Maxeme Tall (tr.), *Constantine Porphyrogenetos, The Book of Ceremonies*, 2 vols, Canberra, Australian Association for Byzantine Studies, 2012, 870p. Dans les notes subséquentes, la source sera référée par l'abrégié *De Ceremoniis*.

représentent eux-mêmes le symbole des qualités personnelles et du lustre des ancêtres<sup>27</sup>. Les cérémonies classent en effet les individus selon leur proximité avec le gardien de la *politeia*, à savoir le *basileus* romain, ainsi que le rôle qu'ils jouent à ses côtés. Il s'agit donc d'un moyen de différencier les acteurs et leurs rôles dans les pratiques communes de l'*ethnos* des Romains. Derrière ces éléments se profile une forte thématique d'ordonnement et de place assignée incarnée par le thème de la *taxis* (ou τάξις)<sup>28</sup>. Cet aspect, qui est grandement présent dans *De Ceremoniis*, illustre la qualité et l'unicité du régime romain par rapport aux *ethnê* barbares.

La deuxième source, *De Administrando Imperio*<sup>29</sup>, mentionne de façon très détaillée ces différentes peuplades qui entourent l'Empire. L'œuvre est un manuel politique dont le destinataire est le fils de l'empereur et héritier impérial, le futur Romain II (959-963). L'objectif de cet ouvrage est de guider le prochain *basileus* dans la gestion de l'Empire. Il contient à ce titre plusieurs conseils, notamment sur les peuples extérieurs et sur le combat contre certains d'entre eux. Ceux-ci sont ainsi porteurs d'une vision de l'Autre, aspect essentiel lorsque l'on traite des représentations et de l'identité. Ces éléments permettent en effet de voir avec qui l'on compare le *Rhômaios*. L'ouvrage contient également des informations sur la composition démographique interne de l'Empire, montrant ainsi comment l'on voit l'articulation de la population composant l'*ethnos* des Romains.

---

<sup>27</sup> Christopher Jones, « Ancestry and identity in the Roman Empire », dans Tim Whitmarsh (éd.), *Local Knowledge and Microidentities in the Imperial Greek World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p.120.

<sup>28</sup> Terme grec faisant référence à l'« ordre », l'« ordonnancement » et l'« arrangement ».

<sup>29</sup> L'édition utilisée dans cette étude est : Gyula Moravcsik (éd.) et Romilly Jenkins (tr.), *Constantine Porphyrogenitus. De Administrando Imperio. Greek text, English translation*, 2<sup>e</sup> édition, Washington D.C., Dumbarton Oaks, 1967, 347p. Dans les notes subséquentes, la source sera référée par l'abrégié *De Administrando*.

La troisième source est *De Thematibus*<sup>30</sup>, un traité rassemblant des informations à propos des divisions administratives de l'Empire, à savoir les thèmes (en grec : *themata* ou *θέματα*). Au travers des nombreuses définitions, des précisions terminologiques sont données, notamment en lien avec l'utilisation du grec pour plusieurs dénominations de thèmes. Ces détails permettent d'entrevoir à quel niveau on peut situer la langue grecque dans l'identification des Byzantins et, par le fait même, leur rapport avec l'hellénisme. De plus, les nombreuses informations historiques contenues dans ce texte, lorsque croisées avec celles retrouvées dans *De Administrando*, permettent de saisir des aspects de la mémoire du passé romain au travers des écrits de l'empereur.

Ainsi, ces trois sources offrent un aperçu particulier de la notion de la romanité dans une perspective politique au X<sup>e</sup> siècle. Dans le premier cas, on voit la hiérarchisation interne au sein des Romains, faisant écho aux rôles et aux valeurs privilégiées à l'intérieur de la société de l'époque. Dans le second, on voit comment celles-ci sont agencées dans les relations avec d'autres peuples, dont certains sont préférés par rapport à d'autres en fonction de leurs relations avec l'Empire. Dans le troisième, des éléments terminologiques permettent de saisir le poids linguistique dans l'identification et complètent également l'information retrouvée dans les deux autres sources.

Il faut toutefois garder à l'esprit que Constantin VII est un compilateur plutôt qu'un auteur. Les traités qui lui sont attribués sont en effet des compilations et des copies et une grande partie du contenu n'est probablement pas de sa propre plume. Ces derniers se présentent donc comme un ensemble d'informations hétéroclites qui semblent peu ou pas

---

<sup>30</sup> L'édition utilisée dans cette étude est : Agostino Pertusi (éd.), *Costantino Porfirogenito : De Thematibus. Introduzione, testo critico, commento*, Studi E Testi, Citta' del Vaticano, 1952, 210p. Dans les notes subséquentes, la source sera référée par l'abrégié *De Thematibus*.



interreliées. Puisqu'il s'agit d'un rassemblement de divers éléments compilés, la paternité de l'empereur sur ces œuvres est parfois remise en question<sup>31</sup>. Si les écrits ont été réalisés par des personnes tierces, à quel point est-il possible de les considérer comme représentatifs d'une vision impériale de la romanité ? Ce questionnement concerne autant *De Ceremoniis* que *De Administrando* et *De Thematibus*. Il est cependant possible de répondre à ce potentiel problème d'authenticité, puisqu'en étant rassemblés dans un ouvrage, les éléments compilés témoignent par leur présence de la valeur que le compilateur leur accorde. S'il n'est pas certain qu'ils soient directement de la plume de Constantin VII, ce dernier s'est tout de même approprié les éléments de l'ouvrage à son compte en choisissant de les endosser en apposant son nom sur les compilations. Le rassemblement d'informations par un auteur permet donc de voir ce qu'il souhaite codifier et rendre immuable pour le transmettre à son auditoire. Cette précision d'ordre méthodologique est nécessaire afin d'introduire les concepts utilisés et l'approche qui sera priorisée.

### ***Paramètres conceptuels***

L'établissement de la problématique s'est essentiellement faite autour de questionnements entourant le terme *Rhōmaios* comme référent identitaire. L'identité a été fréquemment mentionnée comme potentielle catégorie d'analyse et il convient de dresser ici quelques définitions et variantes<sup>32</sup>. L'utilisation même de l'identité comme concept opératoire dans

---

<sup>31</sup> Cette question est abordée dans Ihor Sevcenko, « Re-reading Constantine Porphyrogenitus », dans Jonathan Shepard et Simon Franklin (éds), *Byzantine Diplomacy*, Aldershot, Ashgate Variorum, 1992, p.167-196.

<sup>32</sup> La définition de l'identité a fait objet d'une littérature abondante et touche de vastes enjeux épistémologiques. L'objectif n'est pas ici de faire une énumération exhaustive des ouvrages ayant traité du concept, mais plutôt d'indiquer quelques éléments-clés permettant de dresser les paramètres conceptuels de cette étude.

l'étude d'une réalité propre au Moyen Âge est toutefois sujette à questionnements. Cette question touche plus largement le débat de l'application de l'identité dans les sciences sociales, qui fait l'objet de deux types de critiques. La première, véhiculée entre autres par Roger Brubaker et Frederick Cooper, est la surutilisation dans les sciences humaines qui entraînerait une dévaluation du concept<sup>33</sup>. Brubaker et Cooper ont proposé des termes alternatifs tels que l'identification et la catégorisation afin de mieux saisir les attributs manifestés par l'individu ou imposés à lui<sup>34</sup>. En proposant de restreindre ainsi l'étude des enjeux identitaires dans des termes de précision chirurgicale, les alternatives mènent toutefois à des analyses fragmentaires qui s'éloignent de la logique d'ensemble que l'on cherche à saisir avec le terme d'identité, à savoir ce que Tristan Landry décrit à travers deux axes : celui du partage d'une « mêmeté » par une collectivité dans le moment présent ainsi que l'« ipséité », c'est-à-dire l'existence à travers le temps à partir d'un événement fondateur<sup>35</sup>. La mémoire d'un passé commun, les pratiques sociales et les représentations de soi sont des facteurs se rattachant à la conception d'une identité que la fragmentation du concept ne permet pas de relier ensemble.

La seconde critique est basée sur une accusation d'anachronisme, comme si l'utilisation de l'identité consistait en une application des préoccupations du présent sur le passé<sup>36</sup>. Cette idée se base entre autres sur le fait que le terme en soi est un néologisme et

---

<sup>33</sup> Roger Brubaker et Frederick Cooper, « Beyond "Identity" », *Theory and Society*, n.29, 2000, p.1.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p.14-15.

<sup>35</sup> Tristan Landry (dir.), *Identités : Construction, négociations, négations*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p.3.

<sup>36</sup> Paula Fass, « Cultural History / Social History: Some Reflections on a Continuing Dialogue », *Journal of Social History*, vol.37, n.1, 2003, p.44. Cette critique d'anachronisme du concept d'identité est reprise à l'échelle des études québécoises dans Thierry Nootens, « Un individu éclaté à la dérive sur une mer de sens ? Une critique du concept d'identité », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.62, n.1, 2009, p.51.

qu'il est inusité auprès des peuples du passé<sup>37</sup>. L'identité serait donc un reflet des sensibilités propres à notre époque. Comme l'a avancé Jonathan Hall, le fait que les classes, genres et cultures ne soient pas mentionnés antérieurement dans les mêmes mots ne nous empêche pas de les étudier quand même dans une perspective historique<sup>38</sup>. L'identité réfère à des phénomènes sociaux présents dans les sociétés de toutes époques, mais qui s'expriment selon différents paramètres<sup>39</sup>. Les Romains d'Orient, tout comme les Grecs de l'Antiquité, utilisent des termes qui réfèrent à des éléments sous-jacents à l'identité. Parmi ceux-ci, on retrouve *ethnos* et *genos*, qui ont été mentionnés plus haut, mais également *paideia* (ou παιδεία, l'éducation et la culture de l'esprit), *diata* (ou δίαιτα, le mode de vie quotidien), *ethea* (ou ἤθεα, les coutumes), *nomoi* (ou νομοί, les lois et les normes régulées) ainsi que *syngeneia* (ou συγγένεια, la parenté)<sup>40</sup>. Le potentiel analytique et opératoire du concept se situe dans sa capacité à délimiter, non sans nuances, l'existence au sein d'un groupe social<sup>41</sup>. Ces sensibilités, si elles ne se définissent pas de la même façon ni selon les mêmes mots et paramètres, ne sont pas l'apanage d'une seule époque. Pour reprendre Tristan Landry, les constructions identitaires sont en fait des objets bricolables qui ne sont jamais entièrement fixés<sup>42</sup>.

---

<sup>37</sup> Roger Just, « The history of ethnicity », *Cambridge Archeological Journal*, n.8, 1998, p.279. Le propos de Just est à placer dans un scepticisme envers l'application du discours d'ethnicité à la Grèce antique.

<sup>38</sup> Jonathan Hall, *Hellenicity: Between Ethnicity and Culture*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002, p.17-18.

<sup>39</sup> Walter Pohl, *Strategies of Identification: Ethnicity and religion in early medieval Europe*, Turnhout, Brepols, 2013, p.6.

<sup>40</sup> Jonathan Hall, *Hellenicity*, p.18.

<sup>41</sup> Walter Pohl, *Strategies of Identification*, p.4-5.

<sup>42</sup> Tristan Landry (dir.), *Identités*, p.13.

En guise de définition générale, il est possible d'une part de saisir le concept d'identité comme un acte d'identification<sup>43</sup>, c'est-à-dire l'allégeance à un groupe social, et d'autre part comme une représentation collective complétée par l'attribution d'altérité<sup>44</sup>. L'appartenance sur laquelle est basée la mêmété peut être d'ordres différents (sexuelle, genrée, familiale, etc.). Comme il a été mentionné plus haut, les autorités de l'Empire romain d'Orient se rattachent à l'héritage de la *Romanitas* sur la base d'une continuité étatique. Lorsque l'identité prend ainsi la forme d'une parenté élargie basée sur une origine commune, elle devient intimement reliée à l'ethnicité. Ce concept, qui permet de préciser la nature de l'acte d'identification romaine, consiste plus largement en la croyance d'une appartenance à un groupe basé sur la possession de traits culturels et, en fonction de cela, en la conscience d'une délimitation<sup>45</sup>. Altérée dans notre compréhension contemporaine en raison de son adéquation avec le terme obsolète de « race », l'ethnicité ne réfère pas *a priori* à des divisions biologiques strictes entre les groupes humains, mais plutôt à la *croyance* en cette division<sup>46</sup>. En traitant d'ethnicité, c'est sur l'*idée* du groupe plutôt que le groupe lui-même que le cadre d'analyse est centré<sup>47</sup>. Loin d'être liée à quelque délimitation biologique, l'ethnicité se nourrit plutôt d'éléments culturels et s'articule dans un processus actif de construction d'appartenance sociale constamment remodelée avec le temps<sup>48</sup>. Max Weber, qui a grandement influencé en amont le traitement sociologique,

---

<sup>43</sup> Si l'identité est l'« objet bricolable », l'identification est proposée ici comme étant l'action amenant la construction dudit objet. Autrement dit, contrairement aux propositions de Brubaker et de Cooper, elle ne vient pas remplacer le concept d'identité, mais lui est plutôt intrinsèque.

<sup>44</sup> Walter Pohl, *Strategies of Identification*, p.2.

<sup>45</sup> Fredrik Barth, *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston, Little Brown, 1969, p.10-11.

<sup>46</sup> Reinhard Wenskus, *Stammesbildung und Verfassung. Das Werden der frümittelalterlichen Gentes*, Cologne, Böhlau, 1961, p.14-18.

<sup>47</sup> Florin Curta, *The Making of the Slavs: History and Archaeology of the Lower Danube Region, c.500-700*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p.20.

<sup>48</sup> Anthony Smith, *The Ethnic Origins of Nations*, Malden et Oxford, Blackwell Publishing, 1986, p.22.

anthropologique et historique du concept, amène à ce titre une définition qu'il convient de citer :

Nous appellerons groupes « ethniques », quand ils ne représentent pas des groupes de « parentage », ces groupes humains qui nourrissent une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'*habitus* extérieur ou des mœurs, ou des deux, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la communalisation – peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement<sup>49</sup>.

Dans le contexte médiéval de l'Empire romain d'Orient, le fait que les autorités impériales classifient leur groupe romain comme un *ethnos*, qu'ils lui identifient des marqueurs et qu'ils délimitent la romanité en fonction de ces derniers permet d'utiliser l'ethnicité comme catégorie d'analyse<sup>50</sup>. Il est nécessaire d'insister, une fois de plus, sur le fait que l'ethnicité réfère à des éléments dans l'ordre du discours et de la croyance *subjective*, bien que les marqueurs qui nourrissent ledit discours soient objectivement présents. Comme le mentionne Danielle Juteau, « l'ethnicité est construite et non naturelle, mais elle est réelle et non imaginaire ; elle demeure concrète tout en étant imaginée »<sup>51</sup>. L'appartenance à un groupe, la possession de traits culturels, la conscience d'une délimitation, les origines communes et la conception d'une parenté élargie sont donc des éléments qui sont pensés et produits par les individus composant une communauté<sup>52</sup>. Toutefois, la dimension subjective n'enlève pas à la romanité byzantine son caractère réel et tangible.

---

<sup>49</sup> Max Weber, *Économie et Société*, Paris, Plon, 1971, p.421. L'ouvrage cité est une réédition française de : Max Weber, éd. par Johannes Winckelmann, *Wirtschaft und Gesellschaft*, Tübingen, J.C. B. Moor (Paul Siebeck), 1921, 945p.

<sup>50</sup> Comme il sera rappelé à plusieurs reprises au cours de ce mémoire, l'ethnicité comme cadre d'analyse appliqué à l'Empire romain d'Orient peut amener une réponse probante au questionnement de ce que signifie être *Rhōmaios* pour un Byzantin (du moins, à partir du discours politique de Constantin VII). Le concept, de par sa définition et ses variantes, permet de cibler comment les Romains se classifient en tant que groupe au Moyen Âge. L'utilisation de l'ethnicité dans les études byzantines est en croissance et suit un courant qui sera mentionné dans le bilan historiographie.

<sup>51</sup> Danielle Juteau, « L'ethnicité comme rapport social », *Mots. Textes et Sexes*, vol.49, n.1, 1996, p.104.

<sup>52</sup> Danielle Juteau-Lee, « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, vol.15, n.2, 1983, p.44-45.

Enfin, la délimitation de l'identité et de l'ethnicité se construit à plusieurs niveaux, puisqu'il y a entre Romains des différenciations locales et régionales. Par exemple, il est commun de voir des Constantinopolitains se définir par opposition aux provinciaux. Si cette différenciation se fait entre concitoyens romains, elle ne contredit toutefois pas la conscience d'un vivre ensemble basé sur l'appartenance à l'Empire. Cette réalité revient à ce que Guy Halsall qualifie d'« hiérarchie des identités »<sup>53</sup>. Il est possible dans l'Empire de s'identifier à sa *polis*, à son *thema*, mais ces rattachements locaux et régionaux ne contredisent pas celui à l'*arkhê* romaine. À la définition « horizontale » d'une identité, c'est-à-dire entre le Soi et l'Autre, entre le *Rhōmaios* et le *Barbaros*, s'ajoute parallèlement une vision à la « verticale », à savoir au sein du Soi.

### ***Approche méthodologique et justification des thèmes d'analyse***

La méthodologie privilégiée est étroitement liée à l'hypothèse et au cadre conceptuel précédemment établis. L'analyse offerte sur la charge sémantique du terme *Rhōmaios* au X<sup>e</sup> siècle s'appuie sur des marqueurs intrinsèques à l'identité et à l'ethnicité. Le premier est la langue, dont le rôle dans la définition d'un groupe humain est non-négligeable en raison de sa capacité à identifier la ressemblance et la différence<sup>54</sup>. L'histoire d'une langue, toutefois, n'est pas la même que celle du peuple qui l'utilise<sup>55</sup>. Dans le cas du grec, des groupes différents les uns des autres l'ont utilisé au cours de ses millénaires d'existence.

---

<sup>53</sup> Guy Halsall, *Barbarian Migrations and the Roman West, 376-568*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p.38.

<sup>54</sup> Harald Haarman, « Ethnicity and Language in the Ancient Mediterranean », dans Jeremy McInerney (éd.), *A Companion to Ethnicity in the Ancient Mediterranean*, Malden et Oxford, Wiley Blackwell, 2014, p.18-19.

<sup>55</sup> Jonathan Hall, *Hellenicity*, p.45.

Parmi ceux-ci, il est possible de citer les Mycéniens, les Achéens, les premiers Hellènes et, enfin, les Romains. Chacun d'entre eux appartient à des communautés qui ont emprunté le grec pour conceptualiser à leur propre façon leur environnement culturel. Dans cette perspective, s'exprimer dans ce qui est qualifiée par les Romains de *ê tôn Hellenôn glôtta* (ou ἡ τῶν Ἑλλήνων γλῶττα, la langue des Hellènes)<sup>56</sup> ne signifie pas se considérer grec d'un point de vue identitaire<sup>57</sup>. La place attribuée traditionnellement à l'hellénisme dans l'identité « byzantine » doit donc être revue, d'où le choix de consacrer un chapitre à cette question. Une étude qui se concentre sur la romanité se doit en effet de saisir la nature de la relation des Romains d'Orient avec la langue grecque. Il sera avancé que celle-ci joue un rôle en tant que marqueur dans la définition d'un Romain au Moyen Âge.

Puisque la langue n'est pas la seule composante d'une identité, il est nécessaire de consacrer les deuxième et troisième volets aux autres éléments jouant dans la définition du *Rhōmaios*, soit les repères de similitude (référents culturels) et de différence (marqueurs d'altérité)<sup>58</sup>. Dans le cas du premier, le cérémonial amène un point de départ intéressant, puisqu'il dresse une mise en scène idéalisée des manifestations politiques et culturelles de

---

<sup>56</sup> Fréquemment formulée *ê tôn Hellenôn glôtta* (ou ἡ τῶν Ἑλλήνων γλῶττα). *Glôtta* (ou γλῶττα), forme littéraire standardisée de *glôssa* (ou γλῶσσα), est un terme fréquemment utilisé pour faire référence à une « langue parlée ». Cette signification est également sous-entendue par *phônê* (ou φωνή), qui, au-delà de son sens général de « son », de « voix », signifie également un « langage », un « idiome » ou une « langue propre à un groupe ». Le mot *dialektos* (ou διάλεκτος), qui signifie à la base un « entretien », s'y oppose parfois pour faire référence à un « langage articulé ». Cependant, il fait plus fréquemment référence à un « langage courant », à une « manière de parler propre à un pays ». Le terme peut donc prendre la signification d'une langue, mais aussi d'un dialecte. Ainsi, le grec peut être formulé comme un *dialektos*, mais également ses différentes déclinaisons régionales telles que l'ionien, le dorien, l'attique et l'éolien. Pour désigner spécifiquement la langue grecque, l'adjectif *hellēnikos* (ou ἑλληνικός) ainsi que les adverbes *hellēnikôs* (ou ἑλληνικῶς) et *hellēnisti* (ou ἐλληνιστί) peuvent être utilisés singulièrement. Étant donné l'utilisation relativement fréquente du terme *Graikos* (ou Γραικός) par Constantin VII, la traduction de « langue des Hellènes » est préférée. De la même manière, *Hellên* (ou Ἑλλην) sera traduit « Hellène » afin de refléter l'alternance des ethnonymes dans la formulation de l'empereur. Ces derniers, bien que remontant à une même souche, ont à l'époque médiévale des sens distincts. Cette question sera abordée dans le premier chapitre.

<sup>57</sup> Anthony Kaldellis, *Hellenism in Byzantium*, p.13.

<sup>58</sup> Le cadre théorique s'inspire ici de ce qui est mis de l'avant dans Gill Page, *Being Byzantine*, p.13.

la romanité. Les instructions à suivre dans chacune des processions dressent le portrait d'une société désirée, et donc des normes considérées comme déterminantes dans la définition de l'ordre politique romain. La distribution des rôles est également significative, puisqu'elle marque dans un schéma vertical ceux qui sont appelés à prendre part à la préservation de cet ordre. Les titres honorifiques symbolisent cette répartition collective des responsabilités sociales, d'où l'intérêt qui leur est accordé dans une partie de l'étude. Il est également nécessaire de préciser que, parmi les référents culturels soulevés dans l'analyse, peu d'entre eux sont dans les faits uniques aux Romains. Plusieurs éléments sont effectivement du ressort de la diplomatie ou encore de l'idéologie politique. Toutefois, l'intérêt qui leur est accordé est relié au rattachement *subjectif* à la romanité par les Romains eux-mêmes et c'est dans cette optique que le cérémonial est analysé comme élément représentatif d'un idéal de pratiques et de normes sociales.

Enfin, un dernier volet doit être consacré aux mécanismes identitaires par rapport à l'altérité. Cette partie de l'étude compte, entre autres, aborder l'archétype du non-Romain, le Scythe, mais également explorer les zones grises où une proximité avec l'Autre est établie. Le cas des Arméniens, qui sont sujets de l'empereur sans pour autant devenir Romains, mérite d'être mentionné afin de poser des nuances entre le simple rattachement politique et l'appartenance ethnique. Celui des Bulgares recèle également un certain intérêt, puisque leur rapprochement culturel avec l'Empire, qui connaît d'abord une progression fulgurante, se solde par un échec violent. Enfin, il convient de se pencher en dernier lieu sur le cas des Slaves, plus précisément ceux du Péloponnèse et de l'Asie mineure, en raison de leur incorporation dans la sphère politique romaine qui a mené à une intégration semi-pacifique. C'est dans ce dernier cas que l'on voit se dessiner, et ce avec une relative



précision, les critères d'intégration à la romanité et une délimitation entre ceux qui sont Romains et ceux qui ne le sont pas.

En guise de dernière précision méthodologique, il est nécessaire de définir les outils utilisés au-delà du corpus de sources choisi. Sans réaliser une archéologie des compilations de Constantin VII, quelques références ayant servi à l'empereur retiendront l'attention dans le but de délimiter certains propos contenus dans ses œuvres<sup>59</sup>. Les réactions au discours impérial ne sont quant à elles pas prises en compte, puisqu'elles ne sont pas nécessaires aux fins de cette recherche. Le discours étudié provient en effet d'un acteur contrôlant les mécanismes de l'État byzantin, à savoir l'empereur, et c'est du sens dont il est investi et non de sa résonance auprès des masses dont il est question. Par conséquent, l'identité romaine étudiée dans le cadre de ce mémoire se restreint à celle projetée par le pouvoir dans sa forme « officielle ». Si la portée sociale de la romanité est abordée, ce sera sous l'angle de celle qui est *perçue* ou souhaitée par les autorités impériales. Comme il sera démontré, celles-ci attribuent l'identité romaine à la grande majorité des sujets impériaux.

### ***Historiographie***

À partir d'un corpus réalisé par un empereur érudit, le but est donc de voir comment l'héritage romain est cultivé et remodelé pour y donner un sens à une époque où l'Empire se consolide dans une réalité hellénophone et chrétienne. L'utilisation de l'élément romain

---

<sup>59</sup> Lesdites références sont *Geographika* de Strabon (64/63 av.J.-C.-24 ap.J.-C.) et *Ethnikon* d'Étienne de Byzance (VI<sup>e</sup> siècle). Une référence postérieure à Constantin VII, *De Dialectis* de Grégoire de Corinthe (1075-1156), sera également utilisée afin de mettre en perspective certains commentaires grammaticaux de l'empereur. Les œuvres seront mentionnées par leur titre dans les références ultérieures. Les notices complètes des éditions sont indiquées en bibliographie.

dans le discours du pouvoir impérial byzantin est ainsi la pierre angulaire de cette étude. Cette perspective d'analyse sous-entend toutefois certaines prémisses de base qui ne font pas forcément l'unanimité dans les études académiques<sup>60</sup>. Évoquer une romanité « médiévale » amène à associer deux choses qui ont traditionnellement été considérées comme incompatibles, à savoir la civilisation romaine et le Moyen Âge. Dans le découpage périodique conventionnel, une insistance est mise sur la rupture symbolisée par la chute de Rome en 476. Cette idée est remise en question, entre autres, par Bryan Wall-Perkins, qui propose une révision critique des impacts de cet événement<sup>61</sup>. Sans tomber dans le piège d'une accommodation pacifique, Wall-Perkins remet en perspective les idées de fin de civilisation en reprenant le propos de Walter Goffart selon laquelle la création des royaumes germaniques serait issue d'une migration de peuplades cautionnées par le pouvoir romain et non seulement de confrontations violentes<sup>62</sup>. Par conséquent, la déposition du dernier empereur d'Occident en 476 ne met pas forcément fin à l'essence de la civilisation romaine, qui continue d'avoir une certaine rayonnance pendant le Moyen Âge. Maya Maskarinec propose quelques approches pour analyser cette perception de la romanité après Rome<sup>63</sup>. Prenant comme cadre spatial l'Italie du Haut Moyen Âge, elle admet l'ambiguïté et les nombreuses déclinaisons du terme « romain »<sup>64</sup>. Plutôt que de

---

<sup>60</sup> Il est important de noter que ce bilan s'en tient à la production littéraire dans des milieux francophone et anglophone. Bien qu'il eût été intéressant de consulter d'autres historiographies, dont celle en allemand, des limites relatives aux nécessités de concision s'imposent ici. L'idée ici n'est donc pas de nier l'importance des travaux dans les autres langues, mais bien d'évoquer quelques auteurs qui ont apporté des contributions à la problématique. Certains ouvrages allemands seront toutefois considérés ultérieurement en fonction d'intérêts spécifiques dans les différents chapitres de ce mémoire.

<sup>61</sup> Bryan Wall-Perkins, *The Fall of Rome: And the End of Civilization*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p.4.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p.9.

<sup>63</sup> Maya Maskarinec, « Who were the Romans ? Shifting scripts of Romanness in Early Medieval Italy », dans Walter Pohl et Gerda Heydemann (éds), *Post-Roman Transitions: Christian and Barbarian Identities in the Early Medieval West*, Turnhout, Brepols Publishers, 2013, p.297.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p.297.

poser problème, cette multiplicité a au contraire constitué une richesse qui a permis à l'identité romaine de survivre et même de prospérer<sup>65</sup>. Dans cette optique, le périodique *Early Medieval Europe* consacre un numéro spécial à la question de l'identité romaine dans le contexte post-romain du début du Moyen Âge. Plusieurs historiens se penchent alors sur différents aspects de la romanité médiévale. Parmi eux, Clemens Gantner amène l'idée de « multifonctionnalité », c'est-à-dire de la pluralité des interprétations de l'identité romaine au Moyen Âge<sup>66</sup>. Une fois de plus, la fin de l'Empire d'Occident ne signifie pas la fin de l'essence romaine, mais amène plutôt un changement dans les manifestations politique et culturelle de la romanité.

Les points de repère conventionnels voyant à partir d'une chute de Rome l'émergence d'une nouvelle période sont donc questionnables. À la division entre Antiquité et Moyen Âge s'ajoute aussi dans la pensée historiographique l'idée d'une transition entre le Romain et le « Byzantin », altérant ainsi notre compréhension de la portion orientale de l'empire qui survit durant l'époque médiévale. Le second terme étant une construction contemporaine et anachronique, une riche littérature a tout de même tenté de l'investir d'un certain sens en s'appuyant sur les différences avec l'Empire romain de l'Antiquité. L'apport du christianisme, dont les transformations majeures s'opèrent dès les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, a vite été relativisé. André Piganiol, dans un ouvrage consacré au triomphe progressif du christianisme entre les règnes de Constantin (310-337) et de Théodose (379-395), qualifie Rome à cette période d'Empire chrétien<sup>67</sup>. Sans définir explicitement ce qu'il entend dans son titre, il traite d'une période spécifique de l'histoire romaine, ne mettant

---

<sup>65</sup> *Ibid.*, p.353.

<sup>66</sup> Clemens Gantner, « *Romana urbs: levels of Roman and imperial identity in the city of Rome* », *Early Medieval Europe*, vol.22, n.4, 2014, p.463.

<sup>67</sup> André Piganiol, *L'Empire chrétien*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972 [1947], p.vii-viii.

aucune opposition entre christianisme et romanité. Il semble que le christianisme va de soi dans la définition d'un Romain durant l'Antiquité tardive et qu'il n'y a pas lieu de le différencier avec le Byzantin sur une base religieuse.

Il n'en est pas de même pour l'autre facteur de changement soulevé dans la transition entre Rome et Byzance, soit l'« hellénisation » de l'Empire. Contrairement à la christianisation, le passage de l'Empire romain à une entité essentiellement hellénophone porte ombrage à la persistance d'une romanité orientale. À cet effet, il est possible de citer Gilbert Dagron, qui avance qu'en devenant hellénophone, l'Empire romain d'Orient devient « byzantin »<sup>68</sup>. Alors qu'il y avait séparation entre latin et grec, le premier étant la langue d'État et le second la langue de culture, c'est l'acquisition des deux statuts par le dernier qui constitue l'hellénisation de l'Empire et le début de l'Empire byzantin<sup>69</sup>. Dagron maintient toutefois une nuance dans la terminologie puisque, de son point de vue, le grec devient langue de culture et d'État d'une « romanité orientale »<sup>70</sup>. Robert Browning suit cette réflexion dans un ouvrage de synthèse de l'histoire byzantine, qu'il aborde à partir de 500, période où le triomphe du christianisme semble définitif et irréversible<sup>71</sup>. Alors que l'Empire romain de l'Antiquité était multiculturelle et que plusieurs villes participaient à la vie politique, artistique et intellectuelle, Browning dresse une tendance de recentrage autour d'une Constantinople essentiellement hellénophone à partir du VII<sup>e</sup> siècle, en plus

---

<sup>68</sup> Gilbert Dagron, « Aux origines de la civilisation byzantine : langue de culture et langue d'État », *Revue historique*, fasc.489, 1969, p.23.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p.55-56.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p.23.

<sup>71</sup> Robert Browning, *The Byzantine Empire*, New York, Charles Scribner's Sons, 1980, p.14.

d'un recul considérable des frontières de l'Empire<sup>72</sup>. Cette transition aboutit à la naissance d'un nouvel État qui se veut héritier de Rome, mais qui est devenu grec à tous les niveaux<sup>73</sup>.

Pourtant, le fait que lesdits Byzantins se disent Romains n'a jamais été nié. Il aurait par ailleurs été difficile de le faire étant donné la mention fréquente de ce terme à des fins d'identification dans une écrasante majorité des sources. Louis Bréhier, dans un ouvrage sur l'histoire byzantine de son avènement à sa chute, voit l'Empire médiéval comme une synthèse des éléments politique, religieux et intellectuel du monde antique<sup>74</sup>. Il fait donc référence à la tradition latine, à l'hellénisme, au christianisme et même à la culture orientale, essentiellement incarnée par la Perse sassanide<sup>75</sup>. Ces éléments, qui forment les piliers de la civilisation byzantine, représentent les assises de ses interprétations des événements tout au long de son ouvrage. Le caractère romain est donc présent parmi les réalités grecque et chrétienne.

Qu'est-ce qui guide donc une lourde tendance historiographique à voir dans l'Empire byzantin une identité grecque plutôt que romaine ? Il s'agit en fait d'un héritage du discours national de la Grèce moderne du XIX<sup>e</sup> siècle voyant dans Byzance un nœud liant les périodes classique et contemporaine<sup>76</sup>. Les propos sont réarticulés au XX<sup>e</sup> par Apostolos Vacalopoulos. Reprochant une certaine « myopie nationale », il souhaite apporter un support historique au peuple grec en remontant aux origines de la nation<sup>77</sup>. Si la plupart des

---

<sup>72</sup> *Ibid.*, p.44.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p.44.

<sup>74</sup> Louis Bréhier, *Vie et mort de Byzance*, Paris, Albin Michel, 1946, p.5.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p.5.

<sup>76</sup> Despina Christodoulou, « Byzantium in Nineteenth-century Greek historiography », dans Paul Stephenson (éd.), *The Byzantine World*, Londres et New York, Routledge, 2010, p.446. Dans ce bilan historiographique, Christodoulou mentionne que cette approche, qui s'est imposée dans la conscience nationale grecque au XIX<sup>e</sup> siècle, est grandement influencée par l'historien Constantin Pappariopoulos (1815-1891) dans *Histoire de la Nation hellène (Ιστορία του Ελληνικού Έθνους)*.

<sup>77</sup> Apostolos Vacalopoulos, *Origins of the Greek Nation: The Byzantine Period (1204-1461)* (traduit par I. Moles), New Brunswick (New Jersey), Rutgers University Press, 1970, p.xxv-xxvi.

éléments sont retracés durant l'époque des Paléologues (1261-1453), l'auteur avance qu'un sens national commun émerge dès le XI<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>. Ce sentiment aurait été défini par Constantin VII, qui a encouragé un retour aux sources de la Grèce antique avec le courant littéraire des compilations<sup>79</sup>. De ce point de vue, l'Empire byzantin aurait créé les conditions pour l'émergence de l'hellénisme moderne<sup>80</sup>. Plus récemment, Speros Vryonis, spécialiste prolifique des relations entre Byzance et l'étranger, reprend l'idée d'une identité grecque dans un numéro des *Études balkaniques* : « *There was indeed a Greek identity in Byzantium, as witnessed by the identification with the Greek language and Greek education* »<sup>81</sup>. L'identité grecque à Byzance s'expliquerait non seulement par l'utilisation de la langue grecque et l'ancrage de l'éducation hellénique classique, mais également par la catégorisation étrangère venant des pays voisins<sup>82</sup>.

Durant les dernières décennies, l'identité romaine a connu une certaine réhabilitation, amenant la propagation d'une vision opposée à celle de l'identité grecque à Byzance. Celle-ci se rattache au contraire à la manière dont les Byzantins se voyaient, c'est-à-dire comme des Romains. Ce courant reconnaît donc le cadre impérial comme étant romain, mais le place dans un Empire multiethnique où l'identité romaine est en fait réservée aux élites. Cette approche est davantage prépondérante aujourd'hui parmi les historiens de l'Empire byzantin. Evangelos Chrysos avance que la solidarité historique avec l'Empire romain est présente dans les plus hauts échelons, mais qu'en dehors de ce cercle une transformation

---

<sup>78</sup> *Ibid.*, p.21.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p.24.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p.26.

<sup>81</sup> Speros Vryonis, « Greek Identity in the Middle Ages », *Études balkaniques*, n.6, 1999, p.36. Vryonis avance que des éléments de la grécité byzantine sont exprimés au travers d'une tradition absolutiste hellénistique ayant pris forme dans les cadres politiques romains. Alors qu'il sera cité au cours de cette étude pour d'autres contributions de très grande qualité, certains propos concernant l'identité « byzantine » seront revus sous un œil plus critique.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p.29-30.

s'est opérée dans l'identité politique<sup>83</sup>. Il y aurait eu une transition du citoyen romain de l'Empire œcuménique vers le sujet d'un empereur dont le pouvoir territorial est désormais limité<sup>84</sup>. Dans cette perspective, ce qui cimenterait l'ensemble de la population serait plutôt, comme l'ajoute Geoffrey Greatrex, le christianisme chalcédonien<sup>85</sup>. Cette idée est plus récemment réarticulée par Ioannis Stouraitis, pour qui l'identité romaine est une identité d'élite accessible à tous par une éducation intellectuelle et par la participation au système politique<sup>86</sup>. Celle-ci ne cherche cependant pas à s'imposer aux masses ni à incarner une quelconque forme d'appartenance nationale<sup>87</sup>. Il y a donc l'idée ici d'un Empire multiethnique avec la prédominance d'une élite qui se rattache à une notion médiévale de la romanité.

Certains se détachent toutefois de cette tendance pour voir à l'inverse dans l'Empire byzantin une appartenance romaine partagée par la plupart des citoyens. Plutôt que d'avoir une élite se disant romaine au sein d'un ensemble multiethnique, cette élite s'approprierait plutôt un sentiment partagé par la majorité de la population. Cette idée est avancée entre autres par Anthony Kaldellis, qui propose de voir l'Empire byzantin comme l'État-Nation des Romains<sup>88</sup>. Gill Page, qui avance quant à elle la conception d'un groupe ethnique<sup>89</sup>,

---

<sup>83</sup> Evangelos Chrysos, « The Roman Political identity in Late Antiquity and Early Byzantium », dans Karsten Fledelius (éd.), *Byzantium. Identity, Image, Influence. XIX International Congress of Byzantine Studies*, Copenhague, Eventus Publisher, 1996, p.8.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p.16.

<sup>85</sup> Geoffrey Greatrex, « Roman Identity in the Sixth Century », dans Stephen Mitchell et Geoffrey Greatrex (éds), *Ethnicity and Culture in Late Antiquity*, Londres, The Classical Press of Wales, 2000, p.278.

<sup>86</sup> Ioannis Stouraitis, « Roman identity in Byzantium: a critical approach », *Byzantinische Zeitschrift*, vol.107, n.1, 2014, p.204.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p.205. Cette interprétation est renchériée par de nouveaux arguments dans Ioannis Stouraitis, « Reinventing Roman Ethnicity in High and Late Medieval Byzantium », *Medieval Worlds*, n.5, 2017, p.72.

<sup>88</sup> Anthony Kaldellis, *Hellenism in Byzantium*, p.360-361 ; Anthony Kaldellis, « From Rome to New Rome, from Empire to Nation-State: Reopening the Question of Byzantium's Roman Identity », dans Lucy Grig et Gavin Kelly, *Two Romes: Rome and Constantinople in Late Antiquity*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p.390.

<sup>89</sup> Gill Page, *Being Byzantine*, p.47.

conceptualise l'identité romaine en deux niveaux, l'un étant politique et faisant référence à tous les sujets de l'Empire<sup>90</sup>, l'autre étant ethnique et comprenant ceux étant intégrés culturellement dans la population romaine. Kaldellis inclut, par après, cette approche liée au concept d'ethnicité dans un ouvrage plus récent sur l'ethnographie médiévale. Il avance, contrairement à ce qui peut être généralement prétendu, que c'est le rattachement à l'identité romaine plutôt que le christianisme qui cimente l'ensemble de la population byzantine<sup>91</sup>. Il réitère ses propos dans une autre publication portant sur le système politique byzantin, dans laquelle il voit l'Empire byzantin comme une évolution de la *Res Publica* de l'Antiquité. Il avance entre autres que la dimension romaine est la matrice de la logique morale du régime byzantin<sup>92</sup>. Dernièrement, Kaldellis défend dans une réponse cinglante à Ioannis Stouraitis que les « Byzantins » utilisent en fait l'étiquetage de *Rhōmaioi* dans une perspective ethnique qui dépasse le cercle des élites<sup>93</sup>.

À partir de ce court bilan historiographique, il est possible de situer le positionnement choisi dans le cadre de cette étude. À quelques nuances près, les arguments exposés supporteront les propos de Page et de Kaldellis et démontreront que le groupe des Romains est conçu par les autorités impériales comme ethnique, c'est-à-dire qu'il est défini au travers d'un discours d'ethnicité, et que cette identité est attribuée à l'ensemble des citoyens de l'Empire. En accordant un premier volet à la place des éléments helléniques, l'étude entend revoir l'approche misant sur une identité « grecque ». Dans un deuxième temps, l'analyse du discours impérial permettra de soulever et d'analyser quelques repères

---

<sup>90</sup> *Ibid.*, p.43.

<sup>91</sup> Anthony Kaldellis, *Ethnography after Antiquity: Foreign Lands and Peoples in Byzantine Literature*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2013, p.131.

<sup>92</sup> Anthony Kaldellis, *The Byzantine Republic*, p.8.

<sup>93</sup> Anthony Kaldellis, « The Social Scope of Roman Identity in Byzantium: An Evidence-Based Approach », *Byzantina Symmeikta*, n.27, 2017, p.176. Cet article est adressé en réponse à Ioannis Stouraitis, « Roman identity in Byzantium : a critical approach » (cité en note 86).



idéologiques qui façonnent la composante identitaire de la romanité orientale. Ceux-ci, comme il le sera mentionné, représentent des indicateurs de normes sociales et d'un ordre politique vu comme « romain ». Il sera ainsi possible de supporter, toujours dans le cadre du X<sup>e</sup> siècle, que la construction impériale de la romanité est celle d'un groupe bien plus large que le simple cercle des élites. Dans le troisième volet, des cas d'interaction avec l'altérité seront explorés afin de voir les critères de délimitation des Romains, ce qui permettra entre autres de réviser l'approche misant sur une place centrale du christianisme dans l'identité « byzantine ». Les arguments de Kaldellis seront supportés une fois de plus, cette fois à partir d'exemples du X<sup>e</sup> siècle permettant d'explorer le niveau ethnique de la romanité orientale.

## CHAPITRE 1 L'ENJEU DE LA CONSCIENCE « GRECQUE » MÉDIÉVALE

La dimension romaine de Byzance a longtemps été niée ou diluée sur la base que ces derniers s'exprimaient en grec et étaient centrés en Orient. Cette vision est liée, entre autres, à l'héritage du discours nationaliste grec du XIX<sup>e</sup> siècle (comme il a été mentionné dans le bilan historiographique) ainsi qu'à une construction occidentale et latinisée de ce qu'est un Romain. En tant que référent d'identité ethnique<sup>94</sup>, la romanité n'est toutefois pas un élément fixe et subit des changements avec le temps. D'abord rattachée à la cité de Rome, celle-ci connaît une expansion qui va de pair avec les conquêtes de la République (509 av. J.-C. - 27 ap. J.-C.). Elle se consolide durant la période du Haut-Empire (27-192) tout en continuant de se transformer. Dans un deuxième temps, elle se fragmente en suivant en partie la division entre l'Occident et l'Orient méditerranéen en 395. Celle-ci se poursuit et se creuse durant le Moyen Âge pour mener finalement à la situation du X<sup>e</sup> siècle dans lequel l'objet d'étude se situe. Avant de décrire le sens que prend l'identité romaine durant la période choisie, il convient de définir les jalons de son évolution historique avant le règne de Constantin VII. Cette contextualisation est nécessaire afin de mettre de l'avant la compatibilité entre la romanité médiévale et la langue grecque.

Celle-ci sera placée dans une interprétation plus large de la place de la grécité et de l'hellénisme dans l'identité « byzantine ». Ces deux termes, bien qu'en apparence

---

<sup>94</sup> Comme il a été précisé en introduction, il faut voir par « ethnique » un groupe se définissant au travers d'un discours d'ethnicité. Il peut être tentant de rejeter ce terme en raison de la connotation contemporaine qu'elle a acquise, à savoir l'association avec le terme obsolète de « race ». L'ethnie est d'autant plus négative qu'elle est souvent utilisée comme catégorisation envers l'Autre qui partage l'espace du Nous, mais qui n'en fait pas partie. Toutefois, comme le mentionnent les nombreuses définitions du concept, l'ethnicité est une construction culturelle et non biologique. La parenté qu'elle délimite ne se fait non pas en fonction d'un lien de sang, mais plutôt en fonction de la *croyance* en une origine commune. Notre utilisation actuelle est beaucoup plus restreinte que le sens général auquel fait référence le concept, qui se rapproche davantage du terme grec d'*ethnos*, à savoir un groupe délimité par une condition et une origine communes.

synonymes, présentent quelques distinctions. La grécité est un terme générique faisant référence au caractère de ce qui est grec, impliquant ainsi la présence d'une conception sociale de l'identité grecque. Traiter de grécité à Byzance implique donc de se demander s'il y a conscience d'une telle appartenance chez les Romains d'Orient. L'hellénisme ouvre pour sa part un questionnement plus large. Ce terme, inconnu des premiers Hellènes, fait référence à tout caractère issu de la civilisation grecque. La définition présentée par l'*Oxford Classical Dictionary* décrit l'hellénisme et l'hellénisation comme « *[the] Greek culture and the diffusion of that culture* »<sup>95</sup>. Cette définition inclut en partie ce qui est compris dans la grécité, mais la signification véhiculée est bien plus large puisqu'elle englobe également l'activité culturelle liée à la tradition grecque, qu'elle soit perpétrée par des Grecs ou non. Selon l'*Oxford Dictionary of Byzantium*, l'hellénisme à Byzance se manifeste par un dévouement à la culture hellène au sein des lettrés<sup>96</sup>. Un lien est également tracé avec le terme « hellénistique », qui s'applique à la période suivant le règne d'Alexandre le Grand (336- 323 av.J-C.) et qui voit la diffusion de la culture grecque ainsi que son appropriation par des non-Grecs<sup>97</sup>. À Rome, l'hellénisme prend la forme, comme le mentionne Pascale Hummel, d'une « image que les maîtres de la Grèce, à savoir les Romains, ont su créer et imposer, et en cela apparaît comme un concept rétrospectif »<sup>98</sup>.

Le propos de ce chapitre sera donc de voir s'il y a présence dans le discours de Constantin VII de ce que Franz Dölger qualifie de *griechisches Kulturbewußtsein*, c'est-à-

---

<sup>95</sup> Simon Hornblower et Anthony Spawford (éds), *The Oxford Classical Dictionary*, 3<sup>e</sup> édition, Oxford, Oxford University Press, 1996, p.677.

<sup>96</sup> Alexander Petrovitch Kazhdan et al. (éds), *The Oxford Dictionary of Byzantium*, Oxford, Oxford University Press, 1991, p.912.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p.912.

<sup>98</sup> Pascale Hummel, *De lingua Graeca : Histoire de l'histoire de la langue grecque*, Berne, Peter Lang, 2007, p.119.

dire une « conscience culturelle grecque »<sup>99</sup>. Il sera également question de savoir quelle place prend l'hellénisme, cette image de la civilisation hellène, dans l'identité « byzantine ». Autrement dit, comment ces éléments peuvent être conceptualisés dans le schéma explicatif de l'identité romaine au Moyen Âge ? Ceux-ci sont fréquemment séparés de la *römische Legitimitätsempfinden*, c'est-à-dire un « sentiment de légitimité romaine »<sup>100</sup>, lequel est soit nié ou dilué en étant relégué au rang de simple prétention politique ou encore d'une affaire d'élite. L'interprétation proposée dans ce volet contredira l'idée fréquemment véhiculée d'une identité « byzantine » basée sur une conscience culturelle grecque et recouverte d'un vernis de romanité. L'argumentation proposera plutôt de considérer les éléments « grecs » comme marqueurs ethnoculturels nourrissant un discours d'ethnicité romaine. Avant d'en exposer les fondements, il est toutefois nécessaire d'offrir une brève perspective évènementielle.

### ***Langue grecque, hellénisme et romanité : Une perspective évènementielle***

Tout d'abord, en tant que langue de l'empereur et de ses représentants durant l'Antiquité, le latin est fréquemment vu comme intrinsèque à la civilisation romaine<sup>101</sup>. C'est du moins le cas pendant une majeure partie de son histoire, comme l'explique Claudia Arno dans une récente thèse consacrée à la transformation de ce que signifie être un Romain jusqu'à Jules César :

*In considering what it was that, in the eyes of both elites and the common people, made a Roman "Roman," it seems clear that language, specifically Latin, played a crucial and necessary - while not sufficient - role. A Roman*

<sup>99</sup> Franz Dölger, *Byzanz und die Europäische Staatenwelt*, Murnau am Staffelsee, Buch-Kunstverlag Ettal, 1953, p.154.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p.154.

<sup>101</sup> Gilbert Dagron, « Aux origines de la civilisation byzantine », p.36.

*spoke Latin, and spoke it well, often, and effectively; he took pride in the Latin of the Roman ancestors, even if his own ancestors were not from Rome itself*<sup>102</sup>.

D'abord un fait local impliquant un rattachement géographique à la cité de Rome, la transformation de la dimension romaine suit les conquêtes de la République. Selon Arno, la Guerre sociale (90-88 av. J.-C), qui oppose Rome aux autres localités italiennes, représente une étape importante : « *It does seem, however, that by the end of the Social War both Romans and Italians were ready to accept a combination of local identities overlaid by a form of Roman identity - that is, the existence of a "super-state" »*<sup>103</sup>. L'identité romaine est donc amenée à un autre degré, puisqu'elle n'est plus seulement l'apanage d'une peuplade latinophone, mais bien le résultat d'un « consensus » régional transcendant la simple dimension locale. Ce dernier est symbolisé par la citoyenneté romaine, qui est le moyen légal par excellence pour regrouper ceux qui font partie des Romains et surtout délimiter le groupe et catégoriser ceux qui n'en font pas partie<sup>104</sup>.

Cette romanité définie par la langue latine et la possession de la citoyenneté ne tient toutefois que pour une partie de l'histoire romaine. À l'instar de la péninsule italienne, la Grèce et le monde hellénistique sont progressivement soumis au joug romain entre les III<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. En raison de leur passé littéraire et de leurs innovations politiques, les Grecs récemment conquis sont porteurs d'un riche patrimoine que les élites romaines souhaitent s'approprier comme signe distinctif<sup>105</sup>. La culture hellène, la *paideia*, devient un signe permettant à ceux qui s'y familiarisent de se considérer comme représentatifs de

---

<sup>102</sup> Claudia Arno, *How Romans became "Roman": Creating Identity in an Expanding World*, Thèse de doctorat (Philosophie – Histoire gréco-romaine), Ann Arbor, The University of Michigan, 2012, p.120.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p.168.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p.8.

<sup>105</sup> Judith Perkins, *Roman Imperial Identities in the Early Christian Era*, Londres et New York, Routledge, 2009, p.19.

la société et est institutionnalisée dans le système d'enseignement romain<sup>106</sup>. La romanité dépasse donc la simple dimension régionale et devient le produit d'une alliance d'individus ayant en commun un même statut et bagage intellectuel. L'imprégnation de la culture grecque dans les structures politiques de l'Empire romain, souvent utilisée comme argument pour justifier le passage à une civilisation « byzantine » au VII<sup>e</sup> siècle, précède donc le Moyen Âge de plusieurs siècles. Pour reprendre Paul Veyne, il se développe dès l'Antiquité une relation intime et complémentaire entre la romanité et l'hellénisme<sup>107</sup>.

Bien qu'il maintienne son statut de langue d'État, le latin n'a plus le monopole du caractère romain, puisqu'il est concurrencé par le grec dans le panorama plus large des langues « romaines ». Comme le dit Frédérique Biville, les « Latins ne se sont pas contentés d'enrichir leur langue de nombreux emprunts, ils sont allés jusqu'à s'approprier la langue et la culture grecques, opposant le monde civilisé, gréco-latin, au monde barbare »<sup>108</sup>. Dans l'éducation des élites romaines, la culture grecque, la *paideia*, sert d'élément de distinction et de prestige. La dimension linguistique est donc progressivement dépassée dans la définition du caractère romain. La citoyenneté connaît le même sort au tournant du III<sup>e</sup> siècle. En effet, en 212, celle-ci est universalisée et octroyée à tous les habitants de l'Empire par l'Édit de Caracalla. Alors qu'elle dénotait un statut légal, le rattachement à une élite et la possession de certains privilèges, l'appartenance civique se décline désormais en plusieurs niveaux basés essentiellement sur des réalités sociales, religieuses et légales<sup>109</sup>.

---

<sup>106</sup> Bernard Flusin, « La culture écrite », dans Cécile Morrisson (dir.), *Le Monde Byzantin I : L'Empire romain d'Orient (330-641)*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Presses Universitaires de France, 2012 [2004], p.258-259.

<sup>107</sup> Paul Veyne, *L'Empire gréco-romain*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, p.310.

<sup>108</sup> Frédérique Biville, « Grec des Romains ou latin des Grecs ? Ambiguïté de quelques processus néologiques dans la *koiné* », dans Claude Brixhe (dir.), *La Koiné grecque antique I : Une langue introuvable ?*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993, p.131.

<sup>109</sup> Ralph Mathisen, « *Peregrini, Barbari, and Cives Romani*: Concepts of Citizenship and the Legal Identity of Barbarians in the Later Roman Empire », *The American Historical Review*, vol.111, n.4, 2006, p.1015.

La délimitation au sein de l'Empire entre citoyens et non-citoyens est remplacée par celle entre *honestiores*, forts d'un statut et d'une position, et les *humiliores*, considérés comme pauvres d'esprit et de richesse<sup>110</sup>. Cette différenciation augure l'établissement d'un nouveau système de distinction basé sur des titres honorifiques qui sera abordé dans le chapitre suivant. Ainsi, avec ces changements, la romanité s'opère selon des paramètres différents qui ne sont plus strictement légaux.

L'émergence du christianisme s'ajoute comme dernier élément non négligeable dans l'évolution de l'identité romaine durant l'Antiquité. Durant la majeure partie de cette période, le Romain fait référence au païen. Or, avec l'Édit de Milan de 313, le christianisme est toléré dans l'Empire et devient progressivement un incontournable dans l'administration impériale. En 392, il est finalement imposé par le pouvoir comme religion d'État<sup>111</sup>. Dès lors le christianisme imprègne non seulement les institutions romaines, mais également les milieux intellectuels, au point où les chrétiens d'Orient s'affirment comme héritiers et porteurs des principes de la culture hellène traditionnelle<sup>112</sup>. Étant avant tout un changement de réalité religieuse, le passage à une nouvelle religion se fait ainsi sentir autant dans les sphères intellectuelles que dans les organes de pouvoir, affectant par le fait même la façon que les Romains ont de voir leur romanité.

Entre la fondation de Rome et l'Antiquité tardive, le fait romain connaît donc une transition d'une identité locale à une identité qui se veut théoriquement accessible. La

---

<sup>110</sup> *Ibid.*, p.1015.

<sup>111</sup> Denis Feissel, « L'empereur et l'administration impériale », p.106. Les institutions chrétiennes se sont calquées sur celles de la société romaine. La cité est, comme pour l'Empire, la cellule de base de l'Église. Tout au long de l'Antiquité tardive, l'évêque qui y siège concurrence de plus en plus les magistrats laïcs. Au règne de Justinien (527-565), ce dernier est devenu le premier notable de la ville, puisque la durée indéterminée de son épiscopat en fait un relais stable pour le pouvoir impérial.

<sup>112</sup> Bernard Flusin, « La culture écrite », p.270.

romanité est devenue un idéal et se détache même de la cité de Rome, qui devient à partir du III<sup>e</sup> siècle une « capitale sans empereurs »<sup>113</sup>. En effet, durant la Tétrarchie (293-313), les quatre dirigeants gouvernant en collégialité s'installent à des endroits stratégiques afin de répondre aux pressions croissantes des barbares aux frontières de l'Empire. La fondation de Constantinople en 330 est à ce titre emblématique de la tendance de l'époque à détacher la romanité de la capitale traditionnelle. L'État impérial, qui est l'unique vecteur d'expression de l'idéal romain durant l'Antiquité, n'est plus intrinsèque à la Cité qui a fait naître l'Empire. Autrement dit, « Rome » en tant qu'idée a surpassé la Rome traditionnelle. Malgré la division entre l'Occident et l'Orient en 395 et la déposition du dernier empereur occidental avec la prise de Rome en 476, il n'y a donc pas forcément de fin de l'essence romaine. Cet événement n'est symbolique que pour l'Occident, puisqu'en Orient un État se maintient et continue d'incarner la continuité historique avec l'Empire antique. L'Empire d'Orient se perçoit comme le seul héritier d'un État réunifié et les territoires occidentaux ne sont délégués qu'en principe à des rois francs et goths, leur donnant par le fait même un outil de légitimation pour perpétuer une sorte de romanité « régionale »<sup>114</sup>. Cependant, à l'exception des reconquêtes éphémères réalisées sous le règne de Justinien I<sup>er</sup> (527-565), le contrôle de l'empereur se restreint de plus en plus aux territoires orientaux. Au VIII<sup>e</sup> siècle, le patriarche de Rome, surnommé le « pape » (en grec : *papas* ou *πάπας*), est en mesure de revendiquer dans les faits l'héritage romain en Occident et ce au détriment

---

<sup>113</sup> Bertrand Lançon, *Rome dans l'Antiquité tardive (312-604 après J.-C.)*, Paris, Hachette, 1995, p.10.

<sup>114</sup> Richard Miles (dir.), *Constructing identities in Late Antiquity*, Londres et New York, Routledge, 1999, p.7. Le roi ostrogoth Théodoric est un exemple éloquent évoqué par Miles où la *Romanitas* octroyée par l'empereur d'Orient sert de support de légitimité face aux autres rois germaniques. La terminologie de romanité « régionale » ne vient pas de Miles et est appuyée sur le fait que les souverains se basent sur la domination de terres autrefois romaines avec l'aval du *basileus*, qui lui rassemble sous son sceptre le titre impérial que l'héritage historique de Rome.



de l'empereur d'Orient<sup>115</sup>. Alors que le souverain pontife incarne la continuité historique, ce dernier laisse le titre impérial au roi franc. Si celui-ci se dit *Imperator Romanum*, comme cela fut le cas avec Charlemagne, il ne se considère toutefois pas comme romain au même titre que les Orientaux. Ce dernier ne cherche en effet qu'à s'attribuer une étiquette de prestige et de légitimité afin de dominer ses vassaux, motivations qui sont loin d'avoir quelconque fondement identitaire<sup>116</sup>.

À cette fragmentation déjà entamée de la romanité durant le Moyen Âge s'ajoute le fossé qui se creuse entre l'Occident latin et l'Orient hellénophone, qui ne sont désormais plus rassemblés sous une seule structure étatique. La langue de pouvoir et d'administration traditionnelle de l'Empire romain est peu à peu supplantée par le grec à l'Est. Langue littéraire, langue savante et langue populaire parlée par la majorité des habitants de l'Orient, le grec devient au cours du VII<sup>e</sup> siècle l'unique langue d'État. Selon Paul Veyne, l'importance de ce changement se mesure dans le fait qu'il revient à l'aboutissement d'une « indépendance prise par les Grecs » entamée à partir du V<sup>e</sup> siècle<sup>117</sup>. Son affirmation est toutefois sujette à discussions, puisque les Romains d'Orient ne deviennent pas forcément Grecs au sens identitaire du terme. La portée de l'hellénisation de l'État impérial doit en effet être nuancée, puisque les changements linguistiques qui s'opèrent dans l'État au

---

<sup>115</sup> Clemens Gantner, « Romana urbs », p.475.

<sup>116</sup> Walter Pohl, « Romanness: A multiple identity and its changes », *Early medieval Europe*, vol.22, n.4, 2014, p. 407 ; Anthony Kaldellis, *Streams of Gold, Rivers of Blood : The Rise and Fall of Byzantium, 955 A.D. to the First Crusade*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2017, p.57-59.

<sup>117</sup> Paul Veyne, *L'Empire gréco-romain*, p.309. Veyne cite ici Claude Lepelley. Cette idée s'ajoute à ce qu'il avance à la page 285 : « Le lien entre le monarque et ses sujets grecs était personnel, c'était un face-à-face des cœurs ; le souverain planait très haut, tout seul, au-dessus de la machinerie étrangère du pouvoir romain et au-dessus de toute nationalité; en Orient grec l'Empire n'était pas Rome, c'était l'empereur. [...] la coexistence d'un patriotisme hellénique et d'une loyauté envers le souverain; ce sera décisif aux origines de l'Empire byzantin ». Si l'idée d'un « patriotisme » peut se traduire par une « soumission intéressée » durant l'Antiquité, l'hellénisme et la romanité deviennent complémentaires au Moyen Âge, puisque l'héritage romain se transfère en Orient.

tournant des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles ne constituent pas un changement de civilisation, mais plutôt un changement *dans* la civilisation<sup>118</sup>. Avec ce tournant, l'identité romaine connaît un nouveau jalon de son évolution. Le mot « romain » devient porteur d'un nouveau sens et change progressivement de connotation. De ce point de vue, les prétentions impériales d'incarner la continuité historique de l'Empire romain ne sont pas forcément déconnectées de la réalité orientale de l'époque médiévale. Si l'idée d'une romanité se développant dans un tel contexte ne correspond pas au sens que l'on se fait aujourd'hui de l'ethnonyme « romain », celle-ci représente tout de même un fondement majeur des mécanismes identitaires de la civilisation que l'on qualifie de manière anachronique de « byzantine ».

### ***La culture hellène et la romanité au Moyen Âge***

Placer la romanité au cœur de l'identité des Byzantins ne signifie toutefois pas d'exclure complètement les éléments culturels grecs de Byzance, mais plutôt de retirer la charge identitaire qui leur est fréquemment attribuée dans l'Empire romain d'Orient au Moyen Âge. La nuance est mince, mais nécessaire. L'idée d'une appartenance grecque à Byzance telle qu'évoquée dans l'historiographie est en effet sujette à questionnement. En analysant la terminologie employée pour désigner la grécité et la romanité, il est possible de voir que le discours impérial conçoit une identification des Romains d'Orient à la seconde plutôt qu'à la première. Certains vont tenter de nuancer en avançant que l'identité byzantine n'est romaine que sur le plan politique alors que, culturellement, elle est grecque<sup>119</sup>. Cette

---

<sup>118</sup> Cette formulation s'inspire de John Bagnell Bury, éd. par Harold Temperley, *Selected Essays*, Cambridge, Cambridge University Press, 1930, p.218. La conception de Bury se résume dans la formulation « *it did not change into any other Empire than itself* ».

<sup>119</sup> Claudia Rapp, « Hellenic Identity, *Romanitas* and Christianity in Byzantium », dans Katerina Zacharia (éd.), *Hellenisms*, p.140.

citation, amenée en guise d'exemple, est à ce titre évocatrice : « si les Byzantins se sentent politiquement des Romains, par la culture ils se sentent entièrement grecs, héritiers directs de la civilisation classique et hellénistique »<sup>120</sup>. Une conception se dresse donc au travers de ces différents propos : les Byzantins auraient une conscience culturelle grecque profondément ressentie alors que la romanité ne représenterait dans le schéma identitaire qu'un simple discours superficiel dans lequel les autorités impériales se draperaient à des fins de légitimité. Comme il a été mentionné à plusieurs reprises, un tel modèle explicatif de l'identité « byzantine » ne permet pas de saisir la représentation que les Romains d'Orient se font d'eux-mêmes. Au Moyen Âge, il n'y a aucune identification officielle à une culture grecque, du moins à l'échelle des œuvres de Constantin VII qui font parfois office de références chez les tenants de cette ligne historiographique. Ceux qui se portent en faveur de la présence d'une identité grecque s'appuient d'une part sur l'influence de la culture intellectuelle classique dans la société byzantine, notamment au travers du système d'éducation, d'autre part sur l'emploi de la langue des Hellènes chez les Romains. Il convient de consacrer une section à chacun de ces aspects.

Tout d'abord, l'influence culturelle grecque, que ce soit dans le système d'éducation romain ou dans d'autres sphères de la société, est indéniable puisqu'elle permet aux élites de se distinguer par rapport à d'autres strates sociales<sup>121</sup>. Ce n'est pas cet aspect qui est rejeté ici, mais plutôt l'argument selon lequel cet apport culturel hellénique représenterait la preuve d'une identité grecque. L'héritage classique constitue plutôt dans l'Empire d'Orient une façon de renforcer sa propre romanité. En effet, durant la période républicaine, les Romains utilisent la *paideia* pour s'affirmer comme partie prenante d'une sphère

---

<sup>120</sup> Pascale Hummel, *De linguae Graeca*, p.154.

<sup>121</sup> Bernard Flusin, « La culture écrite », p.263.

privilegiée de la population romaine et ce malgré leur mépris pour les Grecs<sup>122</sup>. D'ores et déjà, il y a une distinction entre hellénisme et grécité. En effet, baigner dans la culture hellène ne fait pas des Romains des Grecs pour autant. L'éducation devient en fait un chemin conventionnel vers ce que le grammairien Aulu Gelle (130-180) qualifie d'« humanisation » : « [...] la force de la *paideia* grecque ; c'est-à-dire ce que nous appelons éducation et apprentissage dans les arts libéraux. Ceux qui les désirent et les cherchent sérieusement sont les plus humanisés »<sup>123</sup>. Apprendre cette culture n'est pas un moyen d'acquérir une identité grecque, mais permet plutôt d'intégrer un cercle rassemblant tous les personnages influents de l'Empire romain, qu'ils soient des hellénophones ou des leaders locaux occidentaux<sup>124</sup>. La tradition grecque est ainsi identifiée comme marqueur définissant la romanité. Cette appropriation par les Romains est bien entendu subjective, mais elle se place dans un discours d'ethnicité s'appuyant avant tout sur la croyance dans la possession de traits culturels.

L'image de l'hellénisme est ainsi concentrée au sein d'un bagage culturel dans lequel *certain*s Romains vont *parfois* puiser afin de nourrir un dialogue intellectuel. Il semble donc inapproprié d'utiliser ces critères, autant dans un contexte antique que médiéval, pour justifier la présence d'une grécité dans l'Empire d'Orient. Au X<sup>e</sup> siècle, Constantin VII fait partie de cette classe privilégiée qui utilise l'hellénisme à des fins de distinction élitiste et

---

<sup>122</sup> Michel Dubuisson, « Le grec à Rome à l'époque de Cicéron, extension et qualité du bilinguisme », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n.1, 1992, p.197-198.

<sup>123</sup> Aulu Gelle, *Nocti Atticae*, XIII. 17, 1 : *quod Graeci paideian vocant, nos eruditionem institutionemque in bonas artis dicimus. Quas qui sinceriter cupiunt adpetuntque, hi sunt vel maxime humanissimi*. La citation incluse dans le corps du texte est une version francisée de la traduction anglaise présente dans : Aulu Gelle, éd. et tr. par John Carew Rolfe, *Aulius Gellius : Attic Nights, Volume II, Book 6-13*, (coll. Loeb Classical Library, n.200), Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1927, p.457 : « [...] *the force of the Greek παιδεία; that is, what we call eruditionem institutionemque in bonas artes, or "education and training in the liberal arts."* Those who earnestly desire and seek after these are most highly humanized ».

<sup>124</sup> Judith Perkins, *Roman Imperial Identities*, p.19.

se réfère à plusieurs reprises aux anciens Hellènes dans *De Thematibus*. À ce titre, il est possible de citer ces premières lignes de la section sur le thème de la Mer Égée :

Thème dix-septième de la mer Égée. Étant appelé Mer Égée, et donnant son nom au thème, il reçut son surnom, selon ce que disent les commentateurs d'Homère, d'Égée fils de Poséidon. L'histoire hellénique est maintenant inutile du fait qu'elle est remplie de faussetés. Strabon le géographe a déterminé la désignation autrement : « d'Éolie supérieure, que les locaux nomment *Aiga* [Chèvre], il a pris le nom de manière semblable à l'animal »<sup>125</sup>.

Cette section est intéressante à plusieurs niveaux. Tout d'abord, Constantin VII parle d'« histoire hellénique » (τῆς Ἑλληνικῆς ἱστορίας) non pas comme la sienne, mais comme un ensemble de récits mythologiques constituant *une* référence parmi d'autres pour étudier la toponymie des lieux. L'empereur considère parfois ces narrations mensongères, comme dans ce cas-ci où il leur préfère l'explication du géographe Strabon. Constantin VII illustre donc dans ces lignes une vision de l'hellénisme comme un ensemble d'idées intellectuelles avec lesquelles il est possible d'engager un dialogue<sup>126</sup>. Cet exercice intellectuel ne se fait pas uniquement avec les Hellènes classiques, mais également avec des écrivains et historiens romains<sup>127</sup>. En ce sens, le bagage culturel dans lequel vont puiser les intellectuels

<sup>125</sup> *De Thematibus*, I. 1-5 : Ἑπτακαίδεκατον θέμα τοῦ Αἰγαίου πελάγους. Τὸ δὲ καλούμενον Αἰγαῖον πέλαγος, καὶ αὐτὸ χρηματίζον εἰς θέμα, ἀπὸ Αἰγέως τοῦ Ποσειδῶνος υἱοῦ τὴν προσωνομίαν ἔλαχε, καθὼς φασιν οἱ τὸν Ὅμηρον σχολιογραφήσαντες. Οὐκ ἔστι δὲ νῦν χρεια τῆς Ἑλληνικῆς ἱστορίας, διὰ τὸ εἶναι αὐτὴν ψεύδους μεμεστωμένην. Στράβων δὲ ὁ γεωγράφος ἄλλως αὐτοῦ τὴν ὀνομασίαν τέθεικεν· « ἀπὸ γὰρ τῆς ἄκρας Αἰολίδος, ἣν Αἶγα οἱ ἐπιχώριοι ὀνομάζουσιν, ὅθεν ὁ Αἰγεατικὸς ἀπάρχεται κόλπος, τὴν ὀνομασίαν εἴληφεν, ὁμονύμως τῷ ζῴῳ ».

<sup>126</sup> D'autres évidences issues du *De Thematibus* viennent supporter cette interprétation. Constantin VII se réfère en outre à Homère pour expliquer comment fut appelé le thème des Thracésiens (I.III) et celui de Paphlagonie (I.VII). Outre cela, l'empereur traite de différents récits mythologiques lorsqu'il aborde les origines du nom de la Macédoine (II.II). Ces exemples laissent paraître les mythes helléniques comme des éléments servant à définir des régionalismes et des récits locaux et non comme l'incarnation d'un patrimoine historique commun à tous les Romains.

<sup>127</sup> Outre Strabon, Constantin VII utilise dans *De Thematibus* de nombreuses références issues de l'Antiquité et du Moyen Âge romains : il cite, du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les *Histoires* de Polybe ; du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., l'*Histoire universelle* de Nicolas de Damas et deux œuvres inconnues, l'une d'Alexandre Polyhistor et l'autre de Philon de Byblos ; du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., la *Description de la Terre habitée* de Denys le Périégète ; du II<sup>e</sup> siècle, la *Bibliothèque* de Pseudo-Appollodore et les *Olympiades* de Phlégon de Tralles ; du III<sup>e</sup> siècle, l'*Histoire des temps* de Dexippe ; du IV<sup>e</sup> siècle, *Le chantre de la lumière* de Grégoire de Naziance ; du VI<sup>e</sup> siècle, les *Ethniques* d'Étienne de Byzance, le *Synekdèmos* d'Hieroclès, *Des Magistratures de l'État romain* de Jean le Lydien et une œuvre inconnue d'Hésychios de Milet.

byzantins ne devrait pas être conceptualisé uniquement sous le terme d'« hellène », mais devrait plutôt être qualifié d'« helléno-romain ». En fait, l'hellénisme constitue une partie du savoir des anciens qui a été agrémenté tout au long du millénaire au cours duquel de nombreux intellectuels ont œuvré au sein des institutions romaines. C'est ce bagage de connaissances que le courant des compilations ramène de l'avant aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Les œuvres antiques gréco-romaines en font partie, mais également celles de la période couramment appelée « Haut Moyen Âge ». Ainsi, dans sa forme la plus ancienne, l'hellénisme sert la romanité au niveau des pratiques sociales, mais cela ne signifie pas pour autant que les Romains ont une « identité hellène ». Les connaissances gréco-romaines sont en fait mises à contribution dans un dialogue intellectuel visant à démarquer les élites romaines du reste de la population. Alors que cette pratique distinguée est courante durant l'Antiquité, celle-ci est toujours en vogue au Moyen Âge.

Si les anciens Hellènes composent un groupe séparé temporellement des Romains d'Orient, le terme *Hellên* (ou Ἕλληνας) peut également servir à désigner un groupe qui leur est contemporain. Il convient à ce titre de citer ce passage du *De Administrando*, qui met en contraste les deux utilisations du terme :

Il faut savoir que les habitants de la cité de Maïna ne sont pas de la race des Slaves précités, mais des plus anciens Romains, et même jusqu'à ce jour ils sont appelés Hellènes par les locaux à cause du fait qu'ils étaient dans les temps très anciens des idolâtres et des adorateurs des images conformément aux anciens Hellènes. Ceux-ci ont été baptisés et devinrent chrétiens durant le règne glorieux de Basile<sup>128</sup>.

---

<sup>128</sup> *De Administrando Imperio*, 50. 69-76 : Ἰστέον, ὅτι οἱ τοῦ κάστρου Μαΐνης οἰκήτορες οὐκ εἰσὶν ἀπὸ τῆς γενεᾶς τῶν προρρηθέντων Σκλάβων, ἀλλ' ἐκ τῶν παλαιότερων Ρωμαίων, οἱ καὶ μέχρι τοῦ νῦν παρὰ τῶν ἐντοπίων Ἕλληνας προσαγορεύονται διὰ τὸ ἐν τοῖς προπαλαιοῖς χρόνοις εἰδωλολάτρας εἶναι καὶ προσκυνητὰς τῶν εἰδώλων κατὰ τοὺς παλαιοὺς Ἕλληνας, οἵτινες ἐπὶ τῆς βασιλείας τοῦ ἀοιδίμου Βασιλείου βαπτισθέντες Χριστιανοὶ γεγόνασιν.

Le terme *Hellènes* tel qu'appliqué aux habitants de Maïna prend donc la forme d'une catégorisation. Rien ne garantit que ces derniers s'affilient à cette étiquette, mais elle est quand même apposée à eux par leurs voisins pour la simple raison qu'ils ont un passé d'adorateurs d'images. Cette catégorisation laisse donc entendre une signification du terme *Hellên* qui se rapproche du paganisme. Cette construction sémantique trouve en partie sa source au III<sup>e</sup> siècle, alors que les rhéteurs chrétiens et païens se livrent une lutte intellectuelle pour l'appropriation de la *paideia*. Des philosophes tels qu'Origène (185-254) ne désavouent pas la culture hellénique classique, mais souhaitent placer la religion chrétienne en continuité avec celle-ci en plaidant entre autres que la philosophie est « auxiliaire du christianisme »<sup>129</sup>. À terme, les chrétiens finissent par s'affirmer comme héritiers de la *paideia*<sup>130</sup>. L'acquisition de la culture signifie toujours de traverser un long processus au travers du système d'éducation romain, mais ce dernier est complètement noyauté par les intellectuels chrétiens<sup>131</sup>. L'étiquette *Hellên* en vient donc à signifier celui qui est hors du cercle chrétien. Ainsi n'est-il pas surprenant de constater que, pour des raisons religieuses, les Grecs eux-mêmes refusent d'être qualifiés d'Hellènes<sup>132</sup>. Être considéré ainsi au Moyen Âge ne signifie donc pas d'être associé à ceux qui vivaient en Grèce durant l'Antiquité<sup>133</sup>. C'est pour cette raison que, lorsqu'il souhaite mentionner les tenants de la culture hellénique classique, Constantin VII ajoute l'adjectif *palaioi*, c'est-à-dire « anciens ». L'hellénisme, incarné entre autres par l'utilisation du terme *Hellên* dans sa forme ancienne et contemporaine, ne détermine donc pas une identité hellène, mais est

---

<sup>129</sup> Alexander Roberts and James Donaldson (éds), *Commentaries of Origen, Original supplement to the American Edition in Ante Nicene Fathers*, Grand Rapids, Wm. B. Eerdmans, 1955, p.295-297.

<sup>130</sup> Bernard Flusin, « La culture écrite », p.270.

<sup>131</sup> Pierre Maraval, *Le Christianisme de Constantin à la conquête arabe*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Presses Universitaires de France, 2005, p.174.

<sup>132</sup> Anthony Kaldellis, *Hellenism in Byzantium*, p.111.

<sup>133</sup> *Ibid.*, p.115.

plutôt articulé dans un discours d'ethnicité où il désigne d'une part l'altérité religieuse, d'autre part un marqueur culturel visant à renforcer la romanité d'un individu. Si dans les faits certains éléments, comme la *paideia*, peuvent provenir des Grecs, elles sont donc, dans les perceptions, vues par les Romains comme des attributs qui leur sont propres.

### ***La langue grecque et la romanité au Moyen Âge***

Le deuxième aspect sur lequel les tenants de l'identité grecque insistent est d'ordre linguistique. La langue de l'Empire est en effet identifiée comme celle des anciens Hellènes et Constantin VII y consacre une description détaillée dans la section sur le thème de la Mer Égée dans *De Thematibus* :

Je ne dis pas le nom du peuple d'Éolie, mais plutôt la particularité de la langue. En effet la langue des Hellènes est divisée en cinq dialectes : le premier d'Attique, le deuxième des Ioniens, le troisième des Éoliens, le quatrième des Doriens et le cinquième [est] le dialecte commun dont nous faisons tous usage. Alors que le lieu d'habitation des Ioniens est de Milet jusqu'à la ville d'Éphèse et celle de Smyrne et de Colophon, qui font usage du dialecte des Ioniens, l'établissement des Éoliens est quant à lui depuis Colophon jusqu'à Clazomènes et de l'autre côté de la terre de Chios et de celle de Mytilène et de Pergame, qui font usage du dialecte des Éoliens. Au-delà de cela, depuis ce qui est appelé Lekton jusqu'à Abydos et de la Propontide jusqu'à Cyzique et le fleuve nommé Granique, ils sont tous nommés Grecs et font usage du dialecte commun, à l'exception de Byzance, parce qu'elle est un établissement des Doriens<sup>134</sup>.

<sup>134</sup> *De Thematibus*, I. XVII, 11-22 : *Αἰολίδος δὲ λέγω οὐκ ἔθνος ὀνομασίαν, ἀλλὰ γλώττης ἰδίωμα. Ἡ γὰρ τῶν Ἑλλήνων γλῶττα εἰς πέντε διαλέκτους διήρηται · πρώτην μὲν τὴν τῆς Ἀθίδος, δευτέραν τὴν Ἰώνων, τρίτην δὲ τὴν Αἰολέων, τετάρτην δὲ τὴν Λαωριέων, πέμπτην δὲ τὴν κοινὴν ἣ πάντες χρώμεθα. Καὶ ἀπὸ μὲν τῆς Μιλήτου μέχρι τῆς Ἐφεσίων πόλεως καὶ αὐτῆς Σμύρνης καὶ Κολοφῶνος Ἰώνων ἐστὶ κατοικία, οἵτινες τῆ τῶν Ἰώνων διαλέκτῳ χρῶνται. Ἀπὸ δὲ Κολοφῶνος μέχρι Κλαζομενῶν καὶ τῆς ἀντίπερυν τῆς Χίου γῆς καὶ αὐτῆς τῆς Μιτυλήνης καὶ τοῦ Περγάμου, Αἰολέων ἐστὶν ἀποικία, οἵτινες διαλέκτῳ χρῶνται τῶν Αἰολέων. Τὰ δὲ ἐπέκεινα τούτων, ἀπὸ τοῦ λεγομένου Λεκτοῦ καὶ ἕως Ἀβύδου καὶ αὐτῆς Προποντίδος καὶ μέχρι Κυζίκου καὶ τοῦ ποταμοῦ τοῦ λεγομένου Γρανικοῦ, πάντες Γραικοὶ ὀνομάζονται καὶ κοινῇ διαλέκτῳ χρῶνται, πλὴν Βυζαντίων, ὅτι Λαωριέων ἐστὶν ἀποικία.*



Selon l'éditeur Agostino Pertusi, Constantin VII s'inspire ici de Strabon<sup>135</sup>, qui fait état d'une description similaire au début du huitième opus de l'ouvrage *Geographika* :

Plusieurs peuples sont donc nés d'Hellade et les plus anciens sont aussi nombreux que les dialectes helléniques que nous avons reçus en héritage : il y en a quatre. Nous disons que l'ionien est semblable à l'ancien attique (en effet, les Athéniens étaient appelés jadis Ioniens et de ceux-ci vinrent les Ioniens ayant colonisé l'Asie et qui font usage de ce qui est maintenant appelé la langue ionienne). Le dorien est semblable à l'éolien : en effet tous ceux hors de l'Isthme, à l'exception des Athéniens, des Mégariens et des Doriens autour de Parnasse, sont toujours appelés aujourd'hui Éoliens. Les Doriens, eux, en étant peu nombreux et en habitant un pays très rude non mêlé avec d'autres, changèrent leur langue et leurs autres coutumes jusqu'à ne plus être de même race que leur race antérieure. Cela arriva aussi aux Athéniens, habitant un pays de sol maigre et rocailleux et demeurant non dévasté et considéré autochtone, [comme le] dit Thucydide, et possédant toujours le même territoire puisque personne ne les a expulsés ou n'a désiré le faire. Cela est donc, semble-t-il, la cause même de leur langue et de leurs coutumes différentes, malgré qu'ils étaient peu nombreux au départ. Ainsi les Éoliens furent prédominants dans les territoires hors de l'Isthme, et ceux à l'intérieur furent auparavant Éoliens, mais alors se mélangèrent, comme les Ioniens d'Attique ayant occupé l'Aegialos<sup>136</sup> et les Héraclides ayant engendré les Doriens, par lesquels furent fondés Mégare et plusieurs des cités dans le Péloponnèse. Les Ioniens furent rapidement refoulés derrière par les Achéens, un peuple éolien, et ainsi deux peuples furent laissés dans le Péloponnèse : les Éoliens et les Doriens. Tous ceux ayant eu moins de relations avec les Doriens (comme les Arcadiens et les Éléens, les premiers étant dans les montagnes et n'étant pas impliqués dans le lot, les derniers étant considérés sacrés de Zeus d'Olympe et ayant existés longtemps par eux-mêmes en paix, et étaient un autre peuple éolien et recevaient l'armée de ceux descendant des Héraclides ayant retraité avec Oxylos), ceux-ci s'exprimèrent en éolien, mais les autres firent usage d'un mélange des deux, certains parlant éolien, d'autres moins. Maintenant, selon les cités, l'une parle un dialecte, l'autre en parle un autre, mais elles semblent toutes parler dorien à cause de sa prédominance convenue. De cette façon sont donc les peuples des Hellènes et ce qui les distingue, comme en disent leurs formes d'expression<sup>137</sup>.

<sup>135</sup> C'est à la page 82 de son édition, dans une note sous les lignes 11 à 22 citées plus haut, que Pertusi réfère au Livre VIII de la *Géographie* de Strabon, plus précisément la section 333.

<sup>136</sup> Ancien nom de l'Achaïe.

<sup>137</sup> *Geographika*, VIII. I. C333, 2 : Ἑλλάδος μὲν οὖν πολλὰ ἔθνη γεγένηται, τὰ δ' ἀνωτάτω τοσαῦτα ὅσας καὶ διαλέκτους παρειλήφαμεν τὰς Ἑλληνίδας· τούτων δ' αὐτῶν τεττάρων οὐσῶν τὴν μὲν Ἰάδα τῆ παλαιᾷ Ἀτθίδι τὴν αὐτὴν φασί (καὶ γὰρ Ἴωνες ἐκαλοῦντο οἱ τότε Ἀττικοί, καὶ ἐκεῖθ' εἰσὶν οἱ τὴν Ἀσίαν ἐποικήσαντες Ἴωνες καὶ χρησάμενοι τῇ νῦν λεγομένη γλώττῃ Ἰάδι), τὴν δὲ Δωριίδα τῆ Αἰολίδι· πάντες γὰρ οἱ ἐκτὸς Ἰσθμοῦ πλὴν Ἀθηναίων καὶ Μεγαρέων καὶ τῶν περὶ τὸν Παρνασσὸν Δωριέων καὶ νῦν ἐπὶ Αἰολεῖς καλοῦνται· καὶ τοὺς Δωριέας δὲ ὀλίγους ὄντας καὶ τραχυτάτην οἰκοῦντας χώραν εἰκός ἐστι τῷ ἀνεπιμίκτῳ παρατρέψαι τὴν γλῶτταν καὶ τὰ ἄλλα ἔθνη πρὸς τὸ μὴ ὁμογενεῖς, ὁμογενεῖς πρότερον ὄντας. Τοῦτο δ' αὐτὸ καὶ τοῖς Ἀθηναίοις συνέβη, λεπτόγεων τε καὶ τραχεῖαν οἰκοῦντας χώραν ἀπορθήτους μείναι διὰ τοῦτο καὶ αὐτόχθονας νομισθῆναι φησὶν ὁ

Cette longue recension faite par Strabon porte sur le paysage ethnographique du I<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ. Pertusi la lie à juste titre avec la description de Constantin VII, qui sont similaires sans toutefois être identiques. En effet, alors que le géographe antique fait état de quatre dialectes helléniques, l'empereur médiéval en mentionne cinq. Il ajoute en effet la *koinè* en précisant qu'elle est le langage dont tous font usage. Bien qu'elle ait pu être usitée à l'époque de Strabon, ce dérivé de la langue des Hellènes n'est pas mentionné par le géographe antique. Il s'agit donc d'un ajout fait par Constantin VII qui, loin d'être anodin, renforce plutôt les arguments élaborés en introduction à savoir que les traités de l'empereur ne doivent pas être vues comme de simples copies, mais plutôt comme des compilations qu'il endosse et qui ont leur propre pertinence en fonction des préoccupations du X<sup>e</sup> siècle.

La *koinè* est ainsi identifiée dans la description dialectologique de l'empereur comme étant le langage usuel des Romains. La formulation « nous en faisons tous usage » (ἢ πάντες χρώμεθα), présente dans *De Thematibus*, est à ce titre évocatrice. Un siècle et demi plus tard, le grammairien Grégoire de Corinthe (1075-1156) parle en des termes similaires :

Un dialecte est une particularité d'une langue, un mot distinct qui est manifeste d'un lieu. L'ionien fut appelé d'Ion, fils d'Apollon et de Créüse, fille d'Érechthée. Homère écrivait en ce dialecte. L'attique fut appelé d'Atthis, fille de Cranaos. Aristophane écrivait en ce dialecte. Le dorien fut appelé de Dôros,

---

*Θουκυδίδης, κατέχοντας τὴν αὐτὴν ἀεί, μηδενὸς ἐξελαύνοντος αὐτοὺς μηδ' ἐπιθυμοῦντος ἔχειν τὴν ἐκείνων· τοῦτο τοίνυν αὐτὸ καὶ τοῦ ἑτερογλώττου καὶ τοῦ ἑτεροεθοῦς αἴτιον, ὡς εἰκόσ, ὑπῆρξε καίπερ ὀλίγοις οὖσιν. Οὕτω δὲ τοῦ Αἰολικοῦ πλῆθους ἐπικρατοῦντος ἐν τοῖς ἐκτὸς Ἰσθμοῦ, καὶ οἱ ἐντὸς Αἰολεῖς πρότερον ἦσαν, εἴτ' ἐμίχθησαν, Ἰώνων μὲν ἐκ τῆς Ἀττικῆς τὸν Αἰγιαλὸν κατασχόντων, τῶν δ' Ἡρακλειδῶν τοὺς Δωριέας καταγαρόντων, ὑφ' ὧν τὰ τε Μέγαρα ῥώκισθη καὶ πολλὰ τῶν ἐν τῇ Πελοποννήσῳ πόλεων. Οἱ μὲν οὖν Ἴωνες ἐξέπεσον πάλιν ταχέως ὑπὸ Ἀχαιῶν, Αἰολικοῦ ἔθνους· ἐλείφθη δ' ἐν τῇ Πελοποννήσῳ τὰ δύο ἔθνη, τὸ τε Αἰολικὸν καὶ τὸ Δωρικόν. ὅσοι μὲν οὖν ἦττον τοῖς Δωριεῦσιν ἐπεπλέκοντο (καθάπερ συνέβη τοῖς τε Ἀρκάσι καὶ τοῖς Ἡλείοις, τοῖς μὲν ὀρεινοῖς τελέως οὖσι καὶ οὐκ ἐμπεπτακόσιν εἰς τὸν κλῆρον, τοῖς δ' ἱεροῖς νομισθεῖσι τοῦ Ὀλυμπίου Διὸς καὶ καθ' αὐτοὺς εἰρήνην ἄγουσι πολὺν χρόνον, ἄλλως τε καὶ τοῦ Αἰολικοῦ γένους οὖσι καὶ δεδεγμένοις τὴν Ὀξύλω συγκατελθοῦσαν στρατιὰν περὶ τὴν τῶν Ἡρακλειδῶν κάθοδον), οὗτοι αἰολιστὶ διελέχθησαν, οἱ δ' ἄλλοι μικτῇ τι ἐχρήσαντο ἐξ ἀμφοῖν, οἱ μὲν μᾶλλον οἱ δ' ἦττον αἰολίζοντες· σχεδὸν δὲ τι καὶ νῦν κατὰ πόλεις ἄλλοι ἄλλως διαλέγονται, δοκοῦσι δὲ δωρίζειν ἅπαντες διὰ τὴν συμβᾶσαν ἐπικράτειαν. Τοσαῦτα μὲν οὖν τὰ τῶν Ἑλλήνων ἔθνη καὶ οὕτως, ὡς τύπῳ εἰπεῖν, ἀφορισμένα.*

fils d'Hellène. Théocrite écrivait en ce dialecte. L'éolien fut appelé d'Éole, fils d'Hellène. Alcée écrivait en ce dialecte. Le commun, c'est-à-dire le rassemblement de ces derniers, nous en faisons tous usage. Pindare s'en servait aussi<sup>138</sup>.

Dans la formulation de Grégoire de Corinthe, l'ionien, l'attique, le dorien et l'éolien font référence à des dialectes traditionnels utilisés par les auteurs de l'Antiquité classique alors que la *koinè*, bien qu'ayant des racines lointaines, est le dérivé de la langue des Hellènes ayant rassemblé tous les langages traditionnels et qui est utilisé dans son temps par les Romains. Le dialecte commun est donc décrit comme le langage d'usage dans l'Empire à plusieurs époques de l'histoire byzantine. Pour revenir à Constantin VII, celui-ci indique à son fils dans les premières lignes du *De Administrando* qu'il a fait l'effort de lui dédier un traité dont l'écriture n'est pas trop complexe : « Je ne me suis en effet pas appliqué à faire l'étalage d'un beau style ou d'un langage attiquisant, élevé et gonflé de sublime, mais je me suis donné la peine de t'enseigner au moyen du langage commun (διὰ κοινῆς) et d'une narration familière ce que je pense que tu ne dois pas ignorer »<sup>139</sup>. Par opposition à l'écriture de style attique, Constantin VII dresse donc la *koinè* comme le moyen de conversation courant des Romains. Elle est le langage simple du quotidien autant que celui de l'administration. La *koinè* est, en somme, la langue qui appartient à tous les Romains.

Comment alors interpréter qu'un dérivé de la langue des Hellènes puisse servir comme marqueur dans un discours d'ethnicité visant à affirmer une identité romaine ?  
Clauda Rapp, par exemple, mentionne que le passage du latin au grec dans l'administration

<sup>138</sup> *De Dialectis*, p.9-12 : Διάλεκτός ἐστὶν ἰδίωμα γλώσσης, ἢ διάλεκτός ἐστι λέξις ἴδιον χαρακτήρα τόπου ἐμφαίνουσα. Ἰὰς ἐκλήθη ἀπὸ τοῦ Ἴωνος, τοῦ υἱοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος, καὶ Κρεούσης, τῆς Ἐρεχτέως θυγατρὸς, ἣ ἔγραψεν Ὅμηρος. Ἀθῆναις ἀπὸ τῆς Ἀθίδος, τῆς Κραναοῦ θυγατρὸς, ἣ ἔγραψεν Ἀριστοφάνης. Δωρὶς ἀπὸ Δώρου, τοῦ Ἑλλήνος, ἣ ἔγραψε Θεόκριτος. Αἰολίς ἀπὸ Αἰόλου, τοῦ Ἑλλήνος, ἣ ἔγραψεν Ἀλκαῖος. Κοινὴ δὲ, ἣ πάντες χρώμεθα, καὶ ἣ ἐχρήσατο Πίνδαρος, ἡγοῦν ἢ ἐκ τῶν δ συνεστῶσα.

<sup>139</sup> *De Administrando*, 1. 10-13 : Οὐ γὰρ ἐπίδειξιν καλλιγραφίας ἢ φράσεως ἠτικισμένης καὶ τὸ διηρμένον διογκούσης καὶ ὑψηλὸν ποιῆσαι ἐσπούδασα, ἀλλὰ μᾶλλον διὰ κοινῆς καὶ καθωμιλημένης ἀπαγγελίας διδάξαι σοὶ ἔσπευσα, ἅπερ οἴομαι δεῖν σε μὴ ἀγνοεῖν [...].

impériale signifie une dissociation de la langue et de la culture romaines<sup>140</sup>. L'abandon du latin comme langue d'État limiterait l'identification à la romanité aux institutions politiques et à l'idéologie d'*Imperium Romanum*. Cette interprétation met toutefois un accent disproportionné sur la langue latine dans la construction de l'identité romaine. Comme il a été évoqué plus haut, la romanité absorbe les éléments grecs dès l'Antiquité, notamment dans les institutions de gouvernance. Il semble donc peu judicieux de voir une dilution de l'identité romaine au profit d'une identité grecque lorsque la langue latine cesse d'être opératoire dans l'Empire. Une identité *peut* se maintenir malgré un changement de langue, comme l'affirme Walter Pohl avec quelques exemples : « *Franks, Goths, Lombards and Bulgarians over time changed their language without changing their identity* »<sup>141</sup>. Il n'y a aucune raison de considérer différemment le cas des Romains d'Orient, eux qui ont accepté le grec dans leurs institutions politiques bien avant ladite hellénisation de l'Empire. Comme le mentionne Frédérique Biville, cette acceptation est loin d'être passive :

*Thus, they developed a special form of Greek that might be termed "Roman Greek", which was indisputably Greek in its essence, its elements, and the rules governing their combination, but of Roman devising for Roman referents, its architects being native speakers of Latin and Greeks who had been assimilated into the Roman world*<sup>142</sup>.

Anthony Kaldellis relativise également la relation entre la langue et la construction de l'identité en mentionnant que contrairement à l'État-Nation moderne de Grèce, les locuteurs de la langue grecque ne se sont pas forcément considérés comme Grecs tout au long de leur histoire<sup>143</sup>. En effet, celle-ci a été le moyen pour de nombreuses communautés

<sup>140</sup> Claudia Rapp, « Hellenic Identity, *Romanitas* and Christianity in Byzantium », p.141.

<sup>141</sup> Walter Pohl et al., *Visions of Community*, p.9.

<sup>142</sup> Frédérique Biville, « The Graeco-Romans and Graeco-Latins », dans Mark Janse et Simin Swain (éds), *Bilingualism in Ancient Society: Language Contact and the Written Text*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p.94.

<sup>143</sup> Antony Kaldellis, *Hellenism in Byzantium*, p.13. Kaldellis prend le cas des Mycéniens, qui s'exprimaient en grec, mais qui ne se sont pas pour autant identifiés en tant qu'Hellènes.

de conceptualiser leur environnement culturel sans qu'elles ne voient entre elles un quelconque lien historique. Les Mycéniens ne sont en effet pas les Achéens, tout comme les Achéens ne sont pas les premiers Hellènes. Les Romains d'Orient durant le Moyen Âge doivent ainsi être séparés autant des Hellènes de l'Antiquité que des Grecs modernes. S'ils s'expriment dans ce qu'ils qualifient de « langue des Hellènes », il ne s'agit d'un fait ni problématique, ni contradictoire dans la définition de la romanité médiévale. Comme il a été mentionné plus haut, l'histoire d'un peuple et de la langue qu'il parle sont deux éléments distincts. Dans le cas des Romains et du grec, chacun a une histoire différente et leur période de convergence trouve son apogée dans l'Empire d'Orient au Moyen Âge.

Il est toutefois nécessaire de rappeler certaines nuances, puisque l'idée ici n'est pas de minimiser l'importance de la langue dans le discours d'ethnicité et dans la construction de l'identité. Harald Haarmann identifie en effet la langue comme un marqueur ethnoculturel majeur et lui donne un rôle crucial dans la construction des civilisations anciennes<sup>144</sup>. Cet élément a d'ailleurs été avancé en introduction en mettant l'accent sur la capacité de la langue à délimiter le Soi et à cibler la différence. Comment alors donner cohérence au propos tenu ci-haut ? En fait, il y a bel et bien une proximité entre la langue et l'ethnicité, mais c'est dans la nature de leur relation que la nuance se situe. Pour reprendre Florin Curta, celle-ci se résume dans le terme d'« association » :

*To be sure, all ethnic identity is often associated with the use of a particular language. But language itself is only one of the elements by which access to an ethnic identity is legitimized in a culturally specific way. It is only by means of an “associated language” that language and ethnicity are related to each other<sup>145</sup>.*

---

<sup>144</sup> Harald Haarmann, « Ethnicity and Language in the Ancient Mediterranean », p.19.

<sup>145</sup> Florin Curta, *The Making of the Slavs*, p.16.

La question ici n'est donc pas d'effacer la langue grecque des marqueurs romains, mais plutôt de réfuter l'idée que celle-ci représente un signe d'identité « grecque ». À ce titre, il convient de rappeler un élément majeur dans le discours de l'ethnicité, à savoir le caractère *subjectif* de l'identification aux marqueurs culturels qui le constituent<sup>146</sup>. Comme il a été avancé dans la contextualisation événementielle, le grec est identifié comme une langue *romaine* au même titre que le latin. S'exprimer dans la langue des Hellènes est ainsi vu comme un signe d'identité romaine, du moins par les autorités impériales qui l'utilisent comme langue de gouvernance<sup>147</sup>. C'est dans cette optique que l'Empire, en passant d'une entité unilingue latine à bilingue latine-grecque, puis à unilingue grecque, a pu changer sa langue sans changer le fondement même de sa civilisation, à savoir son essence romaine. Cela ne banalise bien entendu pas le changement de langue dans un groupe, puisqu'au-delà des cas évoqués plusieurs identités ne survivent pas à un tel phénomène. Cependant, dans le cas des Romains, leur rapport de force asymétrique face aux communautés hellénophones et le contexte historique élaboré plus haut ont permis à leur identité de se maintenir, et ce malgré l'hellénisation des structures étatiques.

### ***Langue ancestrale et héritage historique: La question du latin dans l'Orient médiéval***

Bien que les Romains conceptualisent au X<sup>e</sup> siècle leur environnement culturel avec la langue la plus usitée dans leur territoire à l'époque, à savoir le grec, un attachement envers le latin demeure tout de même. Constantin VII admet en effet qu'il constitue « la langue romaine et ancestrale » (τὴν πατριὸν καὶ ῥωμαϊκὴν γλῶτταν) et qu'il a été « abandonné »

---

<sup>146</sup> Reinhard Wenskus, *Stammesbildung und Verfassung*, p.14-18.

<sup>147</sup> Mireille Corbier, « Rome, un Empire bilingue », dans Laurence Villard (éd.), *Langues dominantes, langues dominées*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p.29-30.

(ἀποβαλόντες) lorsque la majeure partie de l'Empire en est venue à parler en hellène (μάλιστα ἐλληνίζοντες)<sup>148</sup>. Bien qu'il ne soit plus usité dans l'Orient médiéval, le latin continue ainsi d'incarner un héritage culturel dans lequel les Romains vont parfois puiser. Constantin VII mentionne en outre son abandon afin de justifier pourquoi les divisions administratives de l'Empire, les *themata* (ou θέματα, les thèmes), ne sont pas nommées dans ce qu'il qualifie de « langue romaine » (ῥωμαϊκόν)<sup>149</sup>. L'empereur prend toutefois soin d'évoquer des racines latines derrière plusieurs noms grecs. C'est entre autres le cas dans l'introduction du thème d'Opsikion :

Le thème étant appelé Opsikion possède une dénomination connue de tous. Il est en effet dit *opsikion* en langue romaine, mais il signifie dans la langue des Hellènes ceux qui marchent en avant de l'empereur en bonne disposition et dignité. À cause de quoi celui qui commande Opsikion ne prend pas la qualification de stratège, mais il est appelé *comes*<sup>150</sup> en désignation et de surnom<sup>151</sup>.

L'empereur répète ce modèle d'explication avec un autre thème, celui des Bucellaires, qui dans ses mots « n'acquit pas sa dénomination semblablement d'un lieu, ni d'un peuple appelé ainsi, mais en raison des soldats suivant et portant les vivres sur eux – en effet le

<sup>148</sup> *De Thematibus*, Pr. 24-25.

<sup>149</sup> L'adjectif *rhōmaïkon* (ou ῥωμαϊκόν) signifie de manière générale « ce qui concerne les Romains ». Dans certains contextes, il peut prendre la signification de la langue latine, comme dans cette phrase du *De Thematibus* d'où le terme a été extrait : « En effet le nom même de thème est hellène et non romain [latin], étant dénommé par sa position géographique » (Αὐτὸ γὰρ τὸ ὄνομα τοῦ θέματος ἐλληνικόν ἐστὶ καὶ οὐ ῥωμαϊκόν, ἀπὸ τῆς θέσεως ὀνομαζόμενον). La langue latine est plus explicitement exprimée par le terme *rhōmaïsti* (ou ῥωμαϊστί), qui recèle exclusivement une signification linguistique. Dans cette étude, le terme « romain » a été préféré à « latin », puisque Constantin VII fait mention de ce dernier sous le terme *latinos* (ou λατίνος). Ainsi, le verbe *rhōmaizō* (ou ῥωμαίζω) sera traduit par « parler romain » plutôt que « parler latin ».

<sup>150</sup> Le terme grec κόμης est un calque du latin *comes*, qui signifie « compagnon », « personne de l'escorte » ou encore un « comte », et qui représente un titre honorifique provenant de l'Antiquité tardive.

<sup>151</sup> *De Thematibus*, I. IV, 1-5 : Τὸ δὲ θέμα τὸ καλούμενον Ὀψίκιον πᾶσιν ἔχει γνώριμον τὴν προσηγορίαν : ὀψίκιον γὰρ ῥωμαϊστί λέγεται, ὅπερ σημαίνει τῇ Ἑλλήνων φωνῇ τοὺς προπορευομένους ἔμπροσθεν τοῦ βασιλέως ἐπὶ εὐταξία καὶ τιμῇ. Ὅθεν οὐδὲ στρατηγὸς χρηματίζει ὁ τοῦ Ὀψικίου ἡγούμενος, ἀλλὰ κόμης καὶ ὀνομασίαν καὶ τὴν προσωνυμίαν προσαγορεύεται.

gardien du pain est appelé *bucellaire* dans le langage des Romains »<sup>152</sup>. Outre la terminologie administrative et officielle, le latin est également utilisé dans certaines cérémonies protocolaires comme les chants et les acclamations. Au début du *De Ceremoniis*, il est indiqué dans la description du cérémonial à la Grande Église qu'à certaines étapes doivent se placer au « premier rang les chanceliers du questeur avec leur domestique qui chantent en latin des motets se rapportant à la fête »<sup>153</sup>. De plus, quelques formulations latines telles que *dit* et *ad multos annos, fillicissime* sont couramment reprises pour saluer l'empereur :

L'empereur étant entré dans la salle de l'Augusteum, les cubiculaires sécurisent aussitôt les portes. L'empereur fait alors un signe au préposite et dit en langue romaine : “*Dit*”<sup>154</sup>. L'un des cubiculaires dit, en répondant : “Bien”. Tout le reste des cubiculaires, qui se sont placés en forme de la lettre Π, disent eux-aussi en romain : “Sois bienvenue, *ad multos annos, filicissime*”<sup>155</sup>”<sup>156</sup>.

En plus d'être présent dans les dénominations officielles et les formules protocolaires, le bagage latinisé du grec officiel se reflète dans le vocabulaire employé, comme le terme *kastron*<sup>157</sup> employé pour désigner des cités<sup>158</sup>. La langue ancestrale des Romains a donc

<sup>152</sup> De *Thematibus*, I. VI, 1-5 : Ὀμοίως δὲ καὶ τὸ θέμα τῶν Βουκελλαρίων οὐκ ἀπὸ τόπου τινὸς τὴν προσηγορίαν ἐκτίησατο, οὔτε μὴν ἀπὸ ἔθνους οὔτω καλουμένου, ἀλλὰ διὰ τὸ ἐπακολουθεῖν τοῖς στρατιώταις καὶ τὰς τροφὰς αὐτῶν ἐπιφέρεισθαι - βουκελλάριος γὰρ κατὰ Ῥωμαίων διάλεκτον ὁ φύλαξ τοῦ ἄρτου καλεῖται  
<sup>153</sup> De *Ceremoniis*, I. 1. R11-12 : πρώτη τάξις, οἱ τοῦ κοιαιστωρος καγκελλάριοι μετὰ καὶ τοῦ αὐτῶν δομestικού ῥωμαϊζόντες τὰ τῆ ἑορτῆ ἀρμόζοντα

<sup>154</sup> *Dit*, translittéré en grec par Δίτ et parfois βίτ (tout dépendant des manuscrits et des éditions), signifie « parlez ».

<sup>155</sup> *Ad multos annos, fillicissime*, « Pour de nombreuses années, très fortuné ». Cette formulation est translittérée en grec par μούλτους ἄννουσ φιλληκήσιμε.

<sup>156</sup> De *Ceremoniis*, I. 1. R21 : Εἰσελθὼν δὲ ὁ βασιλεὺς ἐν τῷ τρικλίνῳ τοῦ Ἀύγουστέως, παραντίκα ἀσφαλίζουσι τὰς θύρας κουβικουλάριοι, ὁ δὲ βασιλεὺς νεύει τῷ πραιποσίτῳ καὶ λέγει ῥωμαϊστὶ· « Δίτ. » Καὶ ἀποκριθεὶς εἷς τῶν κουβικουλαρίων λέγει· « καλῶς. » Οἱ δὲ λοιποὶ πάντες τοῦ κουβουκλείου, στάντες δίκεν τοῦ Π στοιχείου, λέγουσιν καὶ αὐτοὶ ῥωμαϊστὶ· « Ἡλθεσ ἡ μούλτος ἄννος, φιλικήσιμε. » *Dit* est mentionné isolément au chapitre 1. R21. Les autres fois, c'est-à-dire dans la présente citation ainsi qu'en 9. R69 et 24. R136, il est évoqué avec *Ad multos annos, fillicissime*.

<sup>157</sup> Le terme grec κάστρον est issu du latin *castrum*, qui signifie un « lieu fortifié » et qui prend dans le contexte romain la signification de « camp », souvent consacré aux légionnaires.

<sup>158</sup> Contrairement à *polis*, le terme *kastron* semble référer plus précisément à une forteresse. Il est utilisé dans *De Thematibus*, I. X, 1 : pour Colonée, est décrite comme un *kastron* fortifié et escarpé ; II. XI : Le terme est employé pour Raguse à la ligne 23, pour Bari aux lignes 31 et 40 et pour Calabre à la ligne 33. Dans *De Administrando*, 11 : *kastron* est entre autres utilisé pour Kherson et le Bosphore ; 42 : pour Belgrade, Sarkel,



encore une certaine consonance dans les écrits médiévaux, bien qu'elle ne paraisse plus en surface comme la langue de l'État. Ce vocabulaire latinisé s'inscrit en fait dans le langage officiel tout comme la langue hellénique a durant l'Antiquité influencé le latin<sup>159</sup>. Ce bagage permet à Constantin VII de défendre l'idée d'une ascendance latine – notamment en rattachant au latin le terme de *patrion* (ou *πάτριον*) – et ce malgré l'utilisation du grec, une autre langue « romaine », au sein de la population et dans l'administration impériale. La dimension des ancêtres communs chez les Latins est en fait le fondement d'une parenté élargie reliant les Romains ensemble. Celle-ci constitue un autre aspect du discours d'ethnicité romaine au Moyen Âge. Selon Ioannis Stouraitis, le bagage culturel latin devient après le VII<sup>e</sup> siècle un mythe politique à la base de la compréhension impériale du passé<sup>160</sup>. Le fait de clamer cet héritage est de son point de vue une façon de réaffirmer l'exclusivité byzantine sur la romanité afin de contrebalancer le discours occidental de l'époque<sup>161</sup>.

Sur ce point, il est possible de donner crédit à Stouraitis. Les puissances étrangères, dont la papauté, tendent en effet à partir du VIII<sup>e</sup> siècle à catégoriser les Byzantins comme des *Greci*<sup>162</sup>. Clemens Gantner retrace cet étiquetage dans les correspondances papales, notamment sous Adrien I<sup>er</sup> (772-795). Durant le règne de ce dernier, le terme acquiert une connotation péjorative puisqu'utilisé pour vilipender l'Empire d'Orient et ainsi distinguer le *Rhōmaios* constantinopolitain du *Romanus* romain<sup>163</sup>. Dans la perspective occidentale,

---

Tamatarcha et Sotirioupolis ; 44 : pour Manzikert et les environs ; 46 : pour Ardanoutzi ; 50 : pour Maïna ; 53 : de nouveau pour Kherson.

<sup>159</sup> Frédérique Biville, « The Graeco-Romans and Graeco-Latins », p.94-95.

<sup>160</sup> Ioannis Stouraitis, « Roman identity in Byzantium », p.217.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p.216.

<sup>162</sup> Clemens Gantner, « The Label 'Greek' in the Papal Diplomatic Repertoire in the Eight Century », dans Walter Pohl and Geyda Heydemann (éds), *Strategies of Identification*, p.303-349.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p.312.

il ne s'agit pas seulement d'une distinction linguistique, mais également culturelle dans laquelle le *Romanus* est le seul aspirant légitime à la *Romanitas*<sup>164</sup>. Ce discours politique véhiculé par les autorités ecclésiastiques de la sphère latine s'ancre après 800 dans le titre d'*Imperator Romanum* octroyé à Charlemagne. En devenant empereur, le roi franc exploite un levier de prestige et de légitimité considérable pour assurer sa domination sur ses vassaux. Cependant, ce dernier n'adopte pas la romanité comme étiquette identitaire puisque l'héritage romain et la revendication d'une continuité historique demeurent du ressort papal<sup>165</sup>. Le titre impérial est pour le roi, le patrimoine culturel pour le pape. L'empereur d'Orient, qui rassemble les deux sous son sceptre, doit donc être exclu de ce discours idéologique visant à revendiquer la *Romanitas*. L'étiquetage de *Greci*, qui provient d'abord de la papauté avant d'être utilisé par l'ensemble de l'Occident, a donc un but strictement politique.

### ***Des Graikoi romains : Conceptualiser la grécité dans l'Empire d'Orient***

La catégorisation étrangère est un autre argument utilisé par les tenants de l'identité grecque pour valider leur propos. Selon eux, le fait que les Francs et les Slaves, par exemple, qualifient les Byzantins de Grecs, viendrait prouver la présence d'une grécité<sup>166</sup>. Toutefois, l'emploi d'une catégorisation externe envers les Romains d'Orient ne garantit

---

<sup>164</sup> Clemens Gantner, « *Romana urbs* », p.475.

<sup>165</sup> Walter Pohl, « Romanness: A multiple identity and its changes », p.407.

<sup>166</sup> Speros Vryonis, « Greek Identity in the Middle Ages », p.29-30 et 33. Comme il a déjà été expliqué, les Francs utilisent *Greci*, le pluriel de *Graecus*, pour désigner les Romains d'Orient. Les Slaves emploient quant à eux *Greki*, *Grik* ou *Gyrk*. Quant aux Arabes, ils utilisent *Rum* ou, pour désigner les anciens habitants de l'Anatolie, *Yunan* (Ioniens). À ce niveau, l'interprétation de Vryonis est d'autant plus douteuse qu'il traduit *Rum* par « Grecs ». Dans Anthony Kaldellis, « The Social Scope of Roman Identity », p.194-197, une analyse des sources étrangères provenant des Arabes, avec une traduction de *Rum* par « Romains », l'amène à affirmer à l'inverse que ceux-ci identifient les Byzantins comme des Romains.

pas que ces derniers l'acceptent. Il convient à ce titre de s'attarder à l'utilisation de l'équivalent grec de *Graecus*, à savoir *Graikos* (ou Γραικός), et de voir son utilisation dans les écrits de Constantin VII. Le terme est en effet utilisé par les Romains d'Orient à des fins fort différentes de son calque occidental. Historiquement, *Graikos* trouve son premier emploi dans l'ouvrage *Meteorologica* d'Aristote (384-322 av.J.-C.) : « [La vieille Hellade] est près de Dodone et de l'Achéloos; celui-ci a en effet souvent changé son cours. Les Selles habitaient là ainsi que ceux appelés autrefois Grecs (Γραικοὶ) et aujourd'hui Hellènes »<sup>167</sup>. Ce dernier traverse la barrière linguistique au cours du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. pour être calqué en latin. En effet, lors de la conquête romaine du sud de l'Italie, les légions rencontrent des habitants originaires de Graea, en Béotie, se qualifiant de *Graikoi*<sup>168</sup>. Les Romains étendent alors l'étiquette à l'ensemble des habitants de la Grèce. L'utilisation du terme *Graikoi* en Orient recèle donc une certaine pertinence, puisqu'elle permet de voir comment la grécité est conceptualisée dans un contexte médiéval et oriental. Constantin VII utilise ce terme selon deux déclinaisons distinctes, mais qui ont en commun de ne marquer aucune auto-identification. La première est anachronique, c'est-à-dire qu'elle fait référence aux *Graikoi* d'une époque antérieure à celle de Constantin VII. Une telle utilisation se fait entre autres lorsqu'il traite des premiers habitants du thème d'Hellas :

La contrée fut appelée Hellas à partir d'Hellène fils de Deucalion, lui qui après avoir dominé la Phthiotide nomma Hellènes à la place des Grecs (Γραικῶν) ceux qui étaient devenus ses sujets. Alors, pour la première fois, l'Hellade fut nommée<sup>169</sup>.

<sup>167</sup> Aristote, *Meteorologica*, I. XIV, 22 : *Αὕτη δ' ἐστὶν ἡ περὶ Δωδώνην καὶ τὸν Ἀχελῶον· οὗτος γὰρ πολλαχοῦ τὸ ρεῦμα μεταβέβηκεν· ὄκουν γὰρ οἱ Σελλοὶ ἐνταῦθα καὶ οἱ καλούμενοι τότε μὲν Γραικοὶ νῦν δ' Ἕλληνες.*

<sup>168</sup> Ronald Mellor, « The Confrontation between Greek and Roman identity », p.87.

<sup>169</sup> *De Thematis*, p.89 : *Ἑλλάς ἡ χώρα ἐκλήθη ἀπὸ Ἑλλήνος τοῦ Δευκαλίωνος, ὃς δυναστεύσας τῆς φθιώτιδος τοὺς ὑπηκόους ἑαυτῷ γενομένους ἀντὶ Γραικῶν Ἑλληνας ἐκάλεσε· καὶ τότε πρῶτον Ἑλλάς ὠνομάσθη.*

Dans ce cas-ci, c'est à la souche des Hellènes dont il est fait référence. *Graikoi*, que Constantin VII utilise ici de manière similaire à Aristote, détermine donc une altérité dans le temps.

La deuxième utilisation du terme est synchronique puisqu'elle désigne des communautés contemporaines de l'empereur qui habitent au sein de l'Empire. En effet, dans sa description du thème d'Opsikion, division administrative du nord-ouest de l'Anatolie, l'empereur mentionne : « Quant aux territoires qui vont jusqu'à la mer et Cyzique, des Phrygiens et des Grecs (Γραικοί) les habitent, eux qui ont enrichi leur dénomination à partir du Granique »<sup>170</sup>. La mention des Phrygiens aux côtés des *Graikoi*, qui répète en partie ce qui a été évoqué dans la description dialectologique évoquée plus haut, peut d'abord paraître incongrue. Ce peuple fait en effet référence à la Phrygie, un ancien pays d'Asie mineure établi entre les XII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> av. J.-C., et donc bien avant la conquête romaine. Il peut résulter de cette nomenclature une certaine impression d'anachronisme dans la recension des *ethnê* de l'empereur. Si les Phrygiens sont un peuple d'une autre époque, les *Graikoi* évoqués à leurs côtés pourraient l'être tout autant, réfutant ainsi le propos tenu d'un emploi synchronique du terme. Il est donc nécessaire de situer dans leur contexte ces Phrygiens qui habitent à leurs côtés en Asie mineure afin de donner par extension un sens à la conceptualisation de la grécité chez Constantin VII. Ces derniers ne sont pas seulement mentionnés dans l'Opsikion, mais également dans l'Anatolique, qui « est habitée de cinq communautés (ἔθνῶν) : les Phrygiens, les Lycaoniens, les Isauriens, les Pamphiliens et les Pisidiens »<sup>171</sup>. Ce passage est parfois interprété comme une preuve

<sup>170</sup> *De Thematibus*, I. IV, 14-16 : τὰ δὲ πρὸς θάλασσαν καὶ τὴν Κύζικον κατοικοῦσι Φρύγες τε καὶ Γραικοί, ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ Γρανικοῦ τὴν ὀνομασίαν πλουτήσαντες·

<sup>171</sup> *De Thematibus*, I. I. 42-44 : τὸ νῦν Ἀνατολικὸν καλούμενον θέμα ὑπὸ πέντε ἔθνῶν κατοικεῖται, Φρυγῶν, Λυκαόνων, Ἰσαύρων, Παμφύλων, Πισιδῶν.

du caractère multiethnique de la romanité médiévale. Afin de réfuter cette idée, Anthony Kaldellis avance que les *ethnê* mentionnées sont anachroniques et ne font pas référence à l'époque de Constantin VII. Il mentionne qu'elles représentent tout au plus de vagues stéréotypes basés sur des réalités géographiques et non des regroupements ethniques<sup>172</sup>. Si l'accent que Kaldellis met sur l'aspect géographique mérite une certaine attention, l'interprétation qu'il offre n'aide pas à comprendre les propos de l'empereur. Elle implique en effet que Constantin VII lancerait des ethnonymes antiquaires dépourvus de toute signification et d'authenticité, ce qui est peu probable puisque *De Thematibus* est un traité pratique destiné aux fonctionnaires de l'Empire<sup>173</sup>. Il devient donc nécessaire, toujours dans l'optique de situer les *Graikoi* et les Phrygiens dans une perspective synchronique, de proposer une interprétation des *ethnê* dans le contexte de cette œuvre.

Les thèmes d'Opsikion et d'Anatolie se situent dans la portion occidentale de l'Asie mineure qui, durant l'Antiquité, est en effet habitée par plusieurs groupes ethniques non-romains. Le géographe du I<sup>er</sup> siècle Strabon, qui est natif de la région, compile des informations sur les différentes communautés anatoliennes dans son immense traité *Geographika*. Ces dernières sont mentionnées en tant qu'*ethnê* parlant des langues différentes et occupant chacun des territoires distincts<sup>174</sup>. La langue phrygienne, par exemple, est toujours bien vivante et laisse des traces dans les documents épigraphiques jusqu'au V<sup>e</sup> siècle<sup>175</sup>. Entre ces peuples existent des frontières perméables, puisque ces derniers sont loin d'être isolés et interagissent constamment ensemble. L'arrivée des

---

<sup>172</sup> Anthony Kaldellis, *Hellenism in Byzantium*, p.96.

<sup>173</sup> Hélène Ahrweiller, « Sur la date du *De Thematibus* de Constantin VII Porphyrogénète », *Travaux et mémoires*, n.8, 1981, p.3.

<sup>174</sup> *Geographika*, XII. I. C533, 1-2.

<sup>175</sup> Claude Brixhe, « Interactions between Greek and Phrygian under the Roman Empire », dans James Adams, Mark Janse et Simon Swaine (éds), *Bilingualism in Ancient Society*, p.252.

Romains et l'imposition du joug impérial amènent toutefois un changement dans le paysage ethnographique, puisqu'au-delà des délimitations ethniques jusqu'alors floues s'instaure avec les provinces un découpage administratif fixe. Constantin VII mentionne lui-même ces changements en disant qu'ils « furent tous sans exception asservis et devinrent mélangés sous une autorité » (ἔδουλώθησαν ἅπαντες καὶ ἐγένετο συμμιγεῖς ὑπὸ μίαν ἀρχήν)<sup>176</sup>. Plusieurs *ethnê*, y compris les Phrygiens, se fondent alors dans le paysage provincial au point où les termes *ethnos* et province en viennent à se confondre et à devenir pratiquement des synonymes<sup>177</sup>. Au IV<sup>e</sup> siècle, l'Asie mineure comprend les divisions territoriales de Lycaonie, d'Isaurie, de Pamphylie, de Pisidie et, enfin, deux portant le nom de Phrygie. Ces dernières deviennent les vecteurs d'expression d'identités communautaires tout en s'éloignant des ethnicités indigènes préromaines<sup>178</sup>. La Phrygie, dans ses frontières provinciales telles que définies par les Romains, comprend non seulement des descendants de Phrygiens, mais d'autres groupes comme les Galates<sup>179</sup>. Pourtant, tous les habitants du territoire délimité sont appelés *Phryges* (ou Φρύγες) sans égard de leur origine ethnique. Il se produit donc avec l'établissement d'un nouvel ordre politique des changements structurels dans lesquels les ethnonymes non-romains à l'intérieur de l'Empire en viennent à faire référence aux lieux d'origine plutôt qu'à des groupes se fondant sur un rattachement à des ancêtres communs. Il s'agit en fait d'un processus mis en place par le pouvoir impérial

---

<sup>176</sup> *De Thematibus*, I, I, 47.

<sup>177</sup> Fergus Millar, « Ethnic Identity in the Roman Near east, A.D. 325-450: Language, Religion, Culture », *Mediterranean Archeology*, n.11, 1998, p.163. Il s'agit d'une signification que peut prendre *ethnos*. Une autre sera présentée dans le troisième chapitre. Comme bien des termes grecs, la charge sémantique que porte *ethnos* est lourdement influencée par le contexte dans lequel il est utilisé. Chaque utilisation doit donc se soumettre à une analyse approfondie tout en gardant à l'esprit l'idée générale qui demeure celle d'un groupe de condition commune, pouvant ainsi faire référence à une communauté régionale sous-jacente à la romanité dans la hiérarchie des identités ou bien à un peuple étranger.

<sup>178</sup> Stephen Mitchell, « Ethnicity, Acculturation and Empire in Roman and Late Roman Asia Minor », dans Stephen Mitchell et Geoffrey Greatrex (éds), *Ethnicity and Culture in Late Antiquity*, p.125 et 134.

<sup>179</sup> Peter Thonemann, *Roman Phrygia: Society and Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p.60-61.

depuis la période du Haut-Empire qui vise à restructurer le local et le régional<sup>180</sup>. La géographie prend alors l'ascendant sur l'ethnicité dans la dénomination des communautés, mais les ethnonymes survivent tout de même. Ainsi, la Phrygie se maintient comme région et entité territoriale romaine et ses habitants demeurent qualifiés de Phrygiens, mais cette appellation n'a plus, selon l'usage qu'en fait Constantin VII, de consonance ethnique et ne vient pas concurrencer la romanité. Par conséquent, elle ne vient pas forcément appuyer l'idée d'une multiethnicité, mais plutôt de la présence de plusieurs niveaux dans un discours d'ethnicité romaine, comme le veut le modèle de Guy Halsall mentionné en introduction.

Cette brève parenthèse sur la catégorisation des Phrygiens permet de concevoir une certaine synchronie dans la mention de ce groupe comme *ethnos*, et par extension de l'authenticité du terme *Graikoi* dans la recension du *De Thematibus*. Ce terme peut-il toutefois être vu comme emblématique de la conceptualisation de la grécité par Constantin VII ? Dans quelles mesures est-il possible de considérer cet ethnonyme ? Pour répondre à ces questionnements, il est nécessaire de remonter à l'une des principales références de Constantin VII, à savoir l'écrivain du VI<sup>e</sup> siècle Étienne de Byzance. Ce dernier a réalisé pour le compte de l'empereur Justinien I<sup>er</sup> (527-565) l'*Ethnikon*, un lexique géographique comprenant une liste des villes et des *ethnê* de l'Empire. Encore une fois, *ethnos* doit être compris dans ce contexte comme une « communauté », voire une « communauté provinciale », et influence en ce sens la signification d'*ethnikos*<sup>181</sup>. Étienne de Byzance consacre une section aux *Graikoi* :

---

<sup>180</sup> Clifford Ando, « Imperial identities », dans Tim Whitmarsh, *Local Knowledge and Microidentities*, p.45.

<sup>181</sup> Ce terme grammatical est lié à *ethnos*. Il représente en fait le caractère de ce qui est du groupe et peut donc signifier ce « qui indique le lieu d'origine ». Sous l'Empire romain, il prend également la signification de quelque chose de nature « provinciale », « communautaire » ou encore « urbaine ».

*Graikos* : Avec un accent aigu sur la dernière syllabe, l'Hellène, [ou] le fils de Thessalos, depuis lequel les Hellènes sont nommés *Graikoi*. Mais Kephálôn nomme aussi le fleuve Granique de cette façon. *Graikos* le nom propre est prononcé avec l'accent grave. Le gentilé (ἔθνικόν)<sup>182</sup>, comme je l'ai dit, est frappé de l'accent aigu<sup>183</sup>.

L'ethnonyme recèle donc plusieurs particularités, la première étant l'adéquation avec le terme *Hellên* (ou Ἑλλήν). *Graikos* peut ainsi être utilisé comme synonyme et faire référence au peuple de Grèce ou aux locuteurs de la langue grecque. À ce titre, il convient de citer ce passage du *De Administrando* : « Nicéphore tenait le sceptre des Romains et [les Slaves] qui étaient dans le thème du Péloponnèse décidèrent de se révolter et pillèrent d'abord les habitations de leurs voisins, les Grecs (Γραικῶν) »<sup>184</sup>. Ces lignes sont abondamment reprises par divers historiens pour différents usages. Speros Vryonis, entre autres, l'utilise comme une confirmation de l'identification par l'empereur Constantin VII de ses citoyens en tant que Grecs<sup>185</sup>. En ce sens, le pouvoir impérial byzantin aurait accepté la catégorisation des étrangers<sup>186</sup>. Toutefois, tout au long du *De Administrando*, Constantin VII se qualifie comme « empereur des Romains » (ὁ τῶν Ῥωμαίων βασιλεύς) et son Empire comme la *Rhōmania* (ἡ Ῥωμανία). En suivant l'argumentation de Vryonis, qui semble interpréter le passage de manière isolée, comment alors donner sens à toute

<sup>182</sup> Le choix de « gentilé » pour traduire *ethnikon* s'est fait en fonction du contexte dans lequel le terme est utilisé. En effet, à plusieurs reprises, notamment lorsqu'il traite des villes, Étienne de Byzance utilise *ethnikon* pour qualifier les gens originaires d'emplacements précis. Par exemple, lorsque l'auteur mentionne Byzance (B. 189, 190), il indique « qu'elle fut renommée Constantinople et Nouvelle-Rome » (μετωνομάσθη δὲ καὶ Κωνσταντινούπολις καὶ Νέα Ῥωμη) et que « l'*ethnikon* [est] Constantinopolitain » (τὸ ἐθνικὸν Κωνσταντινοπολίτης). L'utilisation est ainsi en concordance avec la déclinaison « qui indique le lieu d'origine », évoquée dans le *Grand Bailly* (p.581, 3). En français, le terme « gentilé » rend compte de cette signification.

<sup>183</sup> Étienne de Byzance, *Ethnika*, G. 212, 107 : Γραικός · ὁ Ἑλλήν, ὄξυτόνως, ὁ Θεσσαλον υἱός, ἀφ' οὗ Γραικοὶ οἱ Ἑλληνας. Κεφάλων δὲ καὶ τὸν Γρανικὸν ποταμὸν ἐντεῦθεν κληθῆναι. τὸ δὲ Γραικός τὸ κύριον βαρύνεται. τὸ οὖν ἐθνικὸν ὄξυνεται. λέγεται καὶ Γραικίτης καὶ Γραικίς τὸ θηλυκόν.

<sup>184</sup> *De Administrando*, 49, 4-6 : Νικηφόρος τὰ τῶν Ῥωμαίων σκήπτρα ἐκράτει, καὶ οὗτοι ἐν τῷ θέματι ὄντες Πελοποννήσου ἀπόστασιν ἐνοήσαντες, πρῶτον μὲν τὰς τῶν γειτόνων οἰκίας τῶν Γραικῶν ἐξεπόρθουν καὶ εἰς ἀρπαγὴν ἐτίθεντο.

<sup>185</sup> Speros Vryonis, « Greek Identity in the Middle Ages », p.31.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p.29-30.



cette nomenclature ? De quels Romains Constantin VII serait-il l'empereur s'il considérait vraiment tous les citoyens de son Empire comme des Grecs ? Gill Page préfère qualifier les *Graikoi* mentionnés par Constantin comme les habitants non-Slaves du Péloponnèse sans aucune consonance d'auto-identification<sup>187</sup>, interprétation à laquelle il est possible de se rattacher. Ioannis Stouraitis offre une interprétation similaire en mentionnant que l'ethnonyme *Graikos* sert à catégoriser l'une des communautés faisant partie du plus grand ensemble des sujets *romains* de l'Empire<sup>188</sup>.

Les *Graikoi* contemporains de l'empereur Constantin VII sont donc non seulement situés dans le Péloponnèse, mais également en Asie mineure, puisque ce dernier, tout comme Étienne de Byzance quelques siècles plus tôt, les mentionne comme habitant les environs du fleuve Granique. Ces passages laissent donc entendre un sens très restreint au terme *Graikoi*. En effet, comparé à son sens plus large où il est utilisé comme synonyme des Hellènes, Constantin VII l'utilise aussi pour désigner une communauté de son Empire. Est-ce que l'empereur favoriserait une utilisation très étroite du terme afin de répondre à l'étiquetage occidental de *Greci* et ainsi limiter la portée du discours hostile à l'endroit des Romains d'Orient ? L'interprétation est plausible compte tenu du contexte général dans lequel l'Empire d'Orient du X<sup>e</sup> siècle se place. En effet, ce dernier entame une reprise et se repositionne comme puissance à l'échelle méditerranéenne. En l'absence d'un empereur d'Occident, titre ayant été laissé vacant depuis 928, il est ainsi en mesure de réaffirmer l'exclusivité orientale sur la romanité. Les autorités impériales y tiennent à un point tel que l'évêque Liutprand de Crémone est sévèrement rabroué lorsqu'il tente de faire reconnaître l'empereur Otton I<sup>er</sup> lors de sa deuxième visite à Constantinople en 968, soit près d'une

---

<sup>187</sup> Gill Page, *Being Byzantine*, p.67.

<sup>188</sup> Ioannis Stouraitis, « Roman identity in Byzantium », p.208-209.

décennie après la mort de Constantin VII<sup>189</sup>. Cette interprétation mériterait une étude plus approfondie, mais il est possible d'affirmer en fonction des objectifs de ce mémoire que la conceptualisation de la grécité au travers du terme *Graikoi* ne se fait pas en fonction d'une identification à la grécité. Ce terme, sur lequel est calqué *Greci*, est plutôt employé pour désigner les habitants du Péloponnèse et du Granique.

Dans ce premier volet, une interprétation a été proposée sur la relation entre les Romains et les éléments grecs qui sont, dans les faits, présents dans l'Orient médiéval au travers de la langue d'usage et de la culture intellectuelle. C'est dans la teneur de cette présence et sa potentielle résonance sur le discours identitaire byzantin que le propos s'est voulu plus insistant. Pour ce faire, il a fallu distinguer grécité et hellénisme. Alors que le premier représente un fait et une conscience d'appartenance grecs, le second est un bagage savant, littéraire et culturel qui a été l'objet d'appropriation dans les époques suivant la période qui l'a engendré. Alors que la culture intellectuelle hellène, la *paideia*, est très prisée dans l'Empire romain de l'Antiquité et du Moyen Âge, celle-ci ne vient pas pour autant prouver la présence d'une identité grecque. Au contraire, elle vient plutôt renforcer la romanité à titre de marqueur dans le schéma plus large d'un discours d'ethnicité. Il en est de même pour la langue hellénique, qui devient une sorte de « langue associée » que les Romains s'approprient et qui devient un référent si fort qu'il supplante ultimement la langue ancestrale, le latin. Ce dernier demeure du ressort des ancêtres communs auxquels lesdits « Byzantins » s'affilient malgré un discours occidental les étiquetant comme *Greci*. Cet

---

<sup>189</sup> Constanze M.F. Schummer, « Liutprand of Cremona – a diplomat? », dans Jonathan Shepard et Simon Franklin (éds), *Byzantine Diplomacy*, p.197-198.

ethnonyme, qui constitue une catégorisation externe, ne signifie pas non plus la présence d'une identité grecque à Byzance puisque l'utilisation de son équivalent grec par les Romains d'Orient est fort différente. En effet, *Graikos* recèle une signification beaucoup plus restreinte que celle de l'étiquette de *Graecus*, puisqu'il désigne une communauté impériale sans consonance d'auto-identification. Si davantage de preuves sont nécessaires pour considérer l'emploi de *Graikoi* comme un moyen de refus de l'étiquette *Greci*, ce terme et son utilisation montrent toutefois que la grécité n'est pas conceptualisée sous une connotation identitaire dans l'Orient médiéval. La langue des Hellènes est un marqueur ethnoculturel dans le discours d'ethnicité romaine et l'hellénisme vient nourrir des pratiques et des conventions sociales sur lesquelles il convient d'accorder le prochain volet de cette étude.

## CHAPITRE 2

### L'EMPEREUR, LES ÉLITES ET LES MARQUEURS DE L'ORDRE POLITIQUE ROMAIN

Le chapitre précédent s'est voulu une réflexion critique sur certaines perspectives historiographiques et constitue par conséquent une amorce pour proposer un modèle d'interprétation alternatif. La langue et la culture intellectuelle grecques ont été présentées comme parties prenantes d'une identité conceptualisée comme romaine au travers d'un discours d'ethnicité par celui ou ceux qui le véhiculent, en l'occurrence ici l'empereur Constantin VII. Si la romanité forme un tel construit, encore faut-il compléter le portrait de cette appartenance en identifiant les autres marqueurs qui lui sont sous-jacents. Le premier volet de l'appartenance romaine, plus politique, implique de faire partie de l'Empire, d'être loyal à son État et de contribuer à sa préservation. Cette définition est en outre avancée avec plusieurs nuances dans les contributions de Page et de Stouraitis abordées dans le bilan historiographique<sup>190</sup>. Le présent chapitre a pour objectif de se consacrer à cette composante politique de l'identité romaine et plus précisément de faire ressortir les conventions qui la modulent à partir du portrait que dresse Constantin VII.

À cet effet, l'ouvrage *De Ceremoniis* contient certains passages pertinents. Il ne convient bien entendu pas de faire une analyse de chaque composante de cette source, dont les spécificités ont pour la plupart fait objet de riches traitements historiographiques. L'intérêt accordé aux processions cérémonielles est plutôt lié à la projection qu'elles renvoient d'une image publique de l'Empire en fonction de la réalité politique de l'époque.

---

<sup>190</sup> En guise de rappel, Page complète cette définition politique avec une composante ethnique dans Gill Page, *Being Byzantine*, p.43. Stouraitis, pour sa part, la combine avec une appartenance au cercle des élites dans Ioannis Stouraitis, « Roman identity in Byzantium », p.213-214.

En ce sens, il faut éviter le piège d'une analyse voyant un guide de procédures immuables, puisque les pratiques qui y sont décrites ont également comme vocation de véhiculer des messages de circonstance<sup>191</sup>. Il s'agit en fait d'un paradoxe intéressant puisque le cérémonial expose un idéal, celui de l'ordonnement symétrique des pratiques sociales incarnées par la *taxis* (ou *τάξις*), mais celle-ci n'est qu'une image qui se crée en fonction d'un besoin de consolidation d'un pouvoir impérial en quête de légitimité<sup>192</sup>. De plus, les descriptions sont mises en place afin de satisfaire des intérêts politiques circonstanciels et offrir un support de légitimité à l'empereur, pratique qui demeure fréquente sous plusieurs de ses successeurs comme on le voit avec les ajouts au *De Ceremoniis* suivant la mort de Constantin VII<sup>193</sup>. Ainsi, ces descriptions que l'on souhaite « immuables » sont sujettes à de nombreux changements en fonction des besoins du temps. Par conséquent, les procédures cérémonielles trouvent une certaine pertinence dans une analyse portant sur la conception d'un ordre politique, puisqu'elles s'inscrivent en tant qu'outil de revitalisation des traditions romaines dans un contexte médiéval et oriental<sup>194</sup>.

De manière générale, l'interprétation défendue dans ce chapitre sera celle d'une projection de la romanité dans le discours officiel de Constantin VII comme symbole d'une conscience sociale se nourrissant de conventions héritées de l'Antiquité. Celles-ci définissent entre autres des règles et des principes qui interagissent ensemble dans une dynamique définissant un système « romain » dont l'empereur est le gardien. Une telle

---

<sup>191</sup> Michael McCormick, « Analysing Imperial Ceremonies », *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, n.35, 1985, p.2.

<sup>192</sup> Zoe-Antonia Woodrow, *Imperial ideology in middle Byzantine court culture: the evidence of Constantine porphyrogenitus's De ceremoniis*, Duram theses, Durham University, 2001, p.246.

<sup>193</sup> L'exemple des ajouts faits par Nicéphore II sont évoqués plus bas.

<sup>194</sup> Averil Cameron « The Construction of Court ritual: the Byzantine Book of Ceremonies », dans David Cannadine et Simon Price (éds), *Rituals of Royalty: Power and Ceremonial in Traditional Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p.118. Constantin VII affirme lui-même dans la préface du Livre II du *De Ceremoniis* qu'il constitue sous forme écrite l'assise d'une longue tradition orale (R516).

analyse peut sembler à première vue n'identifier que des éléments étant factuellement dans l'ordre de l'idéologie politique. Cependant, le propos du chapitre, en ligne directe avec l'orientation générale de cette étude, est de voir comment ces aspects sont vus et articulés dans la conception identitaire romaine comme marqueurs culturels. Autrement dit, ce ne sont pas les simples faits qui attirent l'intérêt, mais leur utilisation dans le discours impérial qui engendre l'*idée* de les voir comme propres aux Romains d'Orient. On voit en effet incorporé dans l'identité romaine une dimension idéologique qui est conçue comme distincte et qui marque les conditions de base de la participation à la culture commune. À la lumière des récents débats historiographiques et de passages-clés du *De Ceremoniis* et du *De Administrando*, il sera démontré que ce volet de l'identité romaine s'exprime avant tout par le rattachement à un État impersonnel et à des consensus sociaux hérités de la *Res Publica* antique. Le propos qui sera avancé s'accordera avec l'idée d'une identité d'allégeance, en autant que l'on précise à qui ou à quoi elle doit se manifester. L'empereur, bien qu'étant un acteur important dans l'ordre romain, n'en contrôle pas forcément tous les rouages puisque son pouvoir doit être accepté par les différentes factions de l'Empire. Par conséquent, l'allégeance à la base du rattachement à la romanité ne se fait pas *a priori* qu'à sa personne, mais à l'État. Ce chapitre compte également démontrer que la romanité n'est pas attribuée dans le discours impérial qu'à un cercle d'élite. Pour ce faire, il conviendra de voir comment l'aristocratie en question est constituée. Il sera avancé que la construction d'une élite, à partir du portrait qu'en fait Constantin VII, est en fait un moyen pour préserver le système qui, lui, rattache sur le plan politique le groupe des Romains dans son ensemble.

***L'État et son gardien : Revoir la place de l'empereur dans l'ordre politique romain***

Dans son imposant ouvrage sur la barbarologie, Yves-Albert Dauge identifie dans la pensée romaine deux pôles universels, le premier, et le plus valorisé, étant la romanité. Cette dernière est ancrée autour de valeurs considérées exemplaires, comme l'*Humanitas* qui a été brièvement mentionnée dans le chapitre précédent<sup>195</sup>. Celle-ci implique en outre que l'individu soit guidé par la raison, contrastant ainsi avec l'autre pôle, la barbarie, qui est davantage négatif puisque basé sur l'absence de valeurs, c'est-à-dire sur ce qui doit être surmonté tels les instincts primaires et les passions<sup>196</sup>. Cette polarisation demeure ancrée, à quelques nuances près, dans l'esprit des Romains au fil des siècles puisque, à l'inverse des barbares caractérisés par des organisations sociales en proie à l'arbitraire des puissants, on oppose au Moyen Âge la vision d'un système étatique équilibré, la *Politeia*<sup>197</sup>. Dans celle-ci doivent régner un ordre et un équilibre dont les caractéristiques sont incarnées par le thème de la *taxis*. Au sein de ce schéma, l'empereur revendique une place centrale puisqu'il se considère comme le gardien du système romain et se voit attribué, entre autres, la charge de la conservation du patrimoine culturel et de la tradition<sup>198</sup>. C'est à ce titre que l'on manifeste dans les processions un certain respect envers lui, souligné en outre par la *proskynèse* (ou *προσκύνησις*). Cette salutation cérémonielle, qui implique une

---

<sup>195</sup> Yves-Albert Dauge, *Le Barbare : Recherche sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, Bruxelles, Latomus, 1981, p.537.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p.544.

<sup>197</sup> Anthony Kaldellis, *The Byzantine Republic*, p.70. En guise de rappel, la *Politeia* (ou Πολιτεία) telle que définie en note 21, est un régime politique dans lequel se définit une trame républicaine issue de la *Res Publica* antique.

<sup>198</sup> Béatrice Beaud, « Le savoir et le monarque : Le Traité sur les Nations de l'empereur byzantin Constantin VII Porphyrogénète », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol.45, n.3, 1990, p.560. Beaud reprend ici l'idée de Paul Lemerle dans « L'encyclopédisme du Xe siècle », dans *Le premier humanisme byzantin. Notes et remarques sur enseignement et culture à Byzance des origines au Xe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971, p.267-300.

prosternation variant selon la position sociale<sup>199</sup>, est tout de même exigée à tous, allant des invités étrangers aux gens de la cour :

Se faisant poser les questions habituelles par le logothète, le protonotaire du drome apporte le présent de celui-ci [c.-à-d. l'archon de Taron] et, après l'accomplissement du cadeau, il tombe à nouveau sur le sol et, ayant fait la salutation, il sort. Encore une fois, avec un signe du préposite, l'ostiaire qui tient le bâton d'or, descend et introduit le groupe 2 : les invités bulgares qui viennent, comme il est prescrit, pour célébrer la fête avec les souverains aimant le Christ, et pour eux aussi l'arrangement précité est suivi<sup>200</sup>.

Ce passage, auquel de nombreux autres peuvent s'ajouter, montre que la prosternation est de mise devant l'empereur en temps de procession. Cette pratique renforce l'idée d'une mise en scène de l'ordre naturel où l'on dicte comment agir et où on laisse peu de place à la spontanéité. Le patriarche, en tant que délégué suprême de l'empereur en matière religieuse<sup>201</sup>, forme une exception parmi les individus qui gravitent autour de l'empereur, puisque la salutation cérémonielle ne lui exige qu'un simple baiser à l'empereur<sup>202</sup>.

En fonction de ces considérations, il serait possible de voir intuitivement la *proskynèse* comme le symbole d'un pouvoir despotique, absolu ou encore théocratique comme il est parfois prétendu<sup>203</sup>. Une autre interprétation peut toutefois être défendue, à

<sup>199</sup> Rodophe Guiland, « Autour du Livre des Cérémonies de Constantin VII Porphyrogénète. La cérémonie de προσκύνησις », *Revue des Études Grecques*, tome 59-60, fasc.279-283, 1946, p.254 ; Marie-France Auzéry, « Les aspects matériels de la taxis byzantine », En ligne.

<sup>200</sup> *De Ceremoniis*, I, 24, R138-R139 : καὶ ὑπὸ τοῦ λογοθέτου ἐρωτώμενος τὰς συνήθειας ἐρωτήσεις, εἰσάγει ὁ πρωτονοτάριος τοῦ δρόμου τὸ τοῦτον κανίσκιον, καὶ δὴ μετὰ τὴν συμπλήρωσιν τοῦ κανισκίου πάλιν ἐπὶ τῆς γῆς πεσὼν, προσκυνήσας ἐξέρχεται. καὶ πάλιν διὰ νεύματος τοῦ πραιποσίτου κατέρχεται ὁ ὀστιάριος ὁ τὴν χρυσὴν βέργαν κατέχων, καὶ εἰσάγει βῆλον β', τοὺς φίλους Βουλγάρους τοὺς κατὰ τύπον ἐρχομένους, συνορτάσσοντας τοῖς φιλοχρίστοις δεσπόταις, καὶ ἐπὶ τούτων τῆς προρρηθείσης τάξεως ἐπακολουθησάσης, [...].

<sup>201</sup> Speros Vryonis, « The Patriarchate of Constantinople and the State », dans Valerie Hotchkiss et Patrick Henry (éds), *Orthodoxy & Western Culture. A Collection of Essays Honoring Jaroslav Pelikan on His Eightieth Birthday*, New York, St. Vladimir's Seminary Press Crestwood, 2005, p.113-114.

<sup>202</sup> *De Ceremoniis*, I, 9, R.69. L'utilisation du verbe *proskunēsantes* (ou προσκυνήσαντες) laisse entendre que la salutation du patriarche est tout de même dans la pratique de la *proskynèse*, mais à un degré moins marqué que celui des autres membres de la Cour. C'est dans cette optique qu'il convient de le voir comme une exception.

<sup>203</sup> Par exemple, dans Corinne Jouanno, « Réflexions sur pouvoir et démesure à Byzance », *Kentron*, n.23, 2007, p.130-131, il est mentionné que la forme d'apparition de l'empereur est une conséquence de la théorie de la sacralité impériale.



savoir que cette salutation cérémonielle est l'expression d'une juste reconnaissance envers celui qui porte sur ses épaules la tâche aussi lourde que privilégiée de gardien du système romain. En effet, bien qu'étant le centre de toutes processions, l'empereur est lui aussi tenu de respecter certaines règles dans lesquelles les pratiques sociales de la romanité prennent leur ancrage, à commencer par le cérémonial lui-même. Plusieurs cérémonies lui imposent en outre des gestes et des déplacements précis au même titre que tous les autres dignitaires:

Tous arrivent avec leurs habits de parade. Tout le sénat, les dignitaires des *scholes* et des autres *tagmes* s'habillent et prennent d'avance les insignes pour escorter les souverains. Lorsque tout est prêt, l'empereur sort de l'*Augusteus* portant son *scaramange* et le *sagion* de pourpre, escorté du personnel de la chambre et s'en va jusqu'à l'*Onopodion*<sup>204</sup>.

Ce passage est intéressant dans la mesure où il évoque la soumission de l'empereur à des pratiques qui le dépassent et qui sont appelées à se revitaliser dans le cérémonial. Celles-ci permettent de voir dans la position impériale non pas l'exercice d'un pouvoir absolu, mais plutôt un rôle séculier de garant de l'ordre politique romain<sup>205</sup>. Cette lecture proposée ici s'apparente de très près au cadre théorique élaboré dans *The Byzantine Republic* d'Anthony Kaldellis qui a été abordé dans le bilan historiographique. Celui-ci s'inspire des travaux d'Hans-Georg Beck, qui décrit le système politique romain au Moyen Âge sur la base d'une « conception d'État » (*Staatsgedanke*) issue du remodelage des idées républicaines sous le Principat d'Auguste (27 av. J.-C. – 14 ap. J.-C.)<sup>206</sup>. En réarticulant ces propos, Kaldellis présente l'Antiquité tardive et le Moyen Âge comme la « phase monarchique » de la *Res*

<sup>204</sup> *De Ceremoniis*, I, II, 47, 3-9 : Προέρχονται πάντες μετὰ ἀλλαξίμων, καὶ ἀλλάσσει πᾶσα ἡ σύγκλητος καὶ τὰ ἀξιώματα τῶν σχολῶν καὶ τῶν λοιπῶν ταγμάτων καὶ προλαμβάνουσι τὰ σκεύη πρὸς τὸ ὀψικεῦσαι τοὺς δεσπότες, καὶ ὅτε πάντα ἐτοιμασθῶσιν, ἐξέρχεται ὁ βασιλεὺς ἐκ τοῦ Αὐγουστέως, φορῶν τὸ σκαραμάγγιου αὐτοῦ καὶ σαγίου πορφυροῦν, ὀψικεύομενος ὑπὸ τοῦ κουβουκλείου, καὶ ἐξέρχεται μέχρι τοῦ Ὀνόμοδος.

<sup>205</sup> Le rôle séculier est noté dans Gilbert Dagron, *Emperor and Priest: The Imperial Office in Byzantium*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p.57. Cet élément est repris par Anthony Kaldellis, *The Byzantine Republic*, p.61. Kaldellis rebondit sur Dagron en ajoutant la remarque suivante : « *what is more surprising is that Dagron regards this as surprising, but this is because he regards the emperor in Byzantium as mostly a religious figure* ».

<sup>206</sup> Hans-Georg Beck, *Das Byzantinische Jahrtausend*, Munich, Verlag C.H. Beck, 1978, p.77-78.

*Publica* romaine<sup>207</sup>. Cette conception s'avère bien entendu contre-intuitive du point de vue de la tradition historiographique byzantine qui voit davantage dans cet Empire le symbole d'une monarchie basée sur l'orthodoxie<sup>208</sup>. Quelques critiques ont bien entendu été formulées envers les propos de Kaldellis et ces dernières tournent essentiellement autour d'un écart perçu entre la théorie républicaine et la « réalité » pratique du pouvoir byzantin<sup>209</sup>. En lui reprochant entre autres une approche essentialiste, Ioannis Stouraitis mentionne dans un compte-rendu ce qu'il croit être la base système politique romain : « *it was not common people's opinion but power networks and shifting loyalties in the army, i.e. military power, that determined the outbreak of rebellions and the outcome of civil wars, in which the vast majority of the provincial populace had a marginal or passive*

---

<sup>207</sup> Anthony Kaldellis, *The Byzantine Republic*, p.22. Kaldellis avance en outre que, dans une perspective romaine, « monarchie » et « république » ne sont pas incompatibles. Dans sa préface, il décrit cette dernière comme une idéologie générale basée sur l'idée de souveraineté du peuple (p.x). Cette adéquation est bien entendu possible dans l'optique où l'on définit la République sous le prisme de la *Res Publica* romaine et non en fonction de notre compréhension contemporaine, qui voit plutôt cette notion à l'opposé de celle d'« Empire ».

<sup>208</sup> Cette tradition historiographique est si pesante qu'il serait ambitieux de faire une liste exhaustive des auteurs et des contributions qui se sont placés dans son sillage. Quelques exemples peuvent tout de même être mentionnés, dont un article cité en note 8 : Paul Alexander, « The Strength of Empire and Capital as Seen through Byzantine Eyes », surtout aux p.345-347. Alexander avance en outre que la rhétorique politico-religieuse est basée sur une vision de l'empereur comme incarnation terrestre de l'ordre céleste. John Haldon, *Byzantium in the Seventh Century: The Transformation of a Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p.436, défend que la société byzantine se pense dans sa globalité en relation avec Dieu, que l'identité partagée est orthodoxe et que la romanité survit au travers de la notion d'*Oikoumene*. S'il y a bel et bien un lien avec Dieu, cette étude propose plutôt de le voir articulé, comme il sera proposé à partir d'exemples présentés plus bas, dans l'optique séculière du bien commun des citoyens *romains*.

<sup>209</sup> Ce débat autour des idées républicaines dans l'Empire d'Orient ouvre une discussion plus large sur le rapport entre les idées en place et les faits qui les engendrent. Il est en effet difficile de nier que les ensembles idéologiques présents dans une société soient complètement déconnectés des conditions politique, économique et culturelle qui y prévalent. Quelques réflexions sur cette relation entre recherche empirique et réflexions théoriques sont offertes dans John Haldon, « 'Jargon' vs. 'the Facts'? Byzantine History-Writing and Contemporary Debates », *Byzantine and Modern Greek Studies*, vol.9, 1985, p.95-132, et plus particulièrement p.110-113 où il dresse dans un portrait général les apports du structuralisme et du post-structuralisme dans cette étude de la relation entre le discours et les faits. En réaction à l'ouvrage de Kaldellis, Haldon actualise sa réflexion dans John Haldon, « Res publica Byzantina? State formation and issues of identity in medieval east Rome », *Byzantine and Modern Greek Studies*, vol.40, n.1, 2016, p.4-16. À la p.15-16, il reproche entre autres à *The Byzantine Republic* de marginaliser l'importance de l'aspect socioéconomique dans le fonctionnement de l'État. Autrement dit, Haldon reconnaît que Kaldellis offre une définition probante de l'idée de la *Politeia*, mais considère qu'il n'arrive pas à démontrer suffisamment en quoi elle fonctionne par l'ultime arbitrage du peuple romain. Cette critique est ramenée de manière plus ferme dans l'ouvrage cité en note 211.

*role* »<sup>210</sup>. Stouraitis mentionne à juste titre l'importance des liens de pouvoir et de l'armée dans l'établissement de l'autorité impériale, mais sa critique semble simpliste puisqu'elle dresse une opposition entre le support militaire et celui du peuple en cherchant, notamment, à les hiérarchiser et à savoir lequel prime avant tout. Pourtant, comme il sera abordé plus bas, ceux-ci forment avec le sénat deux pôles sur lesquels l'empereur fonde sa légitimité<sup>211</sup>. De plus, Kaldellis ne nie pas la présence de réseaux personnels, mais avance plutôt qu'au-delà de ceux-ci, il y a une notion d'État impersonnel imprégnée de l'idée de la *Res Publica* et ancrée dans la conscience politique des Romains<sup>212</sup>. Cette conception s'avère fondamentale dans la construction de l'idéologie sur laquelle on conçoit l'unicité des Romains.

Outre Stouraitis, il convient de mentionner une autre critique, davantage pondérée, qui provient cette fois du spécialiste chevronné de l'histoire militaire byzantine, John Haldon :

*Imperial authority could rarely be challenged effectively, and certainly not by "the people," whoever this term is meant to represent – even if it is the case that at Constantinople emperors had to be aware of and take into account the danger of alienating a large urban populace that could at times readily be manipulated by a variety of oppositional interests as well as breaking into spontaneous demonstration of discontent or hostility*<sup>213</sup>.

En tentant dans ce passage de nuancer son propos sur la « rareté » de la contestation effective du pouvoir impérial, Haldon s'expose à une légère contradiction puisqu'il

---

<sup>210</sup> Ioannis Stouraitis, « Kaldellis (A.) The Byzantine Republic: People and Power in New Rome. Cambridge MA: Harvard University Press, 2015, Pp. 290. £25,95. 9780674365407 », *Journal of Hellenic Studies*, n.136, 2016, p.296-297.

<sup>211</sup> Jean-Claude Cheynet, « Se révolter légitimement contre le *basileus* ? », *Revolte und Sozialstatus von der Spätantike bis zur Frühen Neuzeit. Révolte et statut social de l'Antiquité tardive aux Temps modernes*, Munich, Oldenbourg, 2008, p.57.

<sup>212</sup> Anthony Kaldellis, *The Byzantine Republic*, p.34-35.

<sup>213</sup> John Haldon, *The Empire That Would Not Die: The Paradox of Eastern Roman Survival, 640-740*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 2016, p.17.

mentionne la présence en bonne et due forme d'une variété d'intérêts oppositionnels. Que les détracteurs de l'empereur « manipulent » la population ou non – et que cette dernière en ait conscience ou non – le simple fait que ce ralliement du peuple puisse être délibérément souhaité par les aristocrates montre l'importance pour une personne d'influence d'avoir le support d'un plus grand nombre possible de citoyens à sa cause. Les victoires militaires ouvrent la porte au trône impérial, mais l'empereur a besoin d'être apprécié de la masse pour assurer la pérennité de son règne. S'il est possible de concevoir que, par manque d'éducation, une frange moins éduquée de la population n'ait pas autant à l'esprit les repères culturels et républicains des Romains<sup>214</sup>, son rôle dans la réification de ces idées n'est en aucun cas marginal puisqu'elle sanctionne la légitimité de l'empereur au travers des différents moyens d'interaction qu'elle a avec le pouvoir.

À cet effet, Nike-Catherine Koutrakou apporte plusieurs éclaircissements dans une thèse consacrée aux moyens que les autorités impériales ont pour interagir avec la population et aux réactions des autres factions. Elle mentionne en outre la préoccupation dans les hautes strates d'avoir une opinion publique qui leur est favorable<sup>215</sup>. En ce sens, le but final de l'empereur est de voir au bien commun, ou du moins de transmettre l'image d'un prince bienveillant qui s'en préoccupe<sup>216</sup>. Toujours selon Koutrakou, les citoyens sont ultimement appelés, en tant que sujets de l'Empire, à légitimer son pouvoir<sup>217</sup>. Parmi le public cible de la propagande, l'armée forme bien entendu un groupe de choix, d'où son importance particulière dans la proclamation d'un prétendant au pouvoir impérial<sup>218</sup>. Il

---

<sup>214</sup> John Haldon, « Res publica Byzantina? », p.10.

<sup>215</sup> Nike-Catherine Koutrakou, *La propagande impériale byzantine : Persuasion et réaction (VIII-X<sup>e</sup> siècle)*, Athènes, Université nationale d'Athènes, 1994, p.56.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p.115-117 et 120.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p.326.

<sup>218</sup> *Ibid.*, p.350.

semble donc peu approprié d'hierarchiser l'importance des supports militaire et populaire comme le fait Stouraitis, puisque ces derniers sont acquis selon une même logique : le ralliement à un empereur que l'on juge apte à veiller sur la *Politeia*, équivalent en langue grecque de la *Res Publica*<sup>219</sup>. Le fait qu'une société soit guidée par des principes issus de cette tradition antique n'empêche évidemment pas qu'il y ait des écarts circonstanciels entre la théorie et la pratique. Un régime politique peut avoir des failles que certains individus n'hésitent pas à exploiter, tendance qui se reflète entre autres dans nos démocraties contemporaines. En effet, malgré qu'elles se réclament porteuses de principes phares comme l'égalité, il est tout de même possible pour certains individus ou certains groupes d'avoir un plus grand poids dans les décisions politiques. Voir les réseaux personnels des élites de l'Empire d'Orient comme incompatibles avec l'idée d'un État impersonnel, d'une *Politeia*, basée sur des principes républicains semble donc suivre une logique de deux poids, deux mesures. De plus, une République n'empêche pas l'existence d'une certaine aristocratie, comme on le voit durant la période de l'histoire romaine que les historiens, antiquisants ou non, qualifient de « républicaine ».

En dépit du rôle central de l'empereur dans la société romaine, ce dernier doit donc respecter des conventions inhérentes à la tradition ancestrale de la *Res Publica*. Le pouvoir au sein de celle-ci est légitimé au travers de ce qu'Egon Flaig qualifie d'*Akzeptanzsystem* (littéralement : « système d'acceptation ») dans lequel les principaux groupes sociaux tels le sénat, le peuple et l'armée jugent de la capacité du dirigeant à combler leurs critères<sup>220</sup>. Ce modèle de fonctionnement s'applique également dans le moyen de changer de

---

<sup>219</sup> Anthony Kaldellis, *The Byzantine Republic*, p.ix.

<sup>220</sup> Egon Flaig, « Für eine Konzeptionalisierung der Usurpation im Spätromischen Reich », dans François Paschoud et Joachim Szidat (éds), *Usurpationen in der Spätantike*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1997, p.15-16.

souverain, dont le terme « usurpation » ne rend compte que de manière maladroite puisque le prétendant a autant de légitimité s'il réussit à s'imposer que celui qui est né dans la pourpre<sup>221</sup>. De cette manière, le volet politique de l'appartenance romaine n'est pas seulement défini par la loyauté envers l'empereur, mais plus largement par un rattachement à un État dont ce dernier est garant de la préservation. Être Romain dans l'Orient médiéval signifie donc au préalable de faire partie de la *Politeia*, de servir ses intérêts et de veiller à sa préservation. Ces notions d'État et d'acceptation du pouvoir, qui charpentent la vision d'un ordre politique romain auxquels on projette le rattachement à la grande majorité des citoyens de l'Empire, sont toutefois fondées sur des consensus sociaux dont Constantin VII dresse le portrait dans ses traités et sur lequel il convient maintenant de se pencher.

### ***Les conventions sociales et la notion de bien commun dans l'Empire romain d'Orient***

C'est en outre par souci de donner à son fils, le futur Romain II, des conseils quant à l'« intérêt commun » (τὸ κοινῆ συμφέρον) que Constantin VII lui lègue *De Administrando*<sup>222</sup> : « Voilà, je t'expose un enseignement avec lequel, en étant plongé dans sa connaissance et son expérience, tu ne t'égareras pas en ce qui concerne les meilleurs conseils et l'intérêt commun »<sup>223</sup>. Il s'agit d'un thème qui s'inscrit dès l'introduction de l'œuvre et qui se reflète jusqu'à la toute fin, et ce même dans la dernière section consacrée

<sup>221</sup> *Ibid.*, p.19-20.

<sup>222</sup> Il convient de rappeler que *De Administrando Imperio* n'est pas le titre original du traité. Celui-ci est en effet introduit en majuscules dans la préface par la phrase suivante : « Constantin, dans le Christ éternel empereur, empereur des romains, à son fils Romain, l'empereur couronné de Dieu et né dans la pourpre » (ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ ΕΝ ΧΡΙΣΤΩΙ ΒΑΣΙΛΕΙ ΑΙΩΝΙΩΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΩΜΑΙΩΝ ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΙΔΙΟΝ ΥΙΟΝ ΡΩΜΑΝΟΝ ΤΟΝ ΘΕΟΣΤΕΦΗ ΚΑΙ ΠΟΡΦΥΡΟΓΕΝΝΗΤΟΝ ΒΑΣΙΛΕΑ). L'appellation latine vient de sa première publication, qui date de 1611 et qui a été réalisée par Johannes van Meurs.

<sup>223</sup> *De Administrando*, P. 12-14 : Ἴδοὺ ἐκτίθημί σοι διδασκαλίαν, ὥστε τῇ ἐκ ταύτης πείρᾳ καὶ γνώσει συνετισθέντα περὶ τὰς βελτίστας βουλὰς καὶ {τῶ} τὸ κοινῆ συμφέρον μὴ διαμαρτάνειν·

à la cité de Cherson qui a parfois été considérée comme un élément aberrant par rapport au contenu de l'ensemble du traité<sup>224</sup>. Dans celle-ci, Constantin VII raconte tout d'abord des faits d'arme contre des Sarmates et des Scythes réalisés entre les règnes de Dioclétien (284-305) et de Constantin I<sup>er</sup> (306-337). Il rapporte ensuite l'histoire d'une femme, Gykia, qui n'a pas hésité pour l'intérêt de la cité à sanctionner son propre mari alors qu'il complotait pour introduire secrètement des ennemis en son sein<sup>225</sup>. Pour son rôle exemplaire et son apport dans la survie de Cherson, celle-ci est acclamée comme une héroïne par les citoyens (οἱ πολῖται) de la ville<sup>226</sup>. On peut dès lors se questionner sur la pertinence d'une telle histoire dans un traité consacré à livrer des conseils au futur empereur romain. À ce titre, il est possible de se référer à une récente contribution d'Alex Papadopoulous, qui avance que cette narration représente en fait un modèle sur l'art de diriger<sup>227</sup>. L'histoire de Gykia est en ce sens liée à une thématique qui revient souvent sous différentes facettes tout au long du traité, que ce soit avec des conseils quant à l'interaction avec les autres peuples, avec les sujets de l'Empire ou encore dans la présentation des bons et des mauvais dirigeants du passé.

Constantin VII formule donc des attentes envers les empereurs qui concernent l'intégrité de l'Empire, sa sauvegarde ainsi que la sécurité des citoyens. Ces exigences sont porteuses d'une notion fondamentale, à savoir le bien commun, élément qui transcende les intérêts individuels et qui définit chez les Romains la condition commune dans laquelle il leur est possible de prospérer. Cette idée est, entre autres, omniprésente dans les

---

<sup>224</sup> Ce constat historiographique est posé par Alex Papadopoulous, « Rereading the Story of the City of Cherson and the Maiden Gykia in *De administrando imperio* as Arts of Rule Narrative », *Essays in Medieval Studies*, n.31, 2016, p.143.

<sup>225</sup> *De Administrando*, 53. 437-445.

<sup>226</sup> *De Administrando*, 53. 464-465.

<sup>227</sup> Alex Papadopoulous, « Rereading the Story of the City of Cherson », p.144-145.

cérémonies de couronnement d'empereurs que l'on retrouve dans *De Ceremoniis*. En effet, Constantin VII rassemble dans sa compilation des fragments l'œuvre *Katastasis*<sup>228</sup> réalisée par un fonctionnaire du VI<sup>e</sup> siècle, Pierre le Patrice. Une première section est consacrée au couronnement de Léon I<sup>er</sup> (457-474) : « Souverain, César, Léon, victorieux, toujours admiré : “Dieu tout-puissant dans votre jugement, le plus fort de mes compagnons d’arme, m’a choisi par bonne fortune souverain des affaires publiques des Romains” »<sup>229</sup>. Ce passage implique que l’empereur doit correspondre à un certain modèle, à savoir celui d’un dirigeant qui s’occupe des « affaires publiques des Romains » (τῶν τῶν Ῥωμαίων δημοσίων πραγμάτων). L’Empire n’est donc pas son patrimoine personnel comme le voudrait la notion de monarchie absolue, mais plutôt un système politique dont il est garant de la préservation. L’empereur s’engage aussi en tant que dirigeant à être un « compagnon d’arme » (συστρατιώτην) au service du peuple : « Réponse : souverain César *augoustos* : “Vous aurez en moi un fort pouvoir dirigeant, un compagnon d’arme dans le labeur, que j’ai appris à supporter alors que je servais encore comme soldat avec vous” »<sup>230</sup>. La population s’attend également à un règne qui lui sera favorable, qui comblera ses intérêts : « Il y eut un cri de la part de tous : “soyez pieux et généreux ! Honneurs à travers vous, bienfaits à travers vous ! Que votre règne soit de bonne fortune pour nous, régnant sur un âge d’or” »<sup>231</sup>. L’intérêt du peuple est donc comblé, en fonction des passages cités, grâce à

<sup>228</sup> Son appellation française est *Sur la Constitution de l’État*. Les passages cités sont issus des fragments de l’ouvrage compilés dans *De Ceremoniis* tel qu’en fait état l’édition de Reiske reprise dans la traduction anglaise d’Ann Moffatt et de Maxeme Tall, citée en note 25.

<sup>229</sup> *De Ceremoniis*, I, 91, R.411-412 : καὶ διελάλησεν διὰ τοῦ λιβελλαρίου οὕτως· "αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Λέων νικητὴς αἰεὶ σεβαστός· ὁ Θεὸς ὁ παντοδύναμος καὶ ἡ κρίσις ἡ ὑμετέρα, ἰσχυρώτατοι συστρατιῶται, αὐτοκράτορά με τῶν τῶν Ῥωμαίων δημοσίων πραγμάτων εὐτυχῶς ἐξελέξατο".

<sup>230</sup> *De Ceremoniis*, I, 91, R.412 : ἀποκρισις· αὐτοκράτωρ Καῖσαρ αὐγουστος· "ἔξεται με ἔξουσιαστὴν ἄρχοντα τῶν κόπων συστρατιῶτην, ὃν μεθ' ὑμῶν ἔτι στρατευόμενος ἔμαθον ὑπομένειν".

<sup>231</sup> *De Ceremoniis*, I, 91, R.412 : παρὰ πάντων ἐβοήθη· "καὶ εὐσεβὴς καὶ δαμιλῆς· διὰ σοῦ τιμαί, διὰ σοῦ οὐσία· χρυσέουσι αἰῶνας βασιλεύουσα εὐτυχῆς εἶη ἡμῖν ἡ βασιλεία σου".



un empereur pourvoyeur de « bienfaits » (οὐσία)<sup>232</sup>. Après l'ascension de Léon I<sup>er</sup> vient celle d'Anastase (491-518), qui est encore plus évocatrice des conventions sociales basées sur le bien commun dans la *Politeia*, ou du moins le traitement qu'en fait Constantin VII au travers du *De Ceremoniis*. L'épouse du précédent empereur Zénon (474-475 et 476-491), Ariadne, s'adresse d'abord au peuple en faisant mention qu'elle est à l'avant-garde de ses préoccupations :

Réponse : “Avant même vos requêtes, nous avons ordonné aux archons les plus renommés et à l'admirable sénat, avec l'approbation commune des plus nobles, de choisir un homme chrétien, romain et doté de toutes les valeurs impériales, de sorte qu'il ne soit exposé ni à l'avarice, ni à tout autre état d'âme dans la mesure qu'il en est possible dans l'humanité”<sup>233</sup>.

L'empereur est donc appelé à être choisi selon sa capacité à démontrer des « valeurs impériales » (βασιλικῆς ἀρετῆς), sélection qui doit se faire avec la plus grande précaution au travers d'un processus caractérisé par un équilibre entre les sphères religieuses et séculières. En effet, le patriarche prend pleinement part à la décision, qui semble se faire au regard de Dieu, mais dont le résultat attendu est complètement en fonction de considérations temporelles, c'est-à-dire au regard de la préservation du « monde terrestre » (κοσμικῆς)<sup>234</sup> :

“De sorte que la décision soit sans tache et qu'elle donne satisfaction à Dieu, le seigneur, nous avons ordonné aux archons les plus renommés et à l'admirable sénat, en s'accordant aussi avec le jugement des armées les plus nobles, et en se plaçant devant les saintes évangiles, et en présence du très pieux et très saint patriarche de cette cité impériale ; en plaçant devant, comme il fut dit, les saintes écritures, personne dans ce choix à faire ne doit avoir à l'esprit

<sup>232</sup> Le terme *ousiai* (ou οὐσία) signifie selon le *Grand Bailly* le « bien » ou encore la « fortune », mais également l'« essence » ou l'« être ». Il y a donc l'idée d'un confort qui, dans certaines circonstances, peut être matériel. En considérant ces éléments et en s'inspirant que la traduction d'Ann Moffatt et de Maxeme Tall de « *well-being* », la proposition de traduction s'est donc articulée autour des « bienfaits ».

<sup>233</sup> *De Ceremoniis*, I. 92, R419 : ἀπόκρισις: “ὅτι καὶ πρὸ τῶν ὑμετέρων αἰτήσεων ἐκελεύσαμεν τοῖς ἐνδοξοτάτοις ἄρχουσι καὶ τῇ ἱερᾷ συγκλήτῳ μετὰ κοινῆς τῶν γενναιοτάτων δοκιμασίας ἄνδρα ἐπιλέξασθαι Χριστιανὸν Ῥωμαῖον καὶ πάσης γέμοντα βασιλικῆς, ὥστε μήτε χρημάτων, μήτε ἄλλῳ τινὶ, ὅσον τό γε ἐν ἀνθρώποις, ἀνθρωπίνῳ πάθει ὑποκεῖσθαι”.

<sup>234</sup> *Kosmikos* (ou κοσμικός) a en effet, selon le *Grand Bailly* et le *Greek-English Lexicon*, une consonance séculière et terrestre, d'où le fait qu'il a été proposé de le traduire par « monde terrestre ».

ni amitié, ni haine, ni but personnel, ni parenté, ni autre chose personnelle, mais avoir une conscience pure et entièrement inclinée vers Dieu, le seigneur, ainsi le choix doit être fait. Et donc puisque, comme la fidélité vous remarque, la grande affaire au sujet de la préservation du monde terrestre est exposée, il convient que votre fidélité accorde un peu de temps de sorte que le deuil de Zénon, de nom divin, puisse avancer comme il se doit, et donc de ne pas provoquer le résultat d'un choix hâtif et regrettable"<sup>235</sup>.

Non seulement le support divin est nécessaire, mais celui de l'armée et du peuple, choix qui doit être bien pesé puisque la décision pourrait avoir des conséquences désastreuses sur la « préservation » (σωτηρίας) du monde, enjeu principal derrière le choix de l'empereur. Ce souci de l'intérêt commun que l'on fait paraître dans la sphère impériale n'est donc pas lié à des intérêts personnels, mais il est projeté à celui de l'ensemble des citoyens romains :

“[...] Que toutes les bénédictions soient sur vous, impératrice romaine, si aucune étrangeté ne s'ajoute à la race des Romains. L'Empire est vôtre, *Augousta* Ariadne. Puissiez-vous être victorieuse”. Réponse : “Nous rendons grâce à Dieu le seigneur, parce que tout, tout ce qui est avantageux pour vous et dans votre esprit est venu aussi remplir nos pensées avant vos demandes. Avant même de s'élever ici nous avons considéré le besoin d'un homme conscient de votre fidélité et qui pourvoit à votre bien-être, et en anticipant vos demandes et en prenant les devants, nous nommons avec l'assentiment de Dieu, le seigneur, le très renommé Julien à la fonction d'éparque"<sup>236</sup>.

<sup>235</sup> *De Ceremoniis*, I, 92, R419-420 : "ὥστε δὲ καθαρὸν καὶ τῷ δεσπότη Θεῷ ἀρέσκουσαν τὴν κρίσιν γενέσθαι, ἐκελεύσαμεν τοὺς ἐνδοξοτάτους ἄρχοντας καὶ τὴν ἱερὰν σύγκλητον, συντρεχούσης καὶ τῆς τῶν γενναιοτάτων ἐξερκίτων ψήφου, προκειμένων καὶ τῶν ἁγίων εὐαγγελίων, παρόντος τοῦ ὀσιωτάτου καὶ ἁγιοτάτου τῆς βασιλίδος ταύτης πόλεως πατριάρχου, καὶ προκειμένων, ὡς εἴρηται, τῶν ἁγίων λογίων, γενέσθαι τὴν ἐπιλογὴν, ἐφ' ᾧτε μηδένα μηδὲ φιλίας, μηδὲ ἔχθρας, μηδὲ σκοποῦ, μηδὲ συγγενίας, μηδὲ ἄλλου τινὸς ἰδίου μεμνημένον, ἀλλ' ἔχοντα καθαρὸν τὸ συνειδὸς καὶ ὅλον πρὸς τὸν δεσπότην Θεὸν νενευκὸς, οὕτως ποιήσασθαι τὴν ἐπιλογὴν. ἐπειδὴ οὖν, ὡς καὶ ἡ ὑμετέρα καθορᾷ καθοσίωσις, τὸ πρᾶγμα μέγα καὶ περὶ κοσμικῆς πρόκειται σωτηρίας, προσήκει τὴν ὑμετέραν καθοσίωσιν μικρὸν ἐνδοῦναι ὥστε καὶ τὴν κηδεῖαν τοῦ τῆς θείας λήξεως Ζήνωνος προβῆναι δεόντως, καὶ μὴ ἐκ προπετοῦς ἐπιλογῆς γενέσθαι τι μεταμελίας ἄσιον".

<sup>236</sup> *De Ceremoniis*, I, 92, R420-421 : "[...] ὅλα τὰ καλὰ ἐπὶ σοῦ γένηται, Ῥωμαῖα, εἰ οὐδὲν ζένον αὖξει τὸ γένος τῶν Ῥωμαίων. τὸ βασιλεῖον σὸν ἐστίν, Ἀριάδνη αὐγούστα. σὺ νικᾷς." ἀπόκρισις: "εὐχαριστοῦμεν τῷ δεσπότη Θεῷ, ὅτι πάντα, ὅσα ὑμῖν ἐστὶν καὶ συμφέροντα καὶ καταθύμια, ταῦτα καὶ πρὸ τῶν ὑμετέρων αἰτήσεων εἰς τὸν νοῦν τὸν ἡμέτερον ἔρχεται καὶ πληροῦνται. καὶ γὰρ πρὸ τῆς ἐνταῦθα ἀνόδου συνιδόντες χρῆζειν τὴν ὑμετέραν καθοσίωσιν ἀνδρὸς ἔμφορος καὶ τῆς ὑμετέρας εὐζωΐα προνοοῦντος, φθάσαντες καὶ πρλαβόντες τὰς ὑμετέρας αἰτήσεις, τὸν ἐνδοξότατον Ἰουλιανὸν εἰς τὴν ὑπαρχὸν ἀρχὴν, τοῦ δεσπότη Θεοῦ ἐπινεύσαντος, προβαλλόμεθα".

En plus d'évoquer les Romains comme un groupe de souche commune, c'est-à-dire comme un *genos* (élément qui sera abordé dans le prochain chapitre), on mentionne donc la nécessité que dans les hautes sphères on soit prêt à travailler d'arrache-pied pour offrir aux citoyens romains le « bien-être » (εὐζωΐα)<sup>237</sup>. Une fois choisi, le nouvel empereur, Anastase I<sup>er</sup>, aurait dit : « Je ne suis pas ignorant de l'ampleur du poids qui fut posé sur moi pour le bien commun de tous » (ὀπόσον μοι βάρος ὑπὲρ τῆς κοινῆς πάντων σωτηρίας ἐπετέθη, οὐκ ἄγνοῶ)<sup>238</sup>. Le thème du bien commun, récurrent au travers des passages précédemment cités, semble donc être à la base de la vocation qui guide l'empereur dans ses fonctions. D'autres exemples suivent, dont les couronnements de Justin I<sup>er</sup> (518-527), puis de Justinien I<sup>er</sup> (527-565), tous des cas issus des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, mais qui sont, en étant compilés dans *De Ceremoniis*, réaffirmés et actualisés en fonction des préoccupations du X<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, un ajout post-Constantin VII concernant le couronnement de Nicéphore II (963-969) mérite d'être évoqué. Ce dernier, en pleine campagne pour le compte de son prédécesseur Romain II (959-963) – le fils de Constantin VII auquel le *De Administrando* est destiné – est acclamé par son armée après le décès de ce dernier et s'impose lors de son retour à Constantinople sur le chef du Sénat, Joseph Bringas, avec le support de la masse populaire. Jean-Claude Cheynet avance que cette ascension de Nicéphore II est marquée par un « renouveau » des agitations populaires, qui auraient cessé au VII<sup>e</sup> siècle et qui

---

<sup>237</sup> Littéralement, *eudzoia* (ou εὐζωΐα) signifie une « vie heureuse » ou « vie honnête ». Le passage dans lequel ce mot est formulé implique que l'empereur doit fournir ce qui est nécessaire pour que les citoyens arrivent à cet état. Afin de rendre compte du sens de manière littéraire en français, et en s'inspirant de la traduction « *well-being* » d'Ann Moffatt et de Maxeme Tall, « bien-être » a donc été proposé.

<sup>238</sup> *De Ceremoniis*, I, 92, R424.

recommenceraient progressivement avec lui avant de connaître un pic au XI<sup>e</sup><sup>239</sup>. Cheynet semble toutefois omettre dans cet article que c'est la population de Constantinople qui a fait tomber les fils de Romain Lécapène pour imposer Constantin VII, alors âgé de 39 ans, au pouvoir effectif en 944. De plus, les révoltes ne se restreignent pas à Constantinople dans les siècles qui précèdent Nicéphore II, puisque la plupart des rébellions, autant celles qui échouent que celles qui réussissent, commencent en province. À ce titre, plusieurs cas de soulèvements de cités contre un empereur peuvent être évoqués, dont celui des habitants de Cherson ayant proclamé Bardanès, le futur Philippicos (711-713), au détriment de Justinien II en 711. Dans d'autres cas, l'empereur peut abdiquer de plein gré, comme c'est le cas avec Michel I<sup>er</sup> (811-813) qui, après avoir été défait par le khan bulgare Krum en 813, prend acte de son échec à veiller à l'intégrité territoriale de l'Empire et s'exile dans un monastère. Ce ne sont ici que quelques exemples, mais la particularité du XI<sup>e</sup> siècle, comme le mentionne Anthony Kaldellis, est due au fait que les sources y sont plus abondantes et que l'on bénéficie par conséquent d'un regard plus fin sur les événements de cette période<sup>240</sup>. Ce n'est pas pour autant que l'on doit minimiser ce qui s'est passé dans les siècles antérieurs. Cheynet ajuste par ailleurs son interprétation en offrant un portrait plus complet et nuancé dans une autre contribution où il soulève des exemples issus des autres périodes tout en mettant de l'avant la prééminence du bien commun dans la légitimité de l'empereur<sup>241</sup>. Les agitations, les coups d'État et les rébellions se font bien entendu en fonction de circonstances différentes d'un siècle à l'autre, mais elles suivent

---

<sup>239</sup> Jean-Claude Cheynet, « La colère du peuple à Byzance, X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle », *Histoire urbaine*, vol.1, n.3, 2001, p.26-27. Cheynet reprend en partie ce qui est avancé dans : Speros Vryonis, « Byzantine ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΑ and the Guilds in the Eleventh Century », *Dumbarton Oaks Papers*, vol.17, 1963, p.302.

<sup>240</sup> Anthony Kaldellis, *The Byzantine Republic*, p. 135.

<sup>241</sup> Jean-Claude Cheynet, « Se révolter légitimement contre le *basileus* ? », p.70 et 72. En p.63, Cheynet mentionne en outre que l'incompétence de l'empereur peut être sanctionnée au nom du bien commun.

une même logique dans laquelle le support du peuple, de l'armée et de l'aristocratie est nécessaire pour assurer la pérennité du règne impérial.

Pour revenir sur l'ajout post-Constantin VII de Nicéphore II dans *De Ceremoniis*, les acclamations du nouvel empereur par les factions populaires suivent la même logique que dans les autres exemples précédemment mentionnés :

[...] il fut acclamé par les deux factions ainsi : "L'affaire publique demande Nicéphore comme empereur. Les lois attend Nicéphore. Le palais attend Nicéphore. Ce sont les prières du palais ; ce sont les requêtes de l'armée ; ce sont les prières du sénat ; ce sont les prières du peuple. Le monde attend Nicéphore ; l'armée attend Nicéphore ; le bonheur commun attend Nicéphore ; que le bien commun, Nicéphore, règne. Entendez, Dieu, nous vous appelons, prêtez oreille, Dieu : longue vie à Nicéphore. Ô Nicéphore *augustos*, sois pieux, sois digne de respect. Dieu vous a donné, puisses Dieu vous garder. Christ vénéré, puisses-tu toujours être victorieux. Puisses Nicéphore régner de nombreuses années. Puisses Dieu protéger un Empire chrétien"<sup>242</sup>.

Ce passage reproduit, à quelques nuances près, les procédures d'acclamation des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Tout d'abord, avec la mention de l'affaire publique (τὸ πρᾶγμα τὸ δημόσιον), du bonheur et du bien communs (τὸ κοινὸν καλὸν et τὸ κοινὸν ἀγαθὸν), l'idée d'un empereur garant de l'intérêt collectif revient une fois de plus. La sanction divine semble venir après coup, puisque c'est au préalable pour le bénéfice de la société que le sénat, le peuple et l'armée confirment la position du nouveau dirigeant. Le choix d'inclure de telles processions dans *De Ceremoniis*, autant avec la base constituée par Constantin VII que dans les ajouts de Nicéphore II, vient donc actualiser dans le contexte du X<sup>e</sup> siècle des conventions sociales traditionnellement établies qui sont basées sur le bien commun. En considérant ces évidences, il est difficile de concevoir la représentation d'un peuple passif

<sup>242</sup> *De Ceremoniis*, I. 96, R439 : [...] καὶ στάς εἰς τὸ ὠρολόγιον εὐφημίσθη παρὰ τῶν δύο μερῶν οὕτως· "Νικηφόρον βασιλέα τὸ πρᾶγμα τὸ δημόσιον αἰτεῖ. Νικηφόρον οἱ νόμοι ἐκδέχονται. Νικηφόρον τὸ παλάτιον ἐκδέχεται· αὐταὶ εὐκαὶ τοῦ παλατίου· αὐταὶ ἐντεύξεις τοῦ στρατοπέδου· αὐταὶ εὐκαὶ τῆς συγκλήτου· αὐταὶ εὐκαὶ τοῦ λαοῦ· Νικηφόρον ὁ κόσμος ἀναμένει· Νικηφόρον ὁ στρατὸς ἐκδέχεται· τὸ κοινὸν καλὸν Νικηφόρον ἐκδέχεται· τὸ κοινὸν ἀγαθὸν, Νικήφορος, βασιλεύει· εἰσάκουσον, ὁ Θεὸς, σὲ παρακαλοῦμεν· ἐπάκουσον ὁ Θεός, Νικηφόρω ζωή. [...]"

dans la construction idéologique du pouvoir impérial. La légitimité de l'empereur est en effet basée sur le support et les acclamations populaires. Fort de ce soutien, l'empereur se voit ainsi confier la chose publique, la *Res Publica / Politeia*, permettant ainsi d'interpréter sa place centrale dans le cérémonial comme intrinsèque à son rôle de sauvegarde du régime romain.

Ainsi, le système politique de *Res Publica / Politeia*, qui est basé sur une conscience d'État dans lequel le pouvoir doit passer au travers d'un système d'acceptation, constitue dans la conscience des Romains un autre marqueur propre à leur romanité puisqu'il leur définit une condition d'existence commune. Ceux-ci l'utilisent, comme il a été évoqué plus haut, pour se différencier des organisations barbares dont quelques exemples seront amenés dans le troisième chapitre. Bien que des gens d'influence puissent avoir une grande place dans la redistribution du pouvoir romain, la notion large de République telle que rappelée par Kaldellis semble être adéquate en fonction de ce que l'on trouve dans les sources issues de Constantin VII. Le système de *Res Publica* n'empêche en effet pas la présence d'une aristocratie à Byzance et ne représente en aucun cas un synonyme de démocratie contemporaine. Une élite est par ailleurs constituée au moyen d'octroi de titres honorifiques et de charges officielles, pratique qui s'effectue en fonction des mêmes conventions basées sur des éléments sous-jacents au bien commun, à savoir l'intégrité territoriale de l'Empire, le respect des lois et la préservation des coutumes traditionnelles. Il convient à ce titre d'y accorder une section et de soulever des circonstances dans lesquelles ces honneurs sont donnés et les critères qui amènent les autorités impériales à les accorder.

### *La composition des élites et la consolidation des conventions romaines*

L'empereur n'est en effet pas le seul à jouer un rôle dans la préservation du régime romain. Afin de l'épauler dans sa tâche, celui-ci compte sur un ensemble de dignitaires et sur un appareil bureaucratique qui partagent théoriquement sa vocation. Ces derniers sont entre autres représentés par les nombreux titres mentionnés au travers du schéma de l'ordre social illustré dans *De Ceremoniis*. Certains sont purement honorifiques et leurs détenteurs forment un bassin de candidats dans lequel les autorités peuvent sélectionner ceux qui vont exercer de réelles fonctions dans l'appareil étatique impérial<sup>243</sup>. Les deux types de titres, parfois octroyés simultanément, sont la plupart du temps détenus par des gens bien éduqués<sup>244</sup> – et maîtrisant la *paideia*, dont l'importance a été mentionnée dans le premier chapitre – et qui sont appelés à devenir des acteurs dans la préservation de l'ordre politique romain hérité de l'Antiquité. La présence de ces distinctions et son utilisation par le pouvoir impérial ont nourri une vision de la romanité centrée essentiellement sur un groupe d'élite. Dans cette perspective, l'identité romaine serait une « identité de statut »<sup>245</sup> dont le degré se calculerait par la proximité avec l'empereur et les titres qu'il accorde. Comme il a été avancé dans les deux sections précédentes, le rattachement au système étatique et aux conventions sociales, qui fondent l'expression politique de l'appartenance romaine, est projeté dans le discours impérial à la grande majorité des habitants de l'Empire. La conception d'une romanité restreinte aux élites est d'autant plus sujette à questionnement

---

<sup>243</sup> Leonora Neville, *Authority in Byzantine Provincial Society, 950-1100*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p.19.

<sup>244</sup> Michel Kaplan, « L'Empire byzantin : Une quintessence d'Empire ? », *Monde(s)*, vol.2, n.2, p.172. Il existe bien entendu quelques exceptions d'aristocrates manquant d'éducation. Dans *De Ceremoniis*, I. R457, Constantin VII s'adresse à son fils Romain pour lui expliquer qu'il a fallu refaire les prescriptions quant aux expéditions militaires car le magistre qui les a rédigées manquait d'éducation grecque.

<sup>245</sup> Cette formulation est reprise depuis Ioannis Stouraitis, « Roman identity in Byzantium », p.188, 199-200, 204, 213-214.

que, lorsque l'on tient compte de la façon dont ces dernières sont constituées, il est possible de remarquer que les individus qui la composent sont sélectionnés à titre de dignitaires ou de fonctionnaires en raison de leur compatibilité avec les conventions sociales de la *Politeia*. En effet, les circonstances dans lesquelles les autorités accordent les titres, principal moyen de constitution des élites, et les critères qui les amènent à le faire permettent de voir que ceux-ci forment non pas un moyen de délimitation de la romanité, mais plutôt un mécanisme de consolidation de ses repères politiques.

Il convient pour préciser ce propos de soulever quelques exemples issus du *De Administrando*, le premier étant celui de Melias (ou Meleh), un tumarque<sup>246</sup> de la région de l'Euphrate. Ce dernier réalise plusieurs exploits militaires contre la Cilicie musulmane dont le plus notable est la prise de la cité de Lykandos, qui devient le centre d'un nouveau thème dans lequel il est nommé stratège<sup>247</sup>. Il reçoit par après de nouveaux honneurs dont l'octroi est justifié de cette manière par Constantin VII : « Le même Melias, à la fois à cause de sa loyauté envers l'empereur des Romains et de ses nombreux et infinis exploits contre les Sarrasins, fut par après élevé magistre »<sup>248</sup>. Ainsi, la « loyauté » (πίστιν) envers l'empereur, le gardien du système romain, ainsi que les efforts déployés pour protéger l'intégrité territoriale de l'Empire forment les raisons pour lesquelles Melias est honoré de ces distinctions. La reconnaissance des valeurs individuelles au travers de l'octroi de titres par les autorités impériales trouve par ailleurs d'autres exemples. Constantin VII mentionne plusieurs cas sous le règne de son père dans la section 51 du *De Administrando*,

<sup>246</sup> Un tumarque est le dirigeant de la turme, décrite en note 246.

<sup>247</sup> *De Administrando*, 50. 162.

<sup>248</sup> *De Administrando*, 50. 163-166 : Ὁ δὲ αὐτὸς Μελίας — διὰ τε τὴν συνοῦσαν αὐτῷ πρὸς τὸν βασιλέα τῶν Ῥωμαίων πίστιν καὶ τὰς πολλὰς καὶ ἀπίρους αὐτοῦ κατὰ Σαρακηνῶν ἀνδραγαθίας — μετέπειτα μάγιστρος ἐτιμήθη.



qui concerne cette fois l'équipage de la galère impériale sur laquelle l'empereur reçoit les magistrats, les patrices, les sénateurs et autres dignitaires. À sa tête se trouve le « protospathaire du bassin » (ὁ πρωτοσπαθάριος τῆς φιάλης), dont la fonction est décrite ainsi : « Le précité protospathaire du bassin, selon une ancienne règle, descend donc chaque jour en après-midi et s'assoit dans le bassin [...] et juge des cas entre les rameurs [...] sur lesquels il a autorité, et il administre et juge selon la loi »<sup>249</sup>. Ce protospathaire exerce donc ses fonctions conformément à plusieurs normes établies, dont les lois et les traditions. Constantin VII est assez explicite sur les conditions qui ont amené son père à nommer des individus à cette charge :

Alors l'empereur, pour récompenser, pour ainsi dire, Podaron de ses braves actions et du fait qu'il s'honora au-dessus de tous dans la bataille et qu'il reçut un témoignage de la part du patrice et du commandant de la marine Eustathios qu'il n'y avait nul autre de tel dans la marine pour la bravoure, l'énergie et les autres vertus, et particulièrement pour l'affection et la stricte loyauté envers l'empereur, lui donna le titre de protospathaire du bassin<sup>250</sup>.

La « bravoure » (ἀνδρεία) ainsi que la « stricte loyauté » (ὀρθῆ πίστει) envers l'empereur sont, tout comme dans le cas précédemment évoqué de Melias, des valeurs individuelles méritant l'octroi d'une distinction de la part de l'empereur. La première implique que la personne mette toute son énergie au service de l'Empire – un peu comme le fait l'empereur lui-même dans l'exercice de ses fonctions – alors que la seconde signifie le rattachement inconditionnel à l'État romain en servant son gardien. Il en est de même pour les deux timoniers de la galère, le premier étant un certain Michel, surnommé Barkalas :

<sup>249</sup> *De Administrando*, 51. 54-60 : Ὁ οὖν προρρηθεὶς πρωτοσπαθάριος τῆς φιάλης καθ' ἑκάστην ἡμέραν καὶ καθ' ἑκάστην δείλην ἀπὸ παλαιοῦ τύπου κατήρχετο καὶ ἐκαθέζετο ἐν τῇ φιάλῃ (διὰ τοῦτο γὰρ καὶ ἐλέγετο πρωτοσπαθάριος τῆς φιάλης), καὶ τὰς ἀναμεταξὺ δίκας τῶν ἐλατῶν τῶν τε ἀγρῶν καὶ τῶν δρομωνίων, τῶν παρ' αὐτοῦ ἐξουσιαζομένων, ἔκρινεν καὶ κατὰ τὸ δίκαιον ἐδίκαζεν τε καὶ ἐδιοίκει.

<sup>250</sup> *De Administrando*, 51. 93-100 : Τότε οἶονεὶ φιλοτιμούμενος ὁ βασιλεὺς τὸν πρωτοσπαθᾶριον τὸν Ποδάρωνα διὰ τὸ ἀνδραγαθῆσαι αὐτὸν καὶ εὐδοκιμῆσαι ὑπὲρ πάντας εἰς τὸν πόλεμον καὶ μαρτυρηθῆναι καὶ παρὰ τοῦ πατρικίου Εὐσταθίου καὶ δρουγγαρίου τοῦ πλωΐμου ἕτερον τοιοῦτον μὴ εἶναι εἰς τὸ πλωΐμον ἐπὶ τε ἀνδρεία καὶ διεγέρσει καὶ ταῖς λοιπαῖς ἀρεταῖς καὶ μάλιστα τῇ πρὸς τὸν βασιλέα εὐνοίᾳ καὶ ὀρθῆ πίστει, δέδωκεν αὐτῷ καὶ τὴν ἐξουσίαν τοῦ πρωτοσπαθαρίου τῆς φιάλης.

Les Turcs [c.-à-d. les Magyars ou Hongrois] ayant donc vu ce Barkalas et ayant excessivement admiré son courage – parce que, ayant avancé seul devant deux marins, il coupa en premier la barrière – dirent en admiration qu’il convenait de le nommer patrice et qu’il soit chef de la marine. L’empereur, ayant donc entendu la bravoure de Barkalas, le nomma second rameur de la galère<sup>251</sup>.

L’autre timonier, Michel l’ancien, est éventuellement élevé au titre de protospathaire après de nombreuses années de service : « du fait que le précité Michel l’ancien était devenu très vieux et qu’il avait passé de nombreuses années à servir en assistance du rameur [ou second timonier], il fut élevé à la dignité de protospathaire et fut aussi nommé protospathaire du bassin »<sup>252</sup>.

En plus de faire office d’incitatif à agir conformément aux conventions romaines, l’octroi des titres est également un moyen de remettre de l’avant des coutumes anciennes. Constantin VII mentionne en effet la fonction de catépan des Mardaïtes d’Attalée comme étant accordée par l’empereur en fonction d’« anciennes règles » (παλαιός τυπός) et prétend que celles-ci trouvent leur légitimité du fait qu’elles sont établies depuis le commencement<sup>253</sup>. Les Mardaïtes forment une communauté de mercenaires établie à Attalée (l’actuelle Antalya), dans le thème des Cibyrrhéotes, qui est indépendante du stratège puisqu’elle répond directement de l’empereur<sup>254</sup>. Dans cette section, Constantin VII rapporte des tensions qui sont survenues sous le règne de son père entre le catépan Stauracius et le stratège Eustathius. Le conflit se résout finalement lorsque l’empereur décide de concéder au second le titre du premier, élément qui se justifie après

<sup>251</sup> *De Administrando*, 51. 120-125 : *Τοῦτον οὖν τὸν Βαρκαλᾶν οἱ Τοῦρκοι ἰδόντες καὶ τὸ ἀνδρεῖον αὐτοῦ ὑπερθαυμάσαντες, ὅτι μόνος τῶν δύο προπορευόμενος πλωῖμων πρῶτος κατέκοψεν τὸν πλοκόν, θαυμάσαντες εἶπον, ὅτι τοῦτον ἔπρεπεν ὀνομάζεσθαι πατρίκιον καὶ εἶναι κεφαλὴν τοῦ πλωῖμου. Τὴν οὖν τοῦ Βαρκαλοῦ ἀνδρειότητα ἀκούσας ὁ βασιλεὺς, ἐποίησεν αὐτὸν δευτεροελάτην εἰς τὸ βασιλικὸν δρομῶνιον.*

<sup>252</sup> *De Administrando*, 51. 138-141 : *διὰ τὸ ὑπεργηρᾶσαι τὸν προρρηθέντα Μιχαὴλ τὸν γέροντα καὶ ἐν πολλῶν ἐτῶν περιόδοις διατρίψαι ἐν τῇ τοῦ πρωτοκαράβου ὑπουργίᾳ—ἐτιμῆθη τῇ τοῦ πρωτοσπαθαρίου ἀξίᾳ καὶ προεβλήθη καὶ πρωτοσπαθᾶριος τῆς φιάλης.*

<sup>253</sup> *De Administrando*, 50. 169-170 et 50. 219-221.

<sup>254</sup> Warren Treadgold, *Byzantium and Its Army, 284-1081*, Stanford, Stanford University Press, 1995, p.101.

coup par le fait que Stauracius, de toute façon, ne dispose plus aussi bien de son mandat dans ses derniers jours (οὐχὶ καλῶς δὲ καὶ τὰ τέλη διέθηκεν)<sup>255</sup>. Toutefois, après le décès de Léon VI, son frère Alexandre (912-913) révoque le titre de catépan à Eustathius pour le donner au fils d'un certain Nicétas, qui a convaincu le nouvel empereur en faisant valoir les liens de longue date que ceux-ci entretiennent<sup>256</sup>. Bien que ceci puisse être vu comme un traitement de faveur, Constantin VII affirme qu'avec cela la prérogative impériale issue de traditions anciennes est rétablie :

[...] de cela l'empereur fut convaincu par la demande, et il introduisit devant le cortège du Chrysotriclinos le fils du protospathaire Nicétas, le spatharocandidat Abercius, et le nomma catépan des Mardaïtes d'Attalée comme le bienheureux empereur Léon nomma avant Stauracius, surnommé Platys. C'est l'ancienne règle établie depuis le commencement, comme il fut dit au début, que le catépan des Mardaïtes est nommé par l'empereur<sup>257</sup>.

Il est donc possible de voir avec le cas du catépan des Mardaïtes une façon de réaffirmer des coutumes traditionnelles au travers de l'octroi de titres. Cette charge symbolique s'accroît par ailleurs avec les processions cérémonielles consacrées aux promotions de nouveaux titulaires, qui sont évoquées brièvement dans le passage cité, mais qui se retrouvent grandement détaillées dans *De Ceremoniis*<sup>258</sup>.

Il y a bien entendu des exceptions dans ce portrait dressé par l'empereur du X<sup>e</sup> siècle, puisque quelques fois les titres ne sont pas accordés en vertu des mêmes principes que ceux évoqués plus haut. Constantin VII mentionne en outre le cas de Ktenas qui, en raison de sa

<sup>255</sup> *De Administrando*, 50. 172-173.

<sup>256</sup> *De Administrando*, 50. 209-219.

<sup>257</sup> *De Administrando*, 50. 214-221 : οὐτινος ὁ βασιλεὺς τῆ αἰτήσει πεισθεὶς, ἐπὶ προελεύσεως εἰσαγαγὼν ἐπὶ τοῦ Χρυσotρικλίνου τὸν υἱὸν τοῦ πρωτοσπαθαρίου Νικήτα, τὸν σπαθαροκανδιδάτον Ἀβέρκιον, προεβάλετο αὐτὸν κατεπάνω τῶν Μαρδαϊτῶν Ἀτταλείας, καθὼς καὶ ὁ μακάριος Λέων ὁ βασιλεὺς πρότερον Σταυράκιον τὸν Πλατὸν ἐπονομαζόμενον. Καὶ ὁ ἐξ ἀρχῆθεν παλαιὸς ἔχων τύπος, καθὼς ἐν ἀρχαῖς εἴρηται, ὑπὸ τοῦ βασιλέως προβάλλεσθαι τὸν κατεπάνω Μαρδαϊτῶν.

<sup>258</sup> Diverses cérémonies sont en effet consacrées à l'élévation de certains individus à des honneurs ou des charges impériales, allant du chapitre 43 avec l'investiture d'un César au 59 avec la promotion d'un protospathaire.

fonction dans le clergé, ne peut en théorie recevoir le titre de protospathaire qu'il semble malgré tout convoiter. Ce dernier tente d'utiliser sa fortune et ses contacts, dont un patricien nommé Samonas, pour convaincre Léon VI de lui accorder cette distinction. Après une première offre refusée, ce dernier surenchérit en donnant un cadeau encore plus grand que la première fois, poussant ainsi l'empereur à accepter sa requête. Constantin VII semble toutefois trouver pertinent de mentionner que le clerc n'a pas du tout été gagnant dans sa transaction. La coutume veut en effet qu'un titre soit normalement accompagné d'un salaire, la *rhoga* (ou ῥογά), et que son détenteur redonne par après une partie du montant en taxes<sup>259</sup>. Le *Kletorologion*<sup>260</sup> compilé dans *De Ceremoniis* mentionne en effet que les membres de la cour doivent remettre la *sunêtheia* (ou συνήθεια), qui s'avère être une sorte de « frais d'actes officiels »<sup>261</sup>. Or, dans le cas de Ktenas, le montant d'argent donné dépasse largement le salaire payé par l'empereur :

De sorte que le cadeau total de ce même Ktenas devint de soixante livres d'argent. Alors l'empereur le fit protospathaire, et il reçut une *rhoga* à cette occasion d'une livre. Le même Ktenas vécut deux ans après avoir eu cet honneur de protospathaire et il mourut. Il avait alors reçu une *rhoga* d'une livre pour chacune des deux années<sup>262</sup>.

Pour reprendre Michael Hendy, il s'agit ici d'un incident atypique et l'empereur Constantin VII n'hésite pas à mettre l'accent sur l'immense profit réalisé par l'État grâce à l'ambition démesurée du clerc<sup>263</sup>. Le titre en échange du pot-de-vin, qui dérive un peu

<sup>259</sup> Nicolas Oikonomidès, « Title and Income at the Byzantine Court », dans Henry Maguire (éd.), *Byzantine Court Culture from 829 to 1204*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 1997, p.207.

<sup>260</sup> Le titre francisé est *Liste des préséances*. Ann Moffatt et Maxeme Tall situent sa réalisation en 899 et l'attribuent à un certain Philotheos. Celle-ci est compilée dans *De Ceremoniis*, II. 52-53.

<sup>261</sup> *De Ceremoniis*, II. R708. Ann Moffatt et Maxeme Tall traduisent *sunêtheia* par « *customary gift* ». Le *Lexikon zur Byzantinischen Gräzitat* propose quant à lui « *Gebühr für Amtshandlungen* ».

<sup>262</sup> *De Administrando*, 50. 251-256 : ὡς γενέσθαι τὸ πᾶν δόμα τοῦ αὐτοῦ Κτενᾶ λίτρας ἐξήκοντα. Τότε ἐποίησεν αὐτὸν ὁ βασιλεὺς πρωτοσπαθᾶριον, καὶ ἐρογεύθη τῷ καιρῷ ἐκείνῳ λίτραν μίαν. Ἐζήσεν δὲ ὁ αὐτὸς Κτενᾶς μετὰ τὸ τιμηθῆναι αὐτὸν πρωτοσπαθᾶριον ἔτη δύο καὶ ἐτελεύτησεν· ἐρογεύθη δὲ τὰ δύο ἔτη ἀνὰ λίτραν μίαν.

<sup>263</sup> Michael Hendy, *Studies in the Byzantine Monetary Economy c.300-1450*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p.186.

des principes au cœur de la pratique d'octroi des titres, ne s'est donc pas fait au détriment de l'intérêt commun des Romains puisqu'il y eut un bénéfice monétaire notable.

À partir des passages soulevés dans *De Administrando*, il est donc possible de voir que l'exercice d'octroi des titres honorifiques, plutôt que d'incarner à lui-seul l'expression d'une identité romaine comme le voudrait la logique de l'identité de statut, forme plutôt un levier que l'empereur peut utiliser afin de favoriser la consolidation des conventions romaines. Il y a bien sûr des exceptions, et parfois l'octroi des titres prend la forme d'un traitement de faveur, mais celles-ci ne contredisent pas les principes théoriques et ne se font pas au détriment des intérêts de l'État, de la *Politeia* romaine. Le système se donne au contraire, avec cette pratique de distinctions, les conditions pour se perpétuer puisqu'il encourage les apports individuels servant ses intérêts généraux. L'ouverture présente dans l'aristocratie lui permet de se renouveler et d'intégrer constamment de nouvelles personnes qui agissent pour le bénéfice de l'État romain et qui proviennent de toutes les régions de l'Empire. Les titres sont donc emblématiques d'une conscience romaine basée sur des conventions déjà en place, elles-mêmes symbolisées par les lois, les normes, les pratiques et les coutumes ancestrales. C'est à partir de ces repères que les élites peuvent se définir au même titre que n'importe quel autre citoyen de l'Empire.

Ce deuxième volet du mémoire s'est voulu l'exposition d'un ensemble de faits idéologiques réarticulés dans un discours d'ethnicité comme référents politiques de l'identité romaine au Moyen Âge. En fonction de l'interprétation qui a été proposée, la notion de romanité trouve ses fondements dans des conventions sociales profondes qui sont conceptualisées, rappelons-le, grâce à une langue vue comme « romaine » : le grec. Cette

construction est d'abord basée sur la conception d'un État, la *Politeia*, dans lequel le pouvoir se consolide par un passage obligé au travers d'un système d'acceptation où les trois pôles traditionnels de l'Empire, le sénat, l'armée et le peuple, jugent de l'habileté de l'empereur à gérer le bien commun. Le dirigeant est ainsi un garant de cette tradition dont le rattachement est un fondement majeur de l'appartenance romaine. La composition de l'aristocratie lui est également intrinsèque, puisque l'on voit dans un exercice d'octroi de titres une façon de récompenser l'apport individuel à la préservation des conventions sociales, elles-mêmes symbolisées par les lois, les coutumes ancestrales et les institutions. À partir de ces analyses, il est donc possible d'identifier les composantes politiques de l'appartenance romaine ainsi que la condition commune qui prévaut au sein du groupe des Romains. Ce chapitre s'est ainsi voulu un portrait de marqueurs de la romanité basés sur cette catégorie de référents, mais il est nécessaire, afin d'offrir un portrait complet de ce que signifie être romain pour un byzantin, de tenir compte également d'un autre volet, c'est-à-dire les composantes ethnoculturelles, qui émanent principalement des interactions avec les autres groupes entourant l'Empire.

### **CHAPITRE 3**

## **L'ALTÉRITÉ ET LA DÉLIMITATION DE LA ROMANITÉ AU X<sup>e</sup> SIÈCLE**

Le portrait dressé jusqu'ici du discours d'ethnicité construisant l'appartenance romaine dans les traités politiques de l'empereur Constantin VII a essentiellement soulevé des référents identifiés comme romains, à savoir la langue grecque (chapitre 1) ainsi que le rattachement à un régime politique et à des conventions sociales qui lui sont intrinsèques (chapitre 2). Ces éléments forment les critères de base pour être Romains, mais des nuances s'imposent puisqu'un autre volet fondamental de la conception identitaire romaine demeure à explorer, à savoir les mécanismes identitaires par rapport à l'altérité. Ceux-ci permettent en effet de voir comment le groupe des Romains est délimité par rapport à d'autres, comment sont imaginées les contre-cultures et, surtout, en fonction de quels critères les frontières identitaires sont construites. Le présent chapitre compte se consacrer à ces considérations qui dépassent le simple rattachement politique et qui permettent d'aller au cœur du discours d'ethnicité romaine en ciblant les conditions « ethnoculturelles » de l'appartenance à la romanité orientale. Pour ce faire, il est nécessaire de considérer des cas d'interaction avec des groupes culturels distincts se situant soit en marge, soit à l'intérieur des frontières de l'Empire, de les mettre en contexte et de voir l'inclinaison qu'ils prennent dans le portrait qu'en fait Constantin VII. Autrement dit, les contacts avec les communautés ciblées mènent-ils vers l'exclusion ou l'inclusion, et pourquoi ? Ce thème d'analyse, comme il le sera démontré, permet de voir comment ceux-ci se classifient en tant que groupe, complétant par le fait même le portrait de la signification de la romanité dans le discours de l'empereur Constantin VII.

Les critères ethnoculturels ressortent en premier lieu avec la représentation de l'extrême opposé de la romanité, à savoir les Scythes. Cet ethnonyme anachronique et antiquisant est apposé par Constantin VII à de nombreux peuples nomades qui lui sont contemporains. À partir de la description qu'en fait l'empereur, il est possible de voir que ce groupe est séparé des Romains en fonction de considérations ethniques dont il convient d'en ressortir les fondements. Ces critères se manifestent de manière encore plus marquée dans les zones grises où des peuples d'abord barbares se rapprochent culturellement des Romains. Les Bulgares constituent à ce titre un exemple éloquent puisque, d'abord associés avec les Scythes, ils se sédentarisent, forment un royaume et deviennent si proches des Romains qu'ils amènent ces derniers dans les ultimes retranchements de leur discours identitaire. Les délimitations ethniques se font également avec des collectivités minoritaires au sein de l'Empire, comme le montre l'interaction avec les Arméniens qui, malgré leur considération comme sujets, ne deviennent pas pour autant Romains d'un point de vue identitaire. En considérant ces derniers, il est donc possible de voir que l'identité romaine n'est pas strictement basée sur la soumission à l'empereur, mais également sur le respect d'un ensemble de critères culturels dont la langue grecque (ou romaine) et l'appartenance à la *Politeia* font partie. Les Arméniens sont toutefois explicitement mentionnés comme habitant une région différente de celle de la Romania, amenant la nécessité d'aborder un autre cas se situant cette fois au cœur de l'Empire, à savoir la frange des tribus slaves s'étant installée en Grèce. Après leur établissement dans cette région, celles-ci doivent en effet s'adapter à l'incorporation dans l'ordre politique romain. Ces derniers s'inscrivent progressivement dans le cercle de la romanité, mais il convient de voir à quel degré et selon quelles modalités cette intégration se fait et comment elle permet de voir émerger les délimitations du groupe des Romains. En étant mis en parallèle, ces trois



cas permettent de dégager des critères d'appartenance à la romanité qui sont davantage d'ordre ethnique, c'est-à-dire qu'ils sont conformes à un discours se basant sur la possession de marqueurs ethnoculturels. Ces derniers, davantage profonds et se situant dans les derniers retranchements de la conception identitaire romaine, complètent par le fait même l'interprétation proposée dans le cadre de cette étude sur la charge sémantique du terme *Rhōmaioi* du point de vue des autorités impériales orientales du X<sup>e</sup> siècle.

***Aux marges de l'Oikoumene : Les Scythes, les peuples barbares et les frontières ethniques de la romanité***

Dans les sections 1 à 13 et 37 à 42 du *De Administrando*, Constantin VII dresse un portrait détaillé des peuples qu'il qualifie de « Scythes » (ou *Skuthês*). Cet ethnonyme, qui fait référence à un peuple de l'Antiquité disparu bien avant son règne, forme toujours chez les Romains une catégorie générique dans laquelle sont placés plusieurs peuples étrangers, particulièrement les nomades<sup>264</sup>. L'organisation sociale, mais également l'emplacement géographique, justifient l'emploi de cette étiquette<sup>265</sup>. Dans le nord – une aire géographique considérée hors de l'*Oikoumene*, c'est-à-dire de la terre civilisée – habite donc une succession de peuples qui sont caractérisés par leur faible longévité et leur tendance à se fragmenter<sup>266</sup>. En effet, malgré la longue histoire de l'ethnonyme scythe, les peuples nomades sous-jacents à cette étiquette se succèdent constamment, contrastant ainsi avec

---

<sup>264</sup> Hélène Ahrweiler, « Byzantine Concepts of the Foreigner : The Case of the Nomads », dans Hélène Ahrweiler et Angeliki Laiou (éds.), *Studies on the Internal Diaspora of the Byzantine Empire*, Washington, Dumbarton Oaks, 1998, p.4-5 ; Élisabeth Malamut, « Les peuples étrangers dans l'idéologie impériale », p.119.

<sup>265</sup> Anthony Kaldellis, *Ethnography after Antiquity*, p.113-114.

<sup>266</sup> Mark Whittow, *The Making of Orthodox Byzantium, 600-1025*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1996, p.135.

l'Empire romain qui, comme il a été décrit dans le chapitre précédent, se caractérise par la longévité de son régime et par le fait qu'il est porteur de traditions très anciennes. Tout au long de son traité, Constantin VII mentionne les peuples sous-entendus par cette catégorisation, parmi lesquels se trouvent les Coumans, les Pechénègues, les Magyars (appelés « Turcs » par l'empereur), les Kabars et les Khazars. Incarnation par excellence de la barbarie, les Scythes représentent l'antithèse des valeurs romaines et la contre-culture dans le discours impérial byzantin. Constantin VII note entre autres l'absence de limites raisonnables dans leurs actions ainsi que leur goût passionnel pour les biens matériels :

Saches donc que pour la totalité des peuples dans les régions du nord est implanté comme par nature une gourmandise sur les richesses, insatiable et n'étant jamais rassasiée, à cause de quoi ils recherchent tout et convoitent tout, et ce qu'ils désirent n'a pas été tracé dans une limite [...]<sup>267</sup>.

Parmi ceux-ci, les Pechénègues sont ceux qui servent le mieux les intérêts impériaux, mais ces derniers sont tout de même caractérisés comme étant « libres » (ἐλεύθεροι, antonyme de δούλοι, « serviteurs »), « indépendants » (αὐτόνομοι)<sup>268</sup> et ayant des « serments » (τοὺς ὄρκους)<sup>269</sup> propres à eux et à leurs coutumes. De plus, ces derniers ne peuvent conclure de mariage avec les Romains :

En effet, si un quelconque peuple de ces races païennes et déshonorables du nord demande de s'allier par mariage avec l'empereur des Romains [...] il te faudra repousser cette demande absurde de leur part avec ces paroles, en disant que : « jamais un empereur des Romains ne s'alliera par mariage avec des peuples faisant usage de coutumes différentes et étrangères de l'ordre romain [...] »<sup>270</sup>.

<sup>267</sup> *De Administrando*, 13. 14-17 : Ἰσθι οὖν, ὅτι τοῖς βορείοις ἅπασι γένεσι φύσις ὥσπερ καθέστηκεν τὸ ἐν χρήμασι λίχνον καὶ ἄπληστον καὶ μηδέποτε κορεννύμενον, ὅθεν πάντα ἐπιζητεῖ καὶ πάντων ἐφίεται, καὶ οὐκ ἔχει τὰς ἐπιθυμίας ὄρω περιγραφόμενας [...].

<sup>268</sup> *De Administrando*, 6. 11.

<sup>269</sup> *De Administrando*, 8. 16.

<sup>270</sup> *De Administrando*, 13. 101-102, 109-111, 114-115 : Εἰ γὰρ ποτε ἔθνος τι ἀπὸ τῶν ἀπίστων τούτων καὶ ἀτίμων βορείων γενῶν αἰτήσῃται συμπενθεριάσαι μετὰ τοῦ βασιλέως Ῥωμαίων [...] χρὴ σε τοιούτοις ῥήμασι καὶ τὴν τοιαύτην αὐτῶν παράλογον ἀποκρούσασθαι αἴτησιν, λέγοντα, ὅτι : "[...] τοῦ μηδέποτε βασιλέα Ῥωμαίων συμπενθεριάσαι μετὰ ἔθνους παρηλλαγμένοις καὶ ζῆνοις ἔθεσι χρωμένον τῆς Ῥωμαϊκῆς καταστάσεως [...]".

L'enjeu est de taille, puisque transgresser ces interdits revient à agir contre les « coutumes ancestrales établies » (πατρικῶν εἰσηγήσεων) et les « institutions impériales » (βασιλείων θεσμῶν)<sup>271</sup>. Constantin VII condamne à cet effet un empereur<sup>272</sup> qui, en ayant marié une princesse khazare, aurait commis une faute « contrairement aux lois » (παρὰ νόμους) et aurait annulé les « commandements des ancêtres » (τὰ προγονικὰ παραγγέλματα)<sup>273</sup>. Il n'est donc pas commun de faire venir des étrangères à des fins d'union maritale puisque ceux qui l'ont fait – Justinien II et Constantin V – sont vus comme atypiques<sup>274</sup>. Il en est de même pour l'inverse, c'est-à-dire d'envoyer un membre de la famille impériale hors de l'Empire pour conclure un mariage. Ruth Macrides rapporte qu'avant le début du règne effectif de Constantin VII en 944, seule sa sœur Anne a été envoyée à l'étranger, et ce fut à l'ouest<sup>275</sup>. Le mariage avec des étrangers est donc quelque chose de très rare et, si les Romains le font, c'est généralement avec la plus extrême parcimonie. Comparé aux peuples du nord, le mariage avec les Occidentaux semble toutefois moins problématique. Par exemple, les Francs, malgré leur association à l'ensemble des « peuples faisant usage de coutumes différentes et étrangères de l'ordre romain » (ἔθνους παρηλλαγμένοις καὶ ξένοις ἔθεσι χρωμένους τῆς Ῥωμαϊκῆς καταστάσεως)<sup>276</sup>, forment le seul groupe (ou *genos*) chrétien représenté par Constantin VII comme ayant suffisamment de « noblesse » (εὐγένειαν) pour avoir le privilège de conclure des alliances par mariage<sup>277</sup>. L'empereur a

---

<sup>271</sup> *De Administrando*, 13. 124.

<sup>272</sup> Constantin VII semble parler de Léon IV (775-780), qui est rapporté aux lignes 61-62 avoir marié une princesse khazare. Il semble toutefois que cette information comporte certaines erreurs, puisque c'est le père de ce dernier, Constantin V (741-775), qui s'est dans les faits lié à la fille du khagan des Khazars, une femme baptisée au nom d'Irène.

<sup>273</sup> *De Administrando*, 13. 127 et 136-137.

<sup>274</sup> Ruth Macrides, « Dynastic marriages and political kinship », dans Jonathan Shepard et Simon Franklin (éds), *Byzantine Diplomacy*, p.268.

<sup>275</sup> *Ibid.*, p.267.

<sup>276</sup> *De Administrando*, 13. 114-115.

<sup>277</sup> *De Administrando*, 13. 121-122.

lui-même fiancé son fils Romain à une certaine Berthe, rebaptisée Eudoxie, qui est la fille du roi d'Italie Hugues d'Arles (925-947), personne que Constantin VII considère comme « notable » (περιβλέπτου)<sup>278</sup>.

Les restrictions maritales laissent donc entendre une frontière très hermétique entre les peuples du nord et les Romains. Cette conception est symptomatique d'une séparation de plus grande envergure basée sur des différences ethnoculturelles perçues par Constantin VII. Ce dernier désigne en effet les peuples scythes comme des *ethnê* distinctes et étrangères, les dépeignant par le fait même comme un ensemble radicalement différent et avec lesquels aucune association autre que militaire ne semble possible. Il ne faut toutefois pas confondre ici l'emploi d'*ethnos* avec la signification évoquée dans le premier chapitre pour désigner des regroupements régionaux tels les Phrygiens et les Isauriens. Le terme, rappelons-le, peut faire référence à tout type de groupe allant d'une simple famille à un peuple entier<sup>279</sup>. Par conséquent, il peut autant désigner des niveaux d'identification régionale au sein des Romains<sup>280</sup> que faire référence à de purs étrangers, comme on le voit avec la description donnée des Scythes. Les différences sont si notables qu'il y a au travers des déclarations de Constantin VII une volonté délibérée d'exclusion basée sur le fait que

---

<sup>278</sup> *De Administrando*, 26. 66-72.

<sup>279</sup> Sur la souplesse du terme : Anthony Kaldellis, *Hellenism in Byzantium*, p.15. Sur la possibilité qu'*ethnos* porte une connotation ethnique à l'époque byzantine : Gill Page, *Being Byzantine*, p.41-42. Considérant les connotations évoquées dans le premier chapitre, cette étude favorise une interprétation souple du terme, c'est-à-dire qu'il fait référence à tout type de groupe de condition commune. À partir de cette idée générale, *ethnos* peut donc dans certaines circonstances présenter une connotation commune à celle du terme « ethnîe » (ou *ethnic group* en anglais), c'est-à-dire dans les cas où on l'utilise pour désigner un groupe avec des marqueurs ethnoculturels qui diffèrent de ceux des Romains. Une fois de plus, il est nécessaire de mentionner que cette terminologie ne fait en aucun cas référence à des réalités biologiques strictes comme le voudrait le terme de « race », mais bien à un discours culturel qui identifie subjectivement des référents et qui se renouvelle constamment avec le temps.

<sup>280</sup> Il convient de rappeler ici le modèle développé dans Guy Halsall, *Barbarian Migrations and the Roman West*, p.38, cité en note 52, qui évoque une « hiérarchie des identités » et la construction de l'ethnicité par niveaux. Il est donc possible d'identifier des groupes, ou des *ethnê*, régionaux partageant entre eux des marqueurs faisant d'eux des membres de l'*ethnos* plus large des Romains.

ces peuples forment des *ethnê* ne partageant aucun marqueur culturel avec les Romains. Dans ce cas-ci, le mot est bel et bien porteur d'une connotation ethnique, c'est-à-dire qu'il désigne des groupes définis par leurs propres marqueurs, à savoir une langue (ἀλλογλώσσων), des coutumes (ἀλλότρια ἔθη) et des lois (διαλλάττοντα νόμιμα) distinctes ainsi que des origines (γενεαλογία) et des modes de vie (βίου διαγωγῆς) qui diffèrent de ceux de la *Politeia* décrite dans le précédent chapitre<sup>281</sup>. De cette manière, il est possible de voir des limites hermétiques qui, comme il sera abordé avec le prochain cas, sont très difficile à franchir.

### ***Le « test » d'identité ethnique et les limites du christianisme : Le cas des Bulgares***

Les Bulgares, voisins nordiques des Romains au X<sup>e</sup> siècle, sont associés par Constantin VII avec les Scythes dans *De Thematibus* : « après que le peuple des Bulgares qui hait Dieu eut franchi le fleuve Istros [c.-à-d. le Danube], l'empereur fut contraint d'ériger ce territoire [c.-à-d. la Thrace] en thème et d'y installer un stratège, à cause des incursions des Scythes et de ces mêmes Bulgares »<sup>282</sup>. Ces derniers imposent leur présence sur les frontières du Danube, devenant ainsi la principale menace pour l'Empire au nord de ses frontières. Leur royaume, qui a été formé avec des populations slaves, prend par après une telle expansion que même Constantinople est menacée au IX<sup>e</sup> siècle. Ce type d'interaction, conflictuelle puisque les Bulgares brisent l'ordre politique romain qui

---

<sup>281</sup> *De Administrando*, 13. 179-186 et 197-199. Ces éléments renvoient à la définition de l'ethnicité offerte en introduction, qui est un discours construisant une appartenance de groupe sur la base d'une parenté élargie et de marqueurs ethnoculturels vus comme communs.

<sup>282</sup> *De Thematibus*, II, I, 25-29 : ἄφ' οὗ δὲ τὸ θεομίσητον τῶν Βουλγάρων ἔθνος ἐπεραιώθη εἰς τὸν Ἰστρον ποταμόν, τότε καὶ αὐτὸς ὁ βασιλεὺς ἠναγκάσθη διὰ τὰς ἐπιδρομὰς τῶν Σκυθῶν καὶ αὐτῶν τῶν Βουλγάρων εἰς θέματος τάξιν ἀγαγεῖν αὐτὸ καὶ στρατηγὸν ἐν αὐτῷ χειροτονῆσαι.

prévaut avant leur arrivée dans la région du Danube, leur vaut la considération de barbares<sup>283</sup>. Faute de pouvoir reconquérir à court terme les territoires perdus, les Romains tentent d'apaiser les tensions et de créer une proximité avec les étrangers afin de rétablir à long terme leur influence. À ce titre, un moyen par excellence est la christianisation, qui figure avec l'aspect linguistique comme acte de rapprochement préliminaire pour un groupe ou un individu qui souhaite s'intégrer à la romanité. Pour une collectivité initialement païenne, adopter le christianisme signifie de s'ouvrir au partage d'un ensemble notable de pratiques avec les Romains. La portée de ce changement est attestée dans *De Ceremoniis*, puisque la conversion du roi Boris I<sup>er</sup> transforme même la procédure de salutation dans la cérémonie de réception des ambassadeurs<sup>284</sup>. L'empereur devient en outre un « grand-père spirituel » (ὁ πνευματικὸς πάππος) du roi de Bulgarie<sup>285</sup>, ouvrant par le fait même une période de collaboration et de rapprochement durant laquelle plusieurs personnages importants de l'aristocratie bulgare, dont le futur Siméon I<sup>er</sup>, sont éduqués à Constantinople. En plus du christianisme, les Bulgares en viennent donc à partager plusieurs autres marqueurs avec les Romains. Les étrangers de cette période, qui baignent dans la culture intellectuelle hellène, se voient offrir une nouvelle qualification, celle d'*hemiargos* (ou ἡμίαργος), c'est-à-dire de métis<sup>286</sup>. Les Bulgares voient donc leur culture évoluer au travers de contacts inégaux avec celle d'un autre groupe, en l'occurrence ici les Romains, ouvrant ainsi un potentiel processus d'acculturation<sup>287</sup>. C'est toutefois au

---

<sup>283</sup> Ils sont entre autres mentionnés ainsi dans *De Thematibus*, II, I, 29.

<sup>284</sup> *De Ceremoniis*, II, 47, R682.

<sup>285</sup> *De Ceremoniis*, II, 47, R681.

<sup>286</sup> Robert Browning, *Byzantium and Bulgaria: A comparative study across the early medieval frontier*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1975, p.57.

<sup>287</sup> La perspective dans laquelle est abordée l'acculturation s'inspire de : Cécilia Courbot, « De l'acculturation aux processus d'acculturation, de l'anthropologie à l'histoire. Petite histoire d'un terme connoté », *Hypothèses*, 2000, vol.1, n.3, p.125, 129.

moment où les deux groupes semblent le plus se rapprocher que leurs différences se manifestent de manière encore plus marquée. Les éléments que les Romains ont voulu inculquer aux Bulgares par le biais de la conversion et de l'éducation sont réappropriés par ces derniers à leur compte. Sous Siméon I<sup>er</sup> (893-927), un patriarcat indépendant est instauré et le grec, alors langue liturgique de l'Église bulgare, est remplacé par le slavon<sup>288</sup>. Le souverain remplace même son titre de prince par celui d'empereur et caresse durant une partie de son règne le rêve d'être à la tête d'un Empire romano-bulgare<sup>289</sup>. Cette résistance par la voie de l'appropriation agressive des marqueurs romains, à laquelle s'ajoute une opposition acharnée à toute forme de vassalisation ou d'assimilation, entraîne l'échec, du point de vue des Romains, de l'intégration culturelle des Bulgares.

Sans s'incorporer à la Romania, les Bulgares demeurent cependant chrétiens, laissant paraître les limites de la conversion religieuse dans l'inclusion à l'*ethnos* des Romains. Loin de constituer un laissez-passer direct vers la romanité, la christianisation fait plutôt office d'étape préliminaire dans un processus d'intégration qui est loin d'être irréversible. Ce rapport entre la conversion religieuse et l'identité romaine est parfois surestimé dans certaines analyses, dont il convient de citer un exemple :

Nous touchons ici un point essentiel de la théorie ethnique byzantine qui est fondée sur un système de valeurs et de contre-valeurs lié à la romanité christianisée. Ces deux notions de romanité et de christianisation sont indissociables. Ainsi, le peuple étranger christianisé ne peut plus être barbare, il acquiert nécessairement et immédiatement les valeurs romaines et vice versa : un peuple romanisé devient immédiatement chrétien<sup>290</sup>.

---

<sup>288</sup> Robert Browning, *Byzantium and Bulgaria: A comparative study*, p.56-57.

<sup>289</sup> Ivan Dujčev, « Relations entre Slaves méridionaux et Byzance », *Cahiers de Civilisation médiévale*, n.36, 1966, p.537-538.

<sup>290</sup> Elisabeth Malamut, « Les peuples étrangers dans l'idéologie impériale », p.123

Cette affirmation est non seulement affaiblie par le fait que la christianisation des Bulgares ne débouche sur aucune romanisation, mais également par le fait que certaines collectivités romaines comme les habitants de Maïna, en Grèce, sont demeurées païennes pendant de nombreux siècles sans se voir pour autant reniées du *genos* des plus anciens Romains (τῶν παλαιότερων Ῥωμαίων)<sup>291</sup>. Christianisme et romanité *peuvent* donc être associés et même aller main dans la main lorsque les Romains se retrouvent confrontés à des ennemis païens ou musulmans, mais il n'en est pas de même devant d'autres chrétiens, comme le montre le cas des Bulgares. Ces derniers sont loin d'être intégrés puisque Constantin VII souhaite proscrire tout mariage avec ces derniers, et ce malgré le fait qu'ils partagent la même religion. Il condamne à ce titre son beau-père Romain I<sup>er</sup>, qui « a osé faire cet arrangement, c'est-à-dire qu'il lança ce prétexte, cette belle parole : que par cette action une grande quantité de prisonniers chrétiens fut délivrée, et que les Bulgares sont aussi chrétiens et de même foi que nous »<sup>292</sup>. Constantin VII explique sa condamnation pour ces raisons :

Chaque peuple a des coutumes distinctes ainsi que des lois différentes et doit faire prévaloir ses propres institutions et construire et consolider à partir de ce même peuple des relations en vue d'une existence commune. De même que chaque animal s'unit avec ses congénères, de même que chaque peuple a rendu juste d'unir par mariage non pas ceux de différente race et de différente langue, mais ceux de même race et de même langue<sup>293</sup>.

<sup>291</sup> *De Administrando*, 50. 71-76. Ce passage fut cité dans le premier chapitre en note 128 et est rappelée plus bas dans la dernière partie sur les Slaves.

<sup>292</sup> *De Administrando*, 13. 158-161 : διατάξεσιν τοῦτο ποιῆσαι τετόλμηκεν, ταύτην μόνην εὐλογον δηλονότι προβαλλόμενος πρόφασιν, τοσοῦτον πλῆθος αἰχμαλώτων Χριστιανῶν διὰ τῆς τοιαύτης πράξεως ἀναρρῦεσθαι, καὶ τὸ Χριστιανὸς εἶναι καὶ τοὺς Βουλγάρους (καὶ) ὁμοπίστους ἡμῶν.

<sup>293</sup> *De Administrando*, 13. 175-181 : Ἐκαστον γὰρ ἔθνος διάφορα ἔχον ἔθνη καὶ διαλλάττοντας νόμους τε καὶ θεσμοὺς ὀφείλει τὰ οἰκεῖα κρατύνειν καὶ ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ ἔθνους τὰς πρὸς ἀνάκρασιν βίου κοινωνίας ποιεῖσθαι καὶ ἐνεργεῖν. Ὡσπερ γὰρ ἕκαστον ζῶον μετὰ τῶν ὁμογενῶν τὰς μίξεις ἐργάζεται, οὕτω καὶ ἕκαστον ἔθνος οὐκ ἐξ ἄλλοφύλων καὶ ἀλλογλώσσων, ἀλλ' ἐκ τῶν ὁμογενῶν τε καὶ ὁμοφώνων τὰ συνοικέσια τῶν γάμων ποιεῖσθαι καθέστηκεν δίκαιον. Littéralement, la formulation τὰς πρὸς ἀνάκρασιν βίου κοινωνίας signifie « les relations / les associations en vue d'un mélange de la vie / de l'existence ». Romilly Jenkins a en effet traduit « *the associations for the fusion of its life* ». Celle-ci est toutefois donnée dans une forme littérale qui semble maladroite, puisque le sens véhiculé est le « mélange des existences ». Il y a donc l'idée d'une mise en commun qui se dégage, d'où le fait que la traduction « des relations en vue d'une existence commune » a été choisie afin de rendre pleinement le sens de façon littéraire en français.



Cette citation, hautement évocatrice, rappelle tout d'abord des éléments importants dans la définition d'un Romain, à savoir les coutumes (ἔθη), les lois (νόμους), les institutions (θεσμοὺς) et l'existence commune (ἀνάκρασιν βίου). Ces marqueurs sont influencés par la vie au sein d'une *Politeia* dont les fondements reposent sur la notion de bien commun et dont il faut protéger des éléments étrangers, comme le rappelle cette phrase du *De Ceremoniis* citée dans le chapitre précédent : « Que toutes les bénédictions soient sur vous, impératrice romaine, si aucune étrangeté ne s'ajoute à la race des Romains »<sup>294</sup>. Le passage sur la restriction du mariage avec les Bulgares laisse donc paraître des marqueurs de délimitation que la conversion au christianisme ne permet pas de franchir. Malgré le fait qu'ils sont chrétiens, les Bulgares sont une fois de plus placés au même titre que tous les Scythes – au niveau des possibilités de mariage – malgré les nombreux changements opérés dans leur culture. Pour reprendre Anthony Kaldellis, c'est lorsque les peuples environnants se convertissent et que les Byzantins doivent faire face à des ennemis désormais chrétiens qu'ils dévoilent leurs « vraies couleurs romaines »<sup>295</sup>. Gill Page va même jusqu'à dire que le rapprochement entre les Romains et les Bulgares constitue un « test d'identité ethnique » qui se solde, au final, par un échec<sup>296</sup>. En effet, après l'apaisement des tensions et les contacts presque amicaux introduits entre Boris I<sup>er</sup> et les empereurs qui lui sont contemporains, une période de distanciation s'ensuit sans qu'il y ait retour de balancier.

Il pourrait toutefois être avancé que l'échec de l'intégration culturelle des Bulgares du point de vue de Constantin VII s'explique par le fait que, du vivant de l'empereur, ces

---

<sup>294</sup> *De Ceremoniis*, I. 92, R420: "ὅλα τὰ καλὰ ἐπὶ σοῦ γένηται, Ρωμαῖα, εἰ οὐδὲν ξένον ἀῖξει τὸ γένος τῶν Ρωμαίων. Cité plus haut en note 235.

<sup>295</sup> Anthony Kaldellis, *Ethnography after Antiquity*, p.131. La formulation est une traduction libre de : « *but facing their Christian enemies the Byzantines showed their true Roman colors* ».

<sup>296</sup> Gill Page, *Being Byzantine*, p.54.

derniers ne deviennent jamais sujets de l'Empire. De ce point de vue, les limites en apparence culturelles seraient finalement politiques et suivraient un jeu de diplomatie entre les deux entités adverses. C'est en partie vrai étant donné que le discours d'ethnicité et l'attribution d'altérité sont lourdement influencés par la nature de l'interaction avec l'Autre<sup>297</sup>. Toutefois, même avec la conquête militaire de la Bulgarie sous Basile II (960-1025), le petit-fils de Constantin VII, il n'y a aucune intégration collective du peuple bulgare à la romanité<sup>298</sup>. Ces derniers demeurent identifiés comme des barbares malgré le fait qu'ils soient chrétiens et qu'ils deviennent éventuellement des sujets impériaux. La christianisation, en somme, apparaît donc comme un moyen pour enclencher un processus d'intégration, mais celui-ci demeure superficiel étant donné que les Romains maintiennent des frontières identitaires avec des peuples convertis. Les Bulgares chrétiens demeurent en effet un *ethnos* (ou un *genos*) étranger qui n'arrive pas, du point de vue romain, à partager suffisamment de marqueurs pour devenir, au même titre que les Phrygiens et les *Graikoi*, des groupes sous-jacents à la romanité dans la hiérarchie des identités. Afin de démontrer de manière encore plus probante que le lien entre assujettissement et romanisation ne va pas forcément de soi dans le discours de Constantin VII, il convient de se pencher sur d'autres cas d'interaction se produisant de son vivant, à commencer par les Arméniens.

---

<sup>297</sup> Il convient, à ce titre, de rappeler ce qui est mentionné, entre autres, dans Walter Pohl, *Strategies of Identification*, p.44.

<sup>298</sup> *Ibid.*, p.54 ; Anthony Kaldellis, *Ethnography After Antiquity*, p.131.

*Des sujets non-romains de l'Empire : Le cas de l'inclusion des Arméniens*

Les Arméniens forment un cas d'insertion dans le corps politique romain fortement souhaitée par le pouvoir impérial bien que, d'un point de vue identitaire, cette inclusion s'avère partielle. Leur interaction avec les Romains recèle donc un certain intérêt, puisqu'elle permet de voir que la romanité ne se base pas uniquement sur la loyauté à l'empereur et à l'Empire romain. Comme le déclare Constantin VII à son destinataire, le futur Romain II, dans la section 43 du *De Administrando* qu'il dit consacrée au pays de Taron, les Arméniens sont considérés en tant que partie prenante de l'Empire: « il ne te faut pas être ignorant de ceux qui sont vers le soleil levant et pour quelles raisons ils sont devenus de nouveaux sujets des Romains après que ceux-ci se soient écartés une première fois de leur domination »<sup>299</sup>. Le but de l'empereur est donc de démontrer comment les Romains ont récupéré le contrôle de certains territoires après les avoir perdus une première fois, faisait ainsi émerger les critères d'intégration à l'ordre politique romain. Le point de départ est lorsque l'archon<sup>300</sup> Krikorikios I<sup>er</sup> de Taron (896/898-923/936), connu davantage sous le nom francisé de Grigor, « s'incline et se subordonne » (ἐαυτὸν ὑπέκλινεν καὶ ὑπέταξεν)<sup>301</sup> au père de Constantin VII, Léon VI. Ce dernier démontre toutefois une attitude ambiguë et entre dans un double-jeu entre le calife musulman et l'empereur romain. Lorsque Léon VI réussit finalement à le faire venir à Constantinople, il tente de le greffer diplomatiquement dans le giron romain par les moyens suivants :

Ce même Krikorikios étant entré dans la cité protégée de Dieu et ayant été honoré de la dignité de magistre et de stratège de Taron, il lui fit donner une

<sup>299</sup> *De Administrando*, 43. 4-6 : δεῖ δέ σε μηδὲ τὰ πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον ἀγνοεῖν, ὅθεν ὑπήκοα πάλιν τοῖς Ῥωμαίοις ἐγένετο, ἀφ' οὗ τὸ πρῶτον τῆς τούτων ἐπικρατείας ἐξέπεσον.

<sup>300</sup> Le terme grec *archôn* (ou ἄρχων) a été rendu tel quel ici, mais il est souvent traduit par « prince ».

<sup>301</sup> *De Administrando*, 43. 8.

maison pour résidence, celle qui est qualifiée de Barbaros, maintenant la maison de Basile le parakoimène<sup>302</sup>.

Le frère de Krikorikios, Apoganem, est également honoré en recevant la dignité de patrice<sup>303</sup>. L'octroi de titres, qui a été abordé dans le chapitre précédent comme un incitatif pour agir selon les conventions romaines, revient ici pour attirer des étrangers dans le giron politique et les pousser à agir selon les intérêts de l'Empire. À cet égard, cette pratique peut être interprétée comme mécanisme d'inclusion puisqu'elle inaugure un rapprochement entre l'archon de Taron et l'empereur. Cet exercice se répète avec le fils de Krikorikios, Pankratios II, qui devient patrice et qui est à son tour nommé stratège de Taron<sup>304</sup>. Ce dernier se voit également accorder le droit de se marier avec un membre de la famille impériale. Ces liens tissés mènent éventuellement Constantin VII à affirmer un lien de vassalité entre l'archon de Taron et l'empereur romain : « puisque l'archon des archons [c.-à-d. de Taron] est serviteur de l'empereur des Romains, étant nommé par lui et recevant ses dignités de lui, évidemment les cités, les états et les contrées contrôlées par lui reviennent aussi à l'empereur des Romains »<sup>305</sup>.

Le processus se répète quelques fois avec d'autres Arméniens, notamment avec un certain Manuel dirigeant Tekis, une cité en amont de l'Euphrate. Tout comme Krikorikios I<sup>er</sup>, ce dernier est amené à Constantinople avec ses proches et tous sont couverts d'honneurs

<sup>302</sup> *De Administrando*, 43. 64-69 : *Εἰσελθόντος δὲ τοῦ αὐτοῦ Κρικουρικίου ἐν τῇ θεοφυλάκτῳ πόλει καὶ τῇ τοῦ μαγίστρου καὶ στρατηγοῦ Ταρῶν ἀξία τιμηθέντος, ἐδόθη αὐτῷ καὶ οἶκος εἰς κατοικίαν, ὁ τοῦ Βαρβάρου λεγόμενος, ὁ νῦν Βασιλείου τοῦ παρακοιμωμένου οἶκος.*

<sup>303</sup> *De Administrando*, 43. 72-73.

<sup>304</sup> Jean Claude Cheynet, « Les Arméniens au X<sup>e</sup> siècle », *Travaux et Mémoires*, n.18, 2014, p.178. Jusqu'à l'incorporation de la région de Taron en 966-967, le titre de « stratège » du Taron n'est pas comme les autres. Il est essentiellement honorifique et n'implique pas de fonction relative à la direction d'un thème.

<sup>305</sup> *De Administrando*, 44. 45-49 : *ἐπεὶ (δὲ) ὁ ἄρχων τῶν ἀρχόντων δοῦλος τοῦ βασιλέως τῶν Ῥωμαίων τυγχάνει, ὡς παρ' αὐτοῦ προβαλλόμενος καὶ τὸ τοιοῦτον δεχόμενος ἀξίωμα, δηλονότι καὶ τὰ ὑπ' αὐτοῦ δεσποζόμενα κάστρα καὶ πολιτεῖαι καὶ χωρία τοῦ βασιλέως τῶν Ῥωμαίων τυγχάνουσιν.*

et de dignités, élément qui amène éventuellement le rattachement de leur territoire à l'Empire romain et même la création d'un nouveau thème :

Tekis appartenait à Manuel. Kamacha était l'extrême turme<sup>306</sup> de Colonée et Keltzini était une turme sous la Chaldée. La Mésopotamie, quant à elle, n'était pas un thème à cette époque. Léon, l'empereur aimant le Christ et éternellement mémorable, fit sortir ce Manuel de Tekis avec une parole et le mena dans la Cité et le fit protospaithaire. Ce même Manuel avait quatre fils : Pankratoukas, Iachnoukas, Moudaphar et Jean. L'empereur nomma Pankratoukas ikanate et après cela stratège des Bucellaires, il nomma Iachnoukas stratège de Nicopolis, il donna à Moudaphar et à Jean une terre impériale à Trapézonte ; et il les honora tous de dignités et leur donna plusieurs bienfaits. Il fit aussi de la Mésopotamie un thème et nomma stratège cet Oreste le Charsianite, et alors il donna le turme de Kamacha pour être sous le thème de Mésopotamie. Par après, il mit aussi le turme de Keltzini sous le thème de Mésopotamie. Tout ceci est maintenant sous l'autorité des Romains [...]<sup>307</sup>.

Les aboutissants de l'octroi de titres sont cette fois encore plus directs et rapides, puisqu'ils amènent la création d'un thème, la Mésopotamie. Le processus est relaté de manière similaire dans *De Thematibus* :

Le thème de Mésopotamie n'est pas ancien et n'était pas non plus quelque chose de grand et de célèbre, mais un certain passage étroit sans nom et inconnu. Dans les jours de mon bienheureux et saint père Léon, cet Arménien Pankratoukas trouva refuge là avec ses frères Poukrikas et Tautoukas et ils concédèrent les forteresses de cet endroit, et le territoire s'étendit et se constitua en un nom de district militaire<sup>308</sup>.

<sup>306</sup> Le turme est une subdivision d'un thème. Un portrait de l'organisation administrative est fait dans John Haldon, *Warfare, State and Society in the Byzantine World, 565-1204*, Londres, University College London Press, 1999, p.113.

<sup>307</sup> *De Administrando*, 50. 115-131 : τὸ δὲ Τεκῆς ἦν τοῦ Μανουήλ. Ἡ δὲ Κάμαχα ἢ τοῦρμα ἄκρα Κολωνείας ἦν, ἢ δὲ τῆς Κελτζηνῆς τοῦρμα ὑπὸ τὴν Χαλδίαν ἦν. Ἡ δὲ Μεσοποταμία τῷ τότε καιρῷ θέμα οὐκ ἦν. Λέων δέ, ὁ φιλόχριστος καὶ ἀείμνηστος βασιλεὺς, τὸν Μανουήλ ἐκείνον ἀπὸ τοῦ Τεκῆς μετὰ λόγου ἐξήγαγεν, καὶ ἐν τῇ πόλει αὐτὸν εἰσήγαγεν, καὶ πρωτοσπαθάριον πεποίηκεν. Ἔχει δὲ ὁ αὐτὸς Μανουήλ υἱοὺς τέσσαρας, τὸν Παγκρατούκαν, τὸν Ἰαχνούκαν, τὸν Μουδάφαρ καὶ τὸν Ἰωάννην. Καὶ τὸν μὲν Παγκρατούκαν ὁ βασιλεὺς ἱκανᾶτον πεποίηκεν καὶ μετὰ τοῦτο στρατηγὸν εἰς τοὺς Βουκελλαρίους, τὸν δὲ Ἰαχνούκαν εἰς Νικόπολιν στρατηγὸν ἐποίησεν, τὸν δὲ Μουδάφαρ καὶ τὸν Ἰωάννην ἐν Τραπεζοῦντι δέδωκεν γῆν βασιλικήν, ἅπαντας ἀξιώμασιν τιμήσας καὶ δοὺς αὐτοῖς εὐεργεσίας πολλὰς. Καὶ ἐποίησεν θέμα τὴν Μεσοποταμίαν, καὶ τὸν Ὀρέστην ἐκείνον τὸν Χαρσιανίτην στρατηγὸν προεβάλετο, καὶ τότε δέδωκεν τὴν τῆς Καμάχας τοῦρμαν ὑπὸ τὸ θέμα εἶναι τῆς Μεσοποταμίας, εἴθ' οὕτως καὶ τὴν Κελτζηνῆς τοῦρμαν ὑπὸ τὸ θέμα καὶ αὐτὴν Μεσοποταμίας ἐποίησεν. Ἀρτίως δὲ ταῦτα πάντα γεγονότα ὑπὸ τὴν τῶν Ῥωμαίων ἐξουσίαν, [...].

<sup>308</sup> *De Thematibus*, I. IX, 1-6 : Τὸ δὲ θέμα τῆς Μεσοποταμίας οὐ πολυχρόνιον ἐστίν, οὐδὲ μέγα τι ἦν καὶ περιβόητον, ἀλλὰ κλειροῦσα τις ἀνώνυμος καὶ ἀκατονόμαστος. Ἐπὶ δὲ τῶν ἡμερῶν τοῦ μακαρίου καὶ ἀγίου πατρός μου Λέοντος προσέφυγε Παγκρατούκας ἐκεῖνος ὁ Ἀρμένιος καὶ Πουκρίκας καὶ Ταυτούκας οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ καὶ παρέδωκαν τὰ ἐκεῖσε καστέλλια, καὶ ἐπλατύνθη ὁ τόπος καὶ ἐγένετο εἰς ὄνομα στρατηγίδος. À noter que, à la différence du passage cité du *De Administrando* où les noms des frères de Pankratoukas sont

À partir des exemples évoqués, la pratique d'octroi des titres recèle donc un potentiel d'intégration pacifique des étrangers. En effet, avant le rattachement définitif à l'Empire en 966-967, le Taron est en théorie un royaume autonome<sup>309</sup>. Le curopalate des Ibères est en effet inclus dans *De Ceremoniis* à une liste qui rassemble les peuples étrangers (τοὺς ἐθνικοῦς)<sup>310</sup> ainsi que la façon de s'adresser à eux par écrit, mais plutôt que d'être mentionné comme archons (τὸν ἄρχοντα), rois (τὸν ῥῆγα) ou encore seigneurs (τὸν κυριεῶντα), il est nommé par un titre honorifique romain. Les honneurs sont également utilisés comme mécanisme de coercition afin d'inciter ses détenteurs à œuvrer pour l'intérêt de l'État romain<sup>311</sup>. L'enjeu de la reprise de Théodosiopolis (l'actuelle Erzurum) sous le règne de Romain I<sup>er</sup> est à ce titre un exemple éloquent. L'empereur requiert en effet la collaboration des Arméniens de Taron afin d'attaquer cette cité qui est alors possédée par un émir. Certains Arméniens souhaitent toutefois éviter que l'Empire romain s'en empare et préfèrent plutôt maintenir une zone tampon. Devant le refus d'un membre de la famille régnante de Taron, le curopalate Adranasis, de coopérer, l'empereur lui refuse la cession des territoires de Phasiane qu'il convoite et lui rappelle ses devoirs et son serment, qui se déclinent ainsi :

---

Iachnoukas, Moudaphar et Ioannos, dans *De Thematibus* ils sont deux et sont nommés Poukrikas et Toutoukas. Pour expliquer cela, l'éditeur Pertusi se réfère à Ernest Honigmann, *Dis Ostgrenze des Byzantinischen Reiches von 363 bis 1071 nach griechischen, arabischen, syrischen und armenischen Quellen*, Bruxelles, Institut de philologie d'histoire orientale, 1935, p.78. Il affirme qu'il ne s'agit que de différences de translitérations et lie certains noms entre eux, tout en expliquant l'absence de Ioannos par un simple oubli: « *ma sembra che Mudafar sia ancoralo stresso Tautuca, cfr HONIGMANN, Ost., p.78; l'altro, Giovanni, potrebbe esser strato dimenticato nel de them.* » (p.140).

<sup>309</sup> Karen Yuzbashian, « Les titres byzantins en Arménie », dans Nina Garsoïan, *L'Arménie et Byzance : Histoire et culture*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p.219.

<sup>310</sup> *De Ceremoniis*, II. R687. Comme il a été mentionné en notes 178-179, le terme *ethnikon* signifie, dans le contexte où l'utilise Étienne de Byzance au VI<sup>e</sup> siècle, « qui indique le lieu d'origine ». De manière générale, le terme peut aussi servir à désigner « national », « ethnique » ou encore « qui indique la race ». Tout comme *ethnos*, qui signifie tout type de groupe, son équivalent grammatical *ethnikon* est ainsi utilisé autant envers Soi qu'envers l'Autre. Dans ces lignes du *De Ceremoniis*, Ann Moffat et Maxeme Tall traduisent par « *foreign nations* ».

<sup>311</sup> Leonora Neville, *Authority in Byzantine Provincial Society*, p.28-29.

La bulle d'or de notre beau-père contenait en effet que ce même curopalate promettait, comme il l'assura du serment inscrit avec sa propre main, qu'il persistait dans sa loyauté à notre Empire et qu'il lutterait contre nos ennemis, qu'il prendrait la défense de nos amis et qu'il soumettrait l'Orient pour notre Empire et qu'il mettrait des cités sous son pouvoir et qu'il ferait du grand travail pour notre bénéfice ; et de la part de notre beau-père il lui était promis que, s'il maintenait cette loyale subordination et cette bienveillance, qu'il demeurerait inébranlable, lui et sa famille, dans son pouvoir et son domaine<sup>312</sup>.

Théodosiopolis est par après prise par un autre Arménien, un magistre du nom de Pankratios. En rendant la cité à l'empire, celui-ci « ajoute foi à sa parole » (πιστεύσας τῷ ὄρκῳ αὐτοῦ), respect que Constantin VII explique par le fait qu'il est un chrétien et un « serviteur de l'Empire » (δοῦλον τῆς βασιλείας)<sup>313</sup>.

Même en étant *de jure* indépendants, les Arméniens de Taron sont donc intégrés dans l'ordre politique romain. La pratique d'octroi de distinctions honorifiques, qui rappelle certains éléments élaborés dans le chapitre précédent, implique ultimement que ces derniers agissent pour le bénéfice des Romains. En poussant des étrangers à assurer l'intégrité territoriale de l'Empire, l'interprétation des titres comme mécanisme utilisé par l'empereur pour veiller aux intérêts des Romains s'en trouve donc renforcée. Bien qu'étant des sujets impériaux, les Arméniens ne deviennent toutefois pas Romains pour autant. Constantin VII mentionne en effet la Romania et l'Arménie comme deux régions distinctes : « Si l'empereur domine ces trois cités, Chliat, Arzes et Perkri, une armée perse

<sup>312</sup> *De Administrando*, 45. 104-124 : Τὸ μὲν γὰρ χρυσοβούλλιον τοῦ πενθεροῦ ἡμῶν περιέχει ὑποσχέσθαι τὸν αὐτὸν κουροπαλάτην, ὡς δι' ὄρκου ἐβεβαίωσεν αὐτὸν οἰκεία χειρὶ ἐγγραμμάμενος, τοῦ διαμεῖναι ἐν τῇ πίστει τῆς ἡμετέρας βασιλείας καὶ τοῖς μὲν ἐχθροῖς ἡμῶν ἀντιμάχεσθαι, τοὺς δὲ φίλους ὑπερασπίζεσθαι καὶ τὴν ἀνατολὴν ὑπόσπονδον ποιῆσαι τῇ βασιλείᾳ ἡμῶν καὶ κάστρα χειρώσασθαι καὶ μεγάλα πρὸς θεραπείαν ἡμῶν ἔργα ποιήσασθαι, καὶ ὑπεσχέθη αὐτῷ παρὰ τοῦ πενθεροῦ ἡμῶν, ἵνα, ἐὰν φυλάξῃ τὴν τοιαύτην πίστιν δούλωσιν καὶ εὐγνωμοσύνην, διαμείνῃ ἀμετασάλευτος καὶ αὐτὸς καὶ οἱ τοῦ γένους αὐτοῦ ἐν τῇ τούτου ἀρχῇ καὶ ἐξουσίᾳ.

<sup>313</sup> *De Administrando*, 45. 151-153. La contribution des Arméniens aux reconquêtes réalisées au Levant sous la dynastie macédonienne est détaillée dans Gérard Dédeyan, « Reconquête territoriale et immigration arménienne dans l'aire cilicienne sous les empereurs macédoniens (de 867 à 1028) », dans Michel Balard et Alain Ducellier (éds), *Migrations et diasporas méditerranéennes (Xe-XVIe siècles) : Actes du colloque de conques (octobre 1999)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p.11-32, et plus particulièrement les p.15-16 pour l'apport particulier de Melias.

ne peut sortir contre la Romania, puisqu'elles se trouvent entre la Romania et l'Arménie et qu'elles servent de barrière et d'halte des armées »<sup>314</sup>. Ensuite, en plus des passages cités plus haut montrant que les Arméniens ne sont pas complètement passifs devant la pression politique des Romains, d'autres évidences peuvent s'ajouter pour montrer qu'ils détiennent également une capacité de réaction, comme on le voit dans ce message envoyé à Romain I<sup>er</sup> :

Lorsque les Ibères, le magistre Kourkenios et le magistre David, le frère du curopalate Asotios, virent cela, ils écrivirent à l'empereur : "Si vous, l'empereur, vous acceptez cela et que vous vous introduisez dans notre pays, nous sortons de votre servitude, empereur, et nous nous rallions avec les Sarrasins, puisque nous allons avoir avec les Romains combats et hostilité et nous allons user de violence et mettre en mouvement une armée contre la cité d'Ardanoutzin et son pays et contre la Romania elle-même"<sup>315</sup>.

L'empereur Romain I<sup>er</sup> ressent par après le besoin de dissiper les doutes, montrant que les pressions peuvent fonctionner dans les deux sens. Ce qui est le plus notable dans ce passage est toutefois le fait que Constantin VII rapporte que les Arméniens se reconnaissent comme sujets (τῆς δουλώσεως) de l'Empire sans qu'ils ne s'identifient comme Romains ou encore comme partie prenante de la Romania, qui est représentée en tant que région différente de la leur. À cela peut s'ajouter le contraste posé par Constantin VII dans *De Ceremoniis* entre les thèmes romains et arméniens<sup>316</sup>. Il s'agit donc ici d'un cas que l'on pourrait qualifier d'inclusion superficielle à la romanité et qui s'avère strictement politique. Autrement dit, il y a entre les Romains et les Arméniens une dynamique dans laquelle les derniers

<sup>314</sup> *De Administrando*, 44. 125-128 : "Ὅτι τὰ τρία ταῦτα κάστρα, τὸ τε Χλιὰτ καὶ τὸ Ἀρζῆς καὶ τὸ Περκρί, εἰ κρατεῖ ὁ βασιλεὺς, Περσικὸν φοσσᾶτον κατὰ Ῥωμανίας ἐξελεθεῖν οὐ δύναται, ἐπειδὴ μέσον τυγχάνουσιν τῆς τε Ῥωμανίας καὶ Ἀρμενίας, καὶ εἰσὶν φραγμὸς καὶ ἀπλίκτα τῶν φοσσάτων.

<sup>315</sup> *De Administrando*, 46. 128-135 : Ταῦτα ἰδόντες οἱ Ἰβηρες, ὃ τε μάγιστρος Κουρκένιος καὶ ὁ μάγιστρος Δαβίδ, ὁ ἀδελφὸς τοῦ κουροπαλάτου Ἀσωτίου, ἔγραψαν πρὸς τὸν βασιλέα, ὅτι· "Εἰ τοῦτο καταδέξεται ἡ βασιλεία σου, καὶ εἰσέλθῃ μέσον τῆς χώρας ἡμῶν, ἐξερχόμεθα τῆς δουλώσεως τῆς βασιλείας σου, καὶ γινόμεθα μετὰ τῶν Σαρακηνῶν, ἐπειδὴ ἔχειν ἔχομεν μετὰ τῶν Ῥωμαίων μάχας καὶ πολέμια, καὶ βιαζόμενοι κινήσαι ἔχομεν φοσσᾶτον κατὰ τε τοῦ κάστρου Ἀρδανουτζίου καὶ τῆς χώρας αὐτοῦ καὶ αὐτῆς τῆς Ῥωμανίας".

<sup>316</sup> *De Ceremoniis*, I. Appendices. R486.



deviennent une composante de l'ordre politique des premiers sans qu'ils soient complètement absorbés d'un point de vue identitaire<sup>317</sup>. Cette interaction laisse entendre que la soumission à l'Empire, bien qu'importante, n'est pas suffisante pour décrire dans son ensemble l'appartenance romaine et que des conditions supplémentaires doivent s'ajouter pour définir ce qui constitue un Romain dans le discours impérial byzantin du X<sup>e</sup> siècle. Il pourrait toutefois être amené que, si les Arméniens sont hors de la Romania, il va de soi que malgré leur assujettissement à l'Empire ils demeurent des étrangers « domestiques ». Il convient cependant d'aborder un autre cas, celui des tribus slaves, qui se situent quant à eux cette fois au cœur du territoire romain, en Grèce. Ces dernières, initialement considérées comme barbares, doivent en effet composer avec un pouvoir impérial en pleine reconsolidation qui les incorpore progressivement sous son joug.

***De « barbares » à sujets impériaux : Le cas des Slaves dans l'Empire d'Orient***

À bien des égards, les Slaves suivent dans un premier temps un cheminement similaire à celui des Bulgares puisqu'ils sont dépeints comme barbares. Constantin VII offre une impression initiale dans ces lignes de la section du Péloponnèse dans *De Thematibus* : « Plus tard, lorsque la mort pestilentielle paissait toute la terre habitée, le pays en entier devint slave et barbare, au moment où Constantin surnommé de fumier [c.-à-d. Constantin V] contrôla les sceptres de l'Empire des Romains »<sup>318</sup>. Bien que ce passage

---

<sup>317</sup> La perspective dans laquelle est abordée l'intégration s'inspire de celle offerte dans : Jacqueline Costa-Lascoux, « L'intégration, une philosophie à l'épreuve des faits », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLIV, n.135, 2006, p.64.

<sup>318</sup> *De Thematibus*, II, VI. 33-36 : Ἐσθλαβώθη δὲ πᾶσα ἡ χώρα καὶ γέγονε βάρβαρος, ὅτε ὁ λοιμικὸς θάνατος πᾶσαν ἐβόσκετο τὴν οἰκουμένην, ὀπηνίκα Κωνσταντῖνος, ὁ τῆς κοπρίας ἐπώνυμος, τὰ σκῆπτρα τῆς τῶν Ῥωμαίων διεῖπεν ἀρχῆς. Tout comme τῆς τῶν Ῥωμαίων ἀρχῆς et τὸν βασιλέα τῶν Ῥωμαίων, la traduction « Empire romain » pourrait également être proposée pour le terme *oikouménē* (ou οἰκουμένη), mais cette

constitue la seule mention des Slaves – il faut se référer au *De Ceremoniis* et au *De Administrando* pour trouver d'autres remarques – il recèle malgré tout un certain intérêt. La « mort pestilentielle » (ὁ λοιμικὸς θάνατος) fait référence à une épidémie ayant sévi en Orient entre 746 et 747, soit près de deux siècles avant la réalisation du *De Thematibus*<sup>319</sup>. Constantin VII aborde donc cet événement avec un certain écart chronologique, lui dont le règne se situe au X<sup>e</sup> siècle. Selon ses dires, la peste aurait pratiquement décimé la population autochtone du thème du Péloponnèse. Dans les mots de l'empereur, les locaux sont alors surpassés en nombre par les tribus slaves, qui semblent avoir échappé à la maladie en plus grande proportion. Ce changement de l'équilibre démographique, qui est probablement exagéré<sup>320</sup>, permet à l'empereur d'alléguer que la péninsule grecque est devenue barbare en raison de sa nouvelle composition.

Dans cette association entre la slavisation de la contrée (ἐσθλαβώθη δὲ πᾶσα ἡ χώρα) et la barbarisation (γέγονε βάρβαρος), l'intérêt n'est pas forcément dans la trame événementielle elle-même, mais plutôt dans la charge symbolique qu'elle recèle. Cette considération envers les Slaves est liée de très près à l'interaction qu'ils ont avec les

---

expression implique un synonyme avec la « terre habitée ». C'est dans cette optique que la dernière formulation a été choisie rendre compte de *τὴν οἰκουμένην*.

<sup>319</sup> Anna Avraméa, *Le Péloponnèse du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle : Changements et persistances*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p.71.

<sup>320</sup> Max Wasmer, *Die Slaven in Griechenland*, 2<sup>e</sup> édition, Leipzig, Zentralantiquariat der Deutschen demokratischen Republik, 1970 [1941], p.15. Wasmer interprète le verbe *sthlaboomai* (ou *σθλαβόομαι*), qui signifie littéralement « être slave », comme symptomatique d'une mixité entre la population locale du Péloponnèse et les Slaves. Il avance également que le verbe ne doit en aucun cas être interprété comme une complète slavisation. C'est en fonction des arguments défendus par Wasmer qu'il est suggéré ici de voir dans le propos de Constantin VII une amplification de la situation démographique de la Grèce du VIII<sup>e</sup> siècle. La progression des connaissances archéologiques permet de supporter cette conclusion et de relativiser la « slavisation » du Péloponnèse : Vladislav Popović et *al.*, « Les témoins archéologiques des invasions avaro-slaves dans l'Illyricum byzantin », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, tome 87, n.1, 1975, p.503-504. Popović soutient ses conclusions dans une publication ultérieure : Vladislav Popović, « La descente des Koutrigours, des Slaves et des Avars vers la mer Égée : le témoignage de l'archéologie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 122<sup>e</sup> année, n.3, 1978, p.596-648, dont p.606 avec la mention de l'existence d'une « civilisation mixte » comprenant un amalgame des éléments slaves et autochtones.

Romains depuis le VI<sup>e</sup> siècle. Leurs premiers contacts avec l'Empire sont en grande partie conflictuels en raison des raids qu'ils mènent d'abord seuls, puis en association étroite avec les Avars auxquels ils sont assujettis. Ces derniers représentent à l'époque l'archétype du nomadisme et de la barbarie du fait de leur organisation sociale et de leurs comportements hostiles envers les Romains<sup>321</sup>. La présence des Avars en marge de l'Empire est toutefois éphémère à l'échelle de l'histoire romaine puisque ces derniers disparaissent de l'orbite impériale au VIII<sup>e</sup> siècle avant d'être finalement vaincus par les Francs de Charlemagne. Constantin VII ne fait pratiquement pas mention de la présence contemporaine de ce peuple dans ses traités, à l'exception de quelques descendants qui se seraient établis dans le territoire des Croates<sup>322</sup>. Les Slaves, quant à eux, ont dans certains cas migré dans l'Empire et se sont consolidés en petites colonies, les Sklavines (ou Σκλαβινίαι)<sup>323</sup>, alors que d'autres regroupements demeurent près du Danube et s'associent avec les Bulgares, successeurs des Avars dans la région, pour former un royaume.

Les Slaves étant initialement hostiles à l'Empire, le basculement de l'équilibre démographique en leur faveur apporte donc des éclaircissements quant à l'association entre « slavisation » et barbarisation. Ces derniers affectent en effet un équilibre qui prévaut auparavant et qui est mentionné dans les lignes du *De Thematibus* précédant le passage cité plus haut : « De nouveau par après, après que les Macédoniens eurent été vaincus par les Romains, l'Hellade en entier et le Péloponnèse devinrent sous la seine des Romains, de

---

<sup>321</sup> Rachael Pallas-Brown, « East Roman Perception of the Avars in the mid- and late Sixth Century », dans Stephen Mitchell et Geoffrey Greatrex (éds), *Ethnicity and Culture in Late Antiquity*, p.315.

<sup>322</sup> *De Administrando*, 30. 69-71. Les descendants des Avars sont devenus selon Constantin VII des sujets des Croates.

<sup>323</sup> Alexis Petro Vlasto, *The Entry of the Slavs into Christendom: An Introduction to the Medieval History of the Slavs*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970, p.8 ; Vladislav Popović, « Aux origines de la slavisation des Balkans : la constitution des premières sklavines macédoniennes vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres*, 124<sup>e</sup> année, n.1, 1980, p.256.

sorte que leurs hommes devinrent subordonnés plutôt que libres »<sup>324</sup>. Cette description de la situation découlant de la conquête romaine des Balkans au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. laisse donc voir sans surprise que la barbarisation est le contraste de la soumission (δούλους... γενέσθαι) à Rome, revenant par le fait même à la polarisation brièvement évoquée en début de deuxième chapitre entre romanité et barbarie. La première étape afin de remédier à cette rupture de l'ordre politique romain est de réintégrer les territoires occupés par les Slaves et de rétablir l'autorité de Constantinople. Le processus de reconquête de la Grèce est enclenché à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, alors que l'Empire réussit à contenir la menace arabe et à stabiliser sa frontière orientale. Les contacts avec les Slaves deviennent de moins en moins conflictuels et les territoires perdus dans la péninsule sont reconquis grâce à l'incorporation des Sklavinies dans l'Empire romain, qui est pratiquement achevée sous le règne de l'empereur Nicéphore I<sup>er</sup> (802-811)<sup>325</sup>. Cette reconquête ne se fait bien entendu pas sans revers, comme on le voit avec la mention dans *De Ceremoniis* de *Sklaboi* s'étant révoltés sous le règne de Michel III (842-867), mais étant redevenus par après sujets des Romains :

Il faut avoir en connaissance de comment l'empereur Michel [III] reçut les Slaves qui se révoltèrent dans la contrée de Soubdelitia et qui montèrent dans les montagnes et après cherchèrent refuge auprès du tout-puissant et souverain pouvoir impérial [...] et après que l'empereur eut parlé avec eux ils sortirent, et aussitôt d'autres Slaves du district administratif de Thessalonique furent menés, eux-aussi par un ostiaire, dans la même direction que ceux avant eux. L'empereur parla aussi avec eux, comme il le souhaita, et après avoir donné un sous-vêtement à chacun d'eux comme à ses sujets, eux-aussi sortirent<sup>326</sup>.

<sup>324</sup> *De Thematibus*, II, VI. 31-33 : "Υστερον δὲ πάλιν, τῶν Μακεδόνων ὑπὸ Ῥωμαίων ἠττηθέντων, πᾶσα ἡ Ἑλλάς τε καὶ ἡ Πελοπόννησος ὑπὸ τὴν Ῥωμαίων σαγήνην ἐγένετο, ὥστε δούλους ἀντ' ἐλευθέρων γενέσθαι.

<sup>325</sup> John Van Antwerp Fine, *The Early Medieval Balkans: A Critical Survey from the Sixth to the Late Twelfth Century*, 2<sup>e</sup> édition, Michigan, The University of Michigan Press, 1991 [1983], p.79-80.

<sup>326</sup> *De Ceremoniis*, II. 37, R634-635 : Χρῆ εἰδέναι, ὅπως ἐδέξατο Μιχαὴλ ὁ βασιλεὺς Σκλάβους τοὺς ἀπακτῆσαντες ἐν χώρᾳ τῆ Σουβδελιτία καὶ ἀνελθόντας εἰς τὰ ὄρη καὶ πάλιν καταφυγόντας τῆ αὐτοκρατορικῆ καὶ ὑψηλῆ βασιλείᾳ [...] καὶ μετὰ τὸ διαλεχθῆναι αὐτοῖς τὸν βασιλεῖα ἐξῆλθον, καὶ εὐθέως εἰσήχησαν ἕτεροι Σκλάβοι Θεσσαλονίκης ἀρχοντίας καὶ αὐτοὶ ὑπὸ ἐνὸς ὀστιαρίου, ὃν τρόπον καὶ οἱ πρὸ αὐτῶν. καὶ διαλεχθεῖς

En tant que sujets de l'Empire, les Slaves participent également aux campagnes militaires, comme le montre la mention à trois reprises dans une autre section du *De Ceremoniis* de *Sthlavesiano*i installés dans le thème d'Opsikion et qui contribuent en soldats et en argent à l'expédition contre la Crète musulmane<sup>327</sup>. D'ores et déjà, il est possible de remarquer la dispersion géographique des tribus slaves dans les territoires impériaux. Alors que certaines se voient reconnaître une place dans leur Sklavinie, comme on le voit avec ceux de Thessalonique, d'autres sont déplacées en Asie mineure sous l'impulsion des autorités impériales. Cette installation de groupes étrangers cautionnée par le pouvoir impérial – il convient de mettre l'accent sur cet aval des autorités, différant ainsi avec la « slavisation » mentionnée plus haut – est une pratique courante puisqu'elle permet de cloisonner les différentes tribus, de repeupler des régions dévastées et, à terme, de voir les étrangers grossir les rangs de l'armée romaine<sup>328</sup>. Ce processus est également un moyen pour le pouvoir romain d'offrir un statut légal à un groupe pour lui attribuer le rang de communauté au sein de l'Empire<sup>329</sup>. En constituant ainsi les barbares en regroupements militaires, comme on le voit avec Slaves d'Opsikion, les Romains leur offrent donc une place dans leur giron politique.

Avec l'assujettissement, les Slaves dans le territoire romain en viennent également à offrir un tribut à l'empereur, devenant en quelque sorte des payeurs de taxes au même titre que n'importe quel citoyen. Le montant est toutefois sujet à changements en fonction des

---

*καὶ αὐτοῖς ὁ βασιλεὺς, ὡς ἐβούλετο, δεδωκὼς αὐτοῖς ἀνὰ ἐνὸς ἐσωφορίου ὡς ὑπηκόοις αὐτοῦ, καὶ ἐξῆλθον καὶ αὐτοί.*

<sup>327</sup> *De Ceremoniis*, II. 44, R662 ; 45, R666 et R669.

<sup>328</sup> Héléne Ahrweiler, « Recherches sur l'administration de l'Empire byzantin aux IX-XIème siècles », *Bulletin de correspondance hellénique*, vol.84, n.1, 1960, p.32-33.

<sup>329</sup> John Haldon, « Regional Identities and Military Powers: Byzantium and Islam ca.600-750 », dans Walter Pohl, Clemens Gantner et Richard Payne (éds), *Visions of Community*, p.329-330 et 341.

circonstances. Il convient à ce titre de mentionner une narration du *De Administrando* faisant état d'une révolte sous le règne du beau-père de Constantin VII, Romain I<sup>er</sup> (920-944). Deux tribus slaves, les Milingoi et les Ezeritai, prennent alors les armes contre le pouvoir impérial :

Durant le règne du dirigeant Romain, l'empereur, le protospathaire Jean Proteuon, stratège du même thème [c.-à-d. le Péloponnèse], reporta à ce même dirigeant Romain [I<sup>er</sup>] au sujet des Milingoi et des Ezeritai qu'ils avaient fait défection, qu'ils n'obéissaient pas au stratège et qu'ils ne condescendaient pas aux ordres impériaux, mais étaient pratiquement autonomes et indépendants et n'acceptaient pas un dirigeant de la part du stratège, ne tenaient pas compte des ordres du service militaire sous lui et n'acceptaient d'accomplir aucun autre service public<sup>330</sup>.

Après ce passage, il semble que les arguments du stratège aient réussi à persuader Romain I<sup>er</sup> que les tribus slaves ne remplissent plus les conditions pour se voir reconnaître le droit de vivre dans l'ordre politique romain. Il s'ensuit en effet un déploiement militaire afin de réprimer la révolte<sup>331</sup>. Aux actes de « désobéissance » mentionnés ci-haut, les Romains répondent donc rapidement, mais la peine est si lourde – le tribut imposé aux Milingoi est décuplé et celui des Ezeritai est doublé – que ces derniers menacent par après de se fédérer contre l'Empire avec d'autres Slavésiens ayant envahi le Péloponnèse peu de temps après la répression<sup>332</sup>. En effet, profitant du « désordre » (ἀταξία) qu'un stratège

<sup>330</sup> *De Administrando*, 50. 28-32 : Ἐπὶ δὲ τῆς βασιλείας τοῦ κυροῦ Ῥωμανοῦ, τοῦ βασιλέως, στρατηγῶν ὁ πρωτοσπαθᾶριος Ἰωάννης ὁ Πρωτεύων εἰς τὸ αὐτὸ θέμα ἀνήγαγεν πρὸς τὸν αὐτὸν κύριον Ῥωμανὸν περὶ τε τῶν Μηλιγγῶν καὶ τῶν Ἐζεριτῶν, ὅτι ἀποστατήσαντες οὐ πείθονται οὔτε τῷ στρατηγῷ, οὔτε βασιλικῇ κελεύσει ὑπέκουσιν, ἀλλ' εἰσὶν ὥσπερ αὐτόνομοι καὶ αὐτοδέστοτοι, καὶ οὔτε παρὰ τοῦ στρατηγοῦ δέχονται ἄρχοντα, οὔτε συνταξιδεύειν αὐτῷ ὑπέκουσιν, οὔτε ἄλλην τοῦ δημοσίου δουλείαν ἐκτελεῖν πείθονται.

<sup>331</sup> *De Administrando*, 50. 40-41.

<sup>332</sup> Plusieurs interprétations sont reliées à cette invasion des Slavésiens. Romilly Jenkins, « The Date of the Slav Revolt in Peloponnese Under Romanus I », dans Kurt Weitzman (éd.), *Late Classical and Medieval Studies in Honor of Albert Mathias Friend, Jr.*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 1955, p.205, propose que ceux-ci seraient des sujets impériaux ayant soutenu l'invasion bulgare de Siméon I<sup>er</sup> (893-927). Dans Constantin Zuckerman, « Squabbling Protospatharioi and Other Administrative Issues from the First Half of the Tenth Century », *Revue des Études Byzantines*, n.72, 2014, p.203-204, une critique de cette interprétation est offerte sur la base qu'aucune source du X<sup>e</sup> siècle ne mentionne les Bulgares comme des Slaves. Zuckerman associe plutôt l'invasion des Slavésiens à leur participation à un raid hongrois qui se serait produit en 943.

nommé Bardas Platypodis a provoqué dans cette région en se révoltant à son tour, d'autres tribus font des incursions dans la péninsule :

Et puisque, comme il a été dit plus haut, les Slavésiens entrèrent dans le thème du Péloponnèse, l'empereur, craignant que ceux-ci s'unissent aux Slaves et provoquent la destruction complète de ce même thème, édicta une bulle d'or pour ces derniers statuant qu'ils devraient payer un tribut comme auparavant ; les Milingoi 60 *nomismata*<sup>333</sup>, et les Ezeritai 300 *nomismata*<sup>334</sup>.

Le risque que les tribus récemment matées se rallient à eux semble patent dans la narration qu'en fait Constantin VII et il devient nécessaire d'assurer que les différents regroupements ne décident pas de faire marche arrière dans leur processus d'intégration à l'Empire en s'unissant contre celui-ci. Peu importe l'étiquette qu'on appose aux tribus slaves – *Sklabênoi*, *Sklaboi*, *Sklabêsianoï*, *Sthlaboi* – celles-ci font partie d'un groupe étranger et l'empereur doit demeurer un intermédiaire incontournable en son sein afin qu'elles continuent de s'associer non pas par leur lien historique, mais par leur allégeance durable à l'Empire romain.

Au-delà de cette brève exposition des événements relatifs aux tribus slaves, un autre élément mérite d'être soulevé. Dans une récente contribution, Constantin Zuckerman mentionne que, du point de vue slave, ces derniers ont simplement eu l'impression lors de leur deuxième soulèvement de défendre leurs droits. En menaçant de rejoindre les Slavésiens, les Milingoi et les Ezeritai auraient fait prendre conscience à l'empereur Romain I<sup>er</sup> que l'augmentation du tribut était injuste et qu'il convenait de l'annuler<sup>335</sup>. Cette analyse est intéressante à deux niveaux. Premièrement, les propos de Zuckerman laissent

<sup>333</sup> Le *nomisma* (au pluriel *nomismata*) est la monnaie romaine.

<sup>334</sup> *De Administrando*, 50. 64-66 : Ἐπεὶ δὲ, καθὼς προεῖρηται, εἰσῆλθον οἱ Σκλαβησιάνοι ἐν τῷ θέματι Πελοποννήσου, δεδιὼς ὁ βασιλεὺς, ἵνα μὴ καὶ αὐτοὶ προστεθέντες τοῖς Σθλάβοις παντελεῖ ἑξολόθρευσιν τοῦ αὐτοῦ θέματος ἐργάσωνται, ἐποίησεν αὐτοῖς χρυσοβούλλιον τοῦ τελεῖν αὐτοὺς πάκτα, ὡς καὶ πρότερον, τοὺς μὲν Μηλιγγοὺς ζ' νομίσματα, τοὺς δὲ Ἐζερίτας (νομίσματα) τ'.

<sup>335</sup> Constantin Zuckerman, « Squabbling *Protospatharioi* », p.198.

entendre que les Slaves sont si bien intégrés dans l'Empire au X<sup>e</sup> siècle qu'ils en viennent à protester contre l'empereur sur la base de la violation de leur droit. Ce dernier, basé sur un tribut raisonnable, est aux fondements du pacte qui les lie à Constantinople. En accédant à leur requête et en rétablissement un traitement juste à leur égard, l'empereur Romain I<sup>er</sup> reconnaît en effet l'injustice qu'il a commise et qu'il convient de la réparer<sup>336</sup>. Cela fait donc des tribus slaves des détenteurs de droits aux yeux du pouvoir romain au même titre que tous les autres citoyens. Deuxièmement, cette analyse implique que des groupes qui ne sont pas forcément dans la haute aristocratie ont une capacité de réaction si des actes arbitraires leur portant préjudice sont commis de la part de l'empereur. On voit ainsi en pratique que des sujets, loin d'être passifs, rappellent à l'ordre Romain I<sup>er</sup> afin qu'il agisse pour leur bien. Cette situation est loin de la monarchie absolue, autocratique, despotique ou encore théocratique qui est parfois attribuée à Byzance. Le cas des Milingoi et des Ezeritai vient donc s'ajouter comme exemple pratique pour confirmer l'interprétation de la *Politeia* défendue dans le deuxième chapitre. Il laisse également entendre que des Slaves ont conscience du « contrat » qui les lie à l'Empire, à un point tel qu'ils ont pris une part active dans la renégociation de leur pacte. Il s'agit ici d'un premier symptôme d'intégration, mais qui ne diffère pas forcément de celui des Arméniens puisque la pression exercée ici par les Milingoi et les Ezeritai ressemble fortement à la menace que les princes de Taron ont envoyée à l'empereur pour prévenir toute intrusion romaine dans leur territoire. La seule différence ici est que ces deux tribus slaves sont au sein-même de la Romania.

---

<sup>336</sup> *Ibid.*, p.197-198.



À ce stade-ci, le traitement des Slaves permet de voir que s'ils ne sont plus barbares, ces derniers ne deviennent pas des Romains pour autant. Ils sont en quelque sorte dans une zone mitoyenne, dans ce « test » d'identité ethnique élaboré plus haut avec le cas des Bulgares. Tout comme ces derniers, les Slaves se convertissent au christianisme et ceux installés dans les territoires impériaux abandonnent leur langue ancestrale au profit du grec. On retrouve en effet une telle mention dans le *Taktika*<sup>337</sup>, une compilation écrite par Léon VI, le père de Constantin VII :

Notre père Basile, souverain des Romains, étant maintenant en lieu divin, persuada ces peuples [c.-à-d. les Slaves] d'abandonner leurs anciennes coutumes et, les ayant grécisés<sup>338</sup>, les soumis aux souverains selon le modèle romain et, les ayant honorés avec le baptême, les libéra de l'esclavage de leurs propres chefs et leur appris à servir en campagne contre les peuples guerroyant contre les Romains<sup>339</sup>.

Constantin VII fait état du même type de succès réalisé avec les Slaves sous son grand-père Basile I<sup>er</sup>, cette fois en Dalmatie :

En outre, la majeure partie de ces Slaves n'étaient même pas baptisés, et demeurèrent pendant longtemps des non-baptisés. Du temps de Basile, l'empereur aimant le Christ, ils envoyèrent des émissaires lui réclamant et l'exhortant que ceux d'entre eux n'étant pas baptisés le soient et qu'ils deviennent, comme ils l'étaient au début, subordonnés à l'Empire des Romains<sup>340</sup>.

<sup>337</sup> L'édition utilisée dans cette étude est George Dennis (éd. et tr.), *The Taktika of Leo VI*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2014, 712p. La source sera subséquemment citée sous l'abrégié *Taktika*.

<sup>338</sup> Dennis identifie le participe *graikōsas* (ou *γραικώσας*), issu du verbe *graikōō* (ou *γραικώω*), comme un synonyme d'*hellēnidzō* (ou *ἐλληνίζω*), dont la traduction « helléniser » fait essentiellement référence à l'aspect linguistique. Si la traduction « les grécisa » est utilisée, il faut donc la comprendre dans le sens d'inculquer la langue grecque et ce de la même manière que l'on dira « franciser » lorsque l'on apprend le français à quelqu'un.

<sup>339</sup> *Taktika*, 18. 95, 453-457 : Ταῦτα δὲ ὁ ἡμέτερος ἐν θείᾳ τῇ λήξει γενόμενος πατὴρ καὶ Ῥωμαίων αὐτοκράτωρ Βασίλειος τῶν ἀρχαίων ἐθνῶν ἔπεισε μεταστῆναι καί, γραικώσας, καὶ ἄρχουσι κατὰ τὸν Ῥωμαϊκὸν τύπον ὑποτάξας, καὶ βαπτίσματι τιμήσας, τῆς τε δουλείας ἠλευθέρωσε τῶν αὐτῶν ἀρχόντων, καὶ στρατεύεσθαι κατὰ τῶν Ῥωμαίων πολεμούντων ἐθνῶν ἐξεπαίδευσεν [...].

<sup>340</sup> *De Administrando*, 29. 69-73 : Ἀλλὰ καὶ οἱ πλείονες τῶν τοιούτων Σκλάβων οὐδὲ ἐβαπτίζοντο, ἀλλὰ μέχρι πολλοῦ ἔμενον ἀβάπτιστοι. Ἐπὶ δὲ Βασιλείου, τοῦ φιλοχρίστου βασιλέως, ἀπέστειλαν ἀποκρισιarioύς, ἐξαιτούμενοι καὶ παρακαλοῦντες αὐτὸν τοὺς ἐξ αὐτῶν ἀβαπτίστους βαπτισθῆναι καὶ εἶναι, ὡς τὸ ἐξ ἀρχῆς, ὑποτεταγμένους τῇ βασιλείᾳ τῶν Ῥωμαίων [...].

La christianisation facilite donc l'assujettissement à l'Empire romain. Les expériences bulgare et arménienne montrent toutefois que ces deux aspects ne constituent pas *a priori* l'acquisition de la romanité. Dans le cas des Slaves, le potentiel d'intégration est toutefois plus grand puisque ces derniers habitent directement dans les territoires impériaux de la Romania. De plus, alors que le grec n'investit chez les Bulgares que l'Église et quelques aristocrates éduqués à Constantinople, les Slaves adoptent massivement, à en croire Léon VI, le grec comme langue d'usage, favorisant ainsi les contacts avec la population locale romaine. Les autorités impériales *croient* donc qu'une proximité linguistique avec les Slaves s'instaure. Cet élément s'avère de grande importance lorsque l'on tient compte de l'analyse menée dans le premier chapitre et du passage cité sur l'interdiction du mariage avec les Bulgares, qui mentionne l'importance de s'associer entre individus de même langue (ὁμοφώνων). Pour Constantin VII, l'aspect linguistique est d'une telle importance qu'il l'applique sur d'autres peuples comme élément forgeant les *ethnê* entre elles :

En ce temps les Goths ainsi que de nombreux et très grands peuples étaient établis dans les endroits de l'extrême-nord jusqu'au Danube. De ceux-ci, les plus considérables sont les Goths, les Wisigoths, les Gépides et les Vandales, qui diffèrent seulement en nom et en rien d'autre, faisant usage d'une même langue ; et tous sont de la mauvaise fois d'Arius<sup>341</sup>.

La combinaison d'une langue et d'une religion communes apparaît donc comme un élément important dans l'établissement d'une proximité entre les collectivités, d'où le potentiel considérable d'intégration du point de vue impérial. Mais cette proximité signifie-t-elle l'acquisition d'une romanité ? Dans le cas des Slaves, l'acquisition de marqueurs romains peut-elle être synonyme d'assimilation ?

---

<sup>341</sup> *De Administrando*, 25. 15-19 : Ἦσαν δὲ τῶ τότε Γότθοι καὶ ἔθνη πολλά τε καὶ μέγιστα μέχρι τοῦ Δανουβίου ἐν τοῖς ὑπερβορείοις τόποις κατοικισμένα. Τούτων δὲ ἀξιολογώτερα εἰσι Γότθοι, Ἰσίογθοι, Γήπαιδες καὶ Οὐανδῆλοι, ἐν ὀνόμασι μόνον καὶ οὐδενὶ ἑτέρῳ διαλλάττοντες, μᾶ διαλέκτῳ κεχρημένοι· πάντες δὲ τῆς Ἀρείου ὑπάρχουσι κακοπιστίας.

Pour affirmer que les collectivités slaves sont complètement romanisées, il serait nécessaire d'aller au-delà des perceptions de Constantin VII et du discours impérial, dépassant ainsi l'objectif fixé dans cette étude. Il est toutefois possible de voir à partir des écrits de l'empereur que cette proximité entre les collectivités slaves assujetties et les Romains ouvre la porte à de nombreux individus pour se dissocier de leur communauté d'origine et jouer le « jeu » de la romanité. Certains Slaves arrivent en effet à s'inclure dans l'aristocratie et même à pouvoir se marier avec des membres de la famille impériale. À ce titre, il convient de citer le cas d'un noble du Péloponnèse, Nicétas Rendakis, qui est mentionné dans ces lignes du *De Thematibus* :

Le célèbre grammairien Euphemios lança une raillerie contre l'un de ceux du Péloponnèse s'enorgueillissant de sa bonne naissance, afin que je ne parle pas de basse naissance, en lançant ce iambe souvent répété: « Visage de Slave rusé ». Et cet homme était Nicétas, ayant uni par mariage Christophoros le fils du bon et honorable empereur Romain [I<sup>er</sup>] à sa fille Sophia<sup>342</sup>.

Pour certains, cette mention de Nicétas est un signe d'intégration complète des Slaves, ou du moins de certains d'entre eux, dans l'Empire romain<sup>343</sup>. Alors que certains Romains

---

<sup>342</sup> *De Thematibus*, II, 6. 36-42 : ὥστε τινὰ τῶν ἐκ Πελοποννήσου μέγα φρονοῦντα ἐπὶ τῇ αὐτοῦ εὐγενείᾳ, ἵνα μὴ λέγω δυσγενείᾳ, Εὐφήμιον ἐκεῖνον τὸν περιβόητον γραμματικὸν ἀποσκῶψαι εἰς αὐτὸν τοῦτο ἰαμβεῖον· Γαρασδοειδῆς ὄψις ἐσθλαβωμένη. Ἦν δὲ οὗτος Νικήτας, ὁ κηδεύσας ἐπὶ θυγατρὶ Σοφίᾳ Χριστοφόρον τὸν υἱὸν τοῦ καλοῦ Ῥωμανοῦ καὶ ἀγαθοῦ βασιλέως. Le terme γαρασδοειδῆς, qui signifie selon le *Lexikon zur byzantinischen Gräzität* « rusé » ou « sournois », est particulier dans le contexte. Le mot a en effet des racines slaves. Le terme attire depuis longtemps l'attention puisque dès 1891, une note est consacrée dans John Bagnell Bury, « Γαρασδοειδῆς », *English Historical Review*, vol.6, n.21, 1891, p.151. Bury lie γαρασδοειδῆς au nom propre slavon *Gorazd* : « *The adjective is coined from the Slavonic proper name, Gorazd. The successor of the Slavonic apostle, Methodios, in his Pannonian archbishopric, was a Moravian Slave, named Gorazd, of whom we may read about in Dudik (Allgemeine Geschichte Mährens) ; and the name which was in use among the Slaves in Moravia may well have been in use among the Slaves in Greece. Thus Euphēmios meant that the vain Peloponnesian had the face of a Slavonic Gorazd (or Garázd), just as one might talk of 'the fiz of a high-Dutch Hans'* ». Dans Speros Vryonis, « Byzantium, its Slavic Elements and their Culture (sixth to ninth century) », *Byzantinia Symmeikta*, n.16, 2003, p.84, un lien est plutôt dressé avec l'adjectif *garazhdu*, terme slavon signifiant « rusé » : « *Of further interest is the fact that the scribe Euphemius must have known some Slavic, as well as ancient Greek, for he picked an appropriate Slavic epithet to describe the man's facial feature – garazhdu=sly, cunning– and was able to add a Greek adjectival ending to the Slavic word and to make it fit into the iambic meter* ».

<sup>343</sup> Michael David Graebner, *The role of the Slavs within the Byzantine empire, 500-1018*, The State University of New Jersey, Thèse de doctorat, 1975, p.120.

comme Euphemios semblent vouloir insister sur ses origines (ἐσθλαβωμένη), ce dernier manifeste tout de même une volonté de s'intégrer dans le cercle de la romanité par ses revendications généalogiques qui effacent son ascendance non-romaine, représentant par le fait même un cas individuel d'assimilation. Le lien de mariage avec un membre de la famille impériale vient compléter cette construction d'un nouveau lignage en construisant une parenté symbolique avec d'autres Romains.

La courte mention de Nicétas soulève un élément de plus grande envergure, à savoir la participation de Slaves dans les pratiques cérémonielles des Romains. Il est difficile de mesurer l'échelle et la portée de cette intégration, mais un élément supplémentaire permet de supposer que plusieurs regroupements slaves se situent très près du cercle de la romanité au X<sup>e</sup> siècle. En effet, un cortège est identifié à eux dans le cérémonial et ce dernier se voit assigner un espace propre pour performer un service coutumier à l'Hippodrome : « Il faut que le préposite donne des instructions de sécurité à tous ceux accomplissant des services habituels à l'Hippodrome [...] ils ne doivent pas laisser les Slaves qui soufflent dans les orgues de se tenir là, mais les conduire vers les vestiaires »<sup>344</sup>. Ce passage recèle une certaine symbolique, puisque le cérémonial constitue, comme il a été mentionné dans le précédent chapitre, une image publique de l'ordre impérial et un catalogue de pratiques sociales visant à le maintenir. Alors que *De Ceremoniis* laisse paraître l'ordonnancement romain comme élégant et harmonieux, les Slaves figurent quelque part dans ce schéma idéalisé de la société romaine.

---

<sup>344</sup> *De Ceremoniis*, I, 81. R.363 : *Χρή δὲ τὸν πραιπόσιτον παραγγελίαν καὶ ἀσφάλειαν ποιῆσαι πρὸς πάντας τοὺς τὰς συνήθεις ἐν τῷ Ἱπποδρομίῳ ἐκτελοῦντας δουλείας [...] τοὺς δὲ τὰ ὄργανα φουσῶντας Σκλάβους μὴ ἔαν ἴστασθαι ἐκεῖσε, ἀλλ' ἀνάγειν αὐτοὺς εἰς τὰ σκαλία.*

En fonction de ces considérations, qu'est-il possible de conclure à propos des Slaves habitant dans les territoires impériaux de la Romania ? Demeurent-ils au X<sup>e</sup> siècle des barbares comme ils sont dépeints lorsque l'on traite de ceux du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> ? Un élément qui vient porter ombrage à toute affirmation d'assimilation est l'ethnonyme que l'on continue de leur associer face aux Romains dans les écrits de Constantin VII et leur identification comme un *ethnos* (ou un *genos*) distinct, comme il est possible de voir dans ce passage du *De Administrando* déjà cité dans le premier chapitre: « Il faut savoir que les habitants de la cité de Maïna ne sont pas de la race des Slaves précités, mais des plus anciens Romains [...] »<sup>345</sup>. Les Slaves sont ici mis en opposition avec les « plus anciens Romains » (τῶν παλαιότερων Ῥωμαίων), c'est-à-dire ceux qui vivent dans le territoire avant leur arrivée. Ces mêmes Slaves sont qualifiés de barbares dans la section précédente, bien qu'à la fin de celle-ci il est mentionné que Léon VI s'assure d'un traitement juste envers ces derniers par le métropolite auquel ils sont assujettis:

Léon, le très sage et éternellement mémorable empereur, émit aussi une bulle contenant en détail ce que ceux inscrits dans celle-ci sont tenus de fournir au métropolite, et de la part de celui-ci de ne pas les vendre ou de les léser injustement de quelque façon selon son caprice<sup>346</sup>.

Même en étant barbares, les tribus slaves sont donc devenues des sujets de l'Empire, étant liées par un pacte avec Constantinople qui leur requiert entre autres de participer aux campagnes militaires de l'empereur. En plus de cet assujettissement, elles ont abandonné leurs « anciennes coutumes » (τῶν ἀρχαίων ἐθῶν), sont chrétiennes et parlent grec, permettant d'avoir une certaine proximité avec leurs voisins établis en Romania avant leur

<sup>345</sup> *De Administrando*, 50. 71-72 : Ἰστέον, ὅτι οἱ τοῦ κάστρου Μαΐνης οἰκήτορες οὐκ εἰσὶν ἀπὸ τῆς γενεᾶς τῶν προρρηθέντων Σκλάβων, ἀλλ' ἐκ τῶν παλαιότερων Ῥωμαίων [...].

<sup>346</sup> *De Administrando*, 49. 71-75 : Ἐποίησεν δὲ καὶ σιγίλλιον Λέων, ὁ ἀείμνηστος καὶ σοφώτατος βασιλεὺς, λεπτομερῶς περιέχον τό, τί ὀφείλουσιν παρέχειν οἱ αὐτοὶ ἐναπογραφόμενοι τῷ μητροπολίτῃ, καὶ μὴ ἀπαργυρίζεσθαι παρ' αὐτοῦ ἢ ἄλλως πως κατ' ἐπίνοιαν ἄδικον ζημιοῦσθαι αὐτούς.

arrivée. Les différentes collectivités paient une somme monétaire à l'empereur et elles sont en position de revendiquer le respect de leurs droits si celui-ci prend des décisions arbitraires, et donc illégitimes, à leur égard. De plus, certains Slaves plus distingués se marient avec des Romains, montrant l'ouverture présente dans la société malgré les remarques moqueuses incluses dans *De Thematibus*. Enfin, un cortège identifié à leur nom est inclus dans le cérémonial, leur permettant de partager des pratiques avec les citoyens romains. Les collectivités slaves, avec tous ces points qu'elles partagent avec le reste de l'Empire, montrent donc des symptômes d'acculturation encore plus marqués qu'avec les Bulgares, mais elles demeurent cependant identifiées en fonction de leur ethnonyme étranger qui remonte à une époque où ils étaient considérés barbares.

Au final, que faut-il retenir de cette courte recension de l'interaction entre les Romains et les Slaves telle que rapportée dans les écrits de Constantin VII ? Pour reprendre la formulation d'Anthony Kaldellis, les tribus slaves deviennent « essentiellement » (*basically*) romaines<sup>347</sup> en raison de leur rapprochement qui s'effectue à plusieurs niveaux, mais ne sont tout de même pas reconnues comme faisant partie de l'*ethnos* des Romains. Leur situation les laisse en quelque sorte paraître comme les Arméniens en tant que l'Autre « domestique » qui, cette fois, se situe dans l'espace du Nous sans toutefois en faire partie. Cette composante de l'altérité amène l'analyse dans l'ultime retranchement du discours identitaire de la romanité. En continuant de qualifier les Slaves par leur ethnonyme malgré le partage de marqueurs et en n'ouvrant les portes de la romanité qu'aux individus qui s'assimilent de plein gré, c'est-à-dire qui abandonnent toute identification à leur communauté d'origine comme le fait Nicéas dans ses revendications d'ascendance noble,

---

<sup>347</sup> Anthony Kaldellis, *Ethnography after Antiquity*, p.86.

les Romains d'Orient paraissent dans le portrait que fait Constantin VII comme un groupe posant des délimitations hermétiques à ses marges. Pour s'intégrer à la romanité, il est nécessaire de ne plus être identifié avec sa communauté de départ, peu importe le degré de proximité qu'elle possède avec les Romains. Ces derniers ne cherchent par ailleurs pas à imposer leur romanité aux étrangers puisque l'Empire exerce déjà par la force de son système une pression centripète qui pousse des aristocrates des autres contrées à se greffer à la Cour de Constantinople et à œuvrer pour le bénéfice de l'État et des citoyens romains.

En somme, ce dernier chapitre s'est voulu une analyse de certains cas d'interaction entre les Romains et d'autres groupes de façon à faire ressortir les critères de délimitation de leur *ethnos*. Les peuples dont les contacts ont été analysés ont en commun de s'être rapprochés des Romains sans toutefois en avoir fait partie de leur groupe. De cette manière, les critères ethnoculturels de l'appartenance romaine ont pu être ressortis. Le christianisme, malgré son importance de taille à titre de marqueur culturel, devient dès lors secondaire. La religion chrétienne s'avère en effet insuffisante pour intégrer complètement des peuples à la romanité. Le cas des Bulgares est à ce titre évocateur puisque, du vivant de Constantin VII, ces derniers demeurent indépendants non seulement sur le plan politique, mais également religieux, et maintiennent des frontières linguistiques. De cette manière, le « test d'identité ethnique » des Bulgares, dans lequel le christianisme ne représente qu'une étape préliminaire, se solde au final par un échec. Le simple statut de sujet de l'Empire ne suffit également pas à lui seul pour devenir romain à part entière. Avec les Arméniens, le critère politique de loyauté envers l'Empire est comblé, mais pas l'ethnoculturel qui s'avère encore plus fondamental pour être inclus dans le cercle de la romanité. Quant aux Slaves,

il semble que les rapports historiques aient altéré le potentiel d'intégration malgré le rapprochement significatif des tribus habitant au sein des frontières impériales avec les Romains. Ces deux derniers cas forment donc des groupes que l'on pourrait qualifier d'étrangers « domestiques » – ensemble dans lequel sont éventuellement inclus les Bulgares après leur conquête sous Basile II – qui demeurent d'un point de vue collectif hors de la sphère romaine, bien que sur le plan individuel plusieurs personnes puissent s'y greffer si elles décident de jouer complètement le « jeu » de la romanité et de rompre avec leur groupe d'origine.



## CONCLUSION

Dans un contexte où le débat sur la nature de l'identité romaine à Byzance prend progressivement forme dans les études byzantines, ce mémoire, bien que de portée modeste, espère faire office de contribution. La question centrale quant à cet enjeu, rappelons-le, n'est pas de se demander si les « Byzantins » ont eu raison ou non de se qualifier sans cesse comme des *Rhōmaioi*, mais bien qu'est-ce qu'a pu signifier un tel rattachement pour eux. Cette interrogation, en apparence très simple, implique toutefois de prendre en considération des cadres conceptuels complexes, longuement débattus, parfois connotés et souvent flous ; le tout en tenant compte d'une grande quantité de nuances dont la finesse rend parfois ardu l'établissement de conclusions définitives. Le choix de concentrer cette étude autour du discours politique de Constantin VII a toutefois permis de préciser le cadre d'analyse, bien que cette avenue impose des limites dans sa portée puisqu'elle mène vers des conclusions qui se situent dans l'ordre de la perception d'une seule personne. Plusieurs éléments auraient donc pu être élaborés davantage si d'autres auteurs avaient été intégrés dans le corpus. Le cadre légal, par exemple, est beaucoup plus détaillé et approfondi en tant que reflet de normes sociales établies par son père Léon VI dans les *Novelles*. Il aurait également été intéressant de tenir compte de certaines réactions dans l'interaction avec les autres groupes, notamment dans le cas des Arméniens dont une œuvre, l'*Histoire de Taron*, permet d'entrevoir un autre côté de la médaille dans la relation entre les Romains et les étrangers. Ces avenues ont été négligées non pas par manque d'intérêt, mais en raison des nécessités relatives à l'exercice du mémoire de maîtrise. De plus, en tant qu'érudit, compilateur, patron de plusieurs lettrés et acteur contrôlant les mécanismes de l'État romain, Constantin VII peut être considéré comme une source

crédible en matière d'analyse de la romanité orientale du point de vue impérial au X<sup>e</sup> siècle et ce malgré la présence de quelques angles morts.

Ainsi, qu'est-ce que veut dire être Romain pour un « Byzantin » selon l'inflexion donnée par l'empereur à cette identification ? Tout d'abord, le discours véhiculé est modulé par l'ethnicité, c'est-à-dire qu'il transmet la conception d'un groupe dont l'identité est délimitée par la possession de marqueurs culturels. Ces derniers sont construits à partir des perceptions et des représentations faites des réalités linguistique, politique et ethnographique présentes dans le monde qui entoure ledit groupe. La langue, premièrement, est un référent majeur puisqu'elle permet de cibler la ressemblance et la différence par rapport à d'autres communautés. Dans l'Empire d'Orient, c'est le grec qui fait office de composante linguistique de l'identité romaine. Ce fait nourrit toutefois une interprétation radicalement opposée à celle de cette étude, c'est-à-dire que l'on voit dans la présence de la langue grecque un argument pour défendre une conception du « Byzantin » médiéval dont l'identité est culturellement Hellène et diffère de celle du Romain. S'exprimer en grec ne signifie toutefois pas de se considérer Grec au même titre que les Américains d'aujourd'hui ne se considèrent pas Anglais parce qu'ils s'expriment dans la langue de Shakespeare. Les différentes communautés – Mycéniens, Achéens, premiers Hellènes, Romains d'Orient, Grecs modernes – qui ont parlé la langue hellénique au cours de sa longue histoire n'ont pas forcément de liens identitaires ni de continuité historique entre elles. Cela ne signifie pas qu'il faille sous-estimer le potentiel de la langue pour définir une identité, mais celui-ci réside plutôt dans son « association » avec le peuple qui l'utilise et qui lui permet de conceptualiser son environnement culturel. Grâce au grec, les Romains d'Orient peuvent donc définir ce qui les entoure et les articuler comme

marqueurs identitaires. Cela n'a bien entendu pas toujours été le cas puisque durant une grande partie de l'Antiquité c'est le latin qui est utilisé à cette fin. Dans la conception d'une identité, il faut toutefois tenir compte de son aspect changeant et constamment modulable, et ce en parfaite concordance avec les réalités à partir desquelles elle se construit.

Un autre élément pèse également lourd dans la conception historiographique d'un « Byzantin » différent du Romain, à savoir l'influence de la culture intellectuelle des anciens Hellènes. Contrairement à ce qui est parfois prétendu, celle-ci ne constitue pas la preuve d'une identité grecque, puisque même durant l'Antiquité elle est utilisée par les Romains, des non-Grecs, à des fins de prestige. Dans l'Empire d'Orient du X<sup>e</sup> siècle, l'hellénisme constitue en quelque sorte une « carte de membre » qui permet à un individu d'avoir accès au cercle des élites, bien qu'il existe quelques exceptions d'aristocrates peu éduqués qui ont tout de même gravi les échelons sociaux. Ce riche et prestigieux bagage, qui est incarné par la *paideia*, permet donc à celui qui se l'approprie de se distinguer comme lettré sans pour autant faire de lui un Grec. Au contraire, cette éducation intellectuelle vient renforcer sa romanité puisqu'il se voit offrir devant lui une voie vers les hautes sphères de l'Empire à partir desquelles il peut prendre une part active dans la préservation de l'ordre politique romain.

Cet ordre en question définit par ailleurs ce qui ceinture la conception orientale et médiévale de l'identité romaine telle que véhiculée par Constantin VII. En effet, les Romains partagent en tant que groupe un espace constitué du territoire (ou l'*arkhê*) de la Romania. Celui-ci est régi par un État impérial conceptualisé par la *Politeia*, terme qui signifie à la base une collectivité ou un régime politique et qui fait référence dans un contexte byzantin à un système que l'on identifie comme proprement romain. Ce dernier

représente le socle des conditions communes partagées par le groupe des *Rhōmaioi*. Le pouvoir impérial au sein de cette *Politeia* tire sa légitimité du fait qu'il représente l'aboutissement d'une longue tradition ancestrale issue de la *Res Publica* antique. Cet héritage très ancien est utilisé par les Romains pour se définir comme collectivité vivant sous un régime équilibré, leur permettant ainsi de se différencier des sociétés barbares en proie à l'avarice et à l'arbitraire des puissants. Dans cet ordre règne un empereur qui s'affirme comme un gardien et qui veille aux affaires publiques et au bien commun. Celui-ci est entouré d'un appareil étatique au sein duquel œuvrent une poignée de bureaucrates qui sont en général distingués au préalable par des titres honorifiques. Leur sélection se fonde en principe sur des qualités personnelles qu'ils ont démontrées tout au long de leur parcours et leur apport individuel à la préservation des repères sociaux des Romains. Ceux-ci sont entre autres incarnés au travers des lois et des institutions qui, ensemble, forment les mécanismes par lesquels le système peut se perpétuer et poursuivre sa vocation de veiller au bien de l'Empire et de ses citoyens. Les titres honorifiques et officiels, qui sont parfois considérés comme un moyen de délimitation du groupe des Romains, représentent plutôt la « pointe d'iceberg » d'un système qui définit la condition commune dans laquelle ces derniers vivent. Contrairement à l'hellénisme, la romanité et ses repères ne se restreignent donc pas à une mince couche élitiste, mais représentent plutôt le fondement identitaire attribué par les autorités impériales à la grande majorité des habitants de l'Empire d'Orient.

Les *Rhōmaioi* forment ainsi une collectivité qui s'exprime en grec et qui vit au sein d'une *Politeia*. Les composantes linguistique et politique font office de référents romains, mais il est nécessaire, pour compléter ce portrait du discours d'ethnicité, de voir les

frontières posées aux marges du groupe des Romains. Les critères selon lesquels ils sont dessinés sont en effet basés sur des différenciations qui prennent leur fondement dans la possession de marqueurs culturels. Les coutumes, les institutions, les pratiques sociales, la langue, les origines et la religion peuvent être utilisées comme mécanismes d'exclusion envers des étrangers qui ne correspondent pas au modèle de la romanité orientale. Selon les cas d'interaction, certains marqueurs peuvent voir leur importance réduite ou accrue. Par exemple, face à des ennemis bulgares désormais convertis, le christianisme devient secondaire pour les différencier des Romains. Cependant, devant des musulmans et des païens, il revient à l'avant-plan comme référent identitaire. Cette variation d'importance vient renforcer l'interprétation selon laquelle la religion chrétienne s'inscrit comme un marqueur culturel parmi tant d'autres qui nourrissent la romanité. En toutes circonstances et devant tous les groupes – sauf les communautés régionales qui font partie de l'Empire, qui sont mises en relation entre elles et non avec la collectivité impériale dans son ensemble – les Byzantins se disent Romains, mais ils ne s'affirment pas toujours orthodoxes. La mention du christianisme mérite par ailleurs quelques remarques, puisque cette étude peut sembler l'avoir marginalisé ou avoir minimisé son importance dans la construction de la romanité orientale. En fait, l'accent a plutôt été mis sur d'autres marqueurs que la religion vient souvent occulter dans d'autres contributions. Le fait que le lien avec Dieu soit fréquemment mentionné dans les sources et que l'Église ait dans la société « byzantine » un pouvoir très fort amène une redondante interprétation théocratique de son État. En tant qu'organisation ayant une forte influence sur la conscience et la morale du peuple, l'Église chrétienne a constitué en quelque sorte un *establishment* qui a, à plusieurs reprises, pesé lourdement dans le cours des événements. Cela ne signifie toutefois pas qu'elle ait complètement dénaturé le système romain qui, lui, prend appui sur un héritage antique et

sur des conventions héritées de la *Res Publica*. De manière générale, le portrait du « Byzantin » dressé par Constantin VII est celui d'un individu qui est de confession chrétienne et d'expression grecque, mais qui est, au-delà de ces marqueurs, d'identité romaine.

C'est donc entre les Romains et les autres groupes chrétiens que se dresse une zone grise sur le plan identitaire. Dans celle-ci, il est possible de voir émerger les autres marqueurs définissant la romanité. La possession de quelques-uns d'entre eux ne suffit toutefois pas à être inclus parmi les *Rhōmaioi* et, dans certains cas d'interaction, les critères pour franchir les frontières ethniques se font encore plus stricts. À l'intérieur de l'Empire, quelques groupes chrétiens et non romains sont reconnus comme sujets impériaux. Les Arméniens forment l'exemple le plus évident puisque Constantin VII fait lui-même état de plusieurs correspondances où ces derniers sont identifiés ou s'identifient eux-mêmes comme une communauté à part des Romains. Cette relation entre les deux groupes, qui n'outrepasse pas la simple dimension politique, fait donc des Arméniens des étrangers « domestiques » à l'intérieur de l'Empire. Ces derniers ne sont toutefois pas les seuls à avoir ce statut. À l'intérieur de la région géographique de la Romania se trouvent de nombreuses collectivités slaves qui ont dû s'adapter au fil des siècles à l'incorporation dans l'Empire romain. Ces dernières s'y accommodent si bien qu'ils s'intègrent complètement dans la dynamique de la société romaine sans toutefois être reconnues comme partie prenante du groupe majoritaire. En fait, dans cette situation où des communautés arrivent à avoir une proximité avec les Romains, l'origine commune vient nourrir les derniers retranchements de la romanité. Les collectivités slaves sont toujours identifiées comme

telles et, tant qu'elles s'accrochent à leurs origines ethniques, on ne peut leur reconnaître une quelconque identité romaine.

Le tout contraste donc avec l'idée universaliste souvent collée à l'idéologie impériale byzantine et qui relève plutôt de la rhétorique chrétienne. L'Empire romain d'Orient, selon la représentation qu'en fait Constantin VII, est habité en grande majorité par le groupe ethnique des Romains. Ce dernier pose à ses marges des frontières très hermétiques et refoule les sujets non romains au rang de minorités marginales. Il s'agit ici d'un élément paradoxal puisque les autorités impériales accordent volontiers des fonctions officielles du pouvoir à des étrangers. En effet, de nombreux Arméniens et Slaves vivant à l'intérieur de l'Empire s'intègrent à l'aristocratie en recevant des titres et contribuent par le fait même à la préservation de son intégrité. Cet aspect, toutefois, ne relève-t-il pas de la simple dimension diplomatique ? Car au-delà de cela, l'inclusion au groupe des Romains ne semble pas se faire aussi facilement. En effet, en fonction des exemples soulevés à partir du discours de Constantin VII, plusieurs marqueurs culturels articulés dans le schéma de l'ethnicité romaine sont utilisés pour resserrer les conditions de l'inclusion des étrangers. Il peut donc être aisé d'avoir un titre honorifique, mais être reconnu par les Romains comme l'un des leurs semble être le résultat d'un long processus d'intégration strictement individuel qui peut s'étaler sur plusieurs générations et qui requiert d'abandonner toute identification à sa communauté d'origine. Constantin VII n'en est-il pas l'exemple le plus patent, lui qui appartient à la dynastie dite « macédonienne », mais qui est en réalité d'origine arménienne ?

## BIBLIOGRAPHIE

- Sources

- Sources principales

PORPHYROGÉNÈTE, Constantin, *De Ceremoniis*, éd. par Johann Jacob REISKE et Johannes Heinrich LEICH, rév. par Barthold Georg NIEBUHR, *De Cerimoniis Aulæ Byzantinae Libri duo*, 2 vols, Bonn, Corpus scriptorum historiae byzantinae, 1829, 807p. ; éd. et tr. par Albert VOGT, *Le Livre des Cérémonies. Tome I : Livre I*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Les Belles Lettres, 2006 [1936], 398p ; tr. par Ann MOFFATT et Maxeme TALL, *Constantine Porphyrogenetos: The Book of Ceremonies*, 2 vols, Canberra, Australian Association for Byzantine Studies, 2012, 870p.

PORPHYROGENITO, Costantino, *De Thematibus*, éd. par Agostino PERTUSI, *Costantino Porfirotenito De Thematibus : Introduzione, Testo critico, Commento*, Citta' del Vaticano, Studi E Testi, 1952, 210p.

PORPHYROGENITUS, Constantine, *De Administrando Imperio*, éd. par Gyulia MORAVCSIK et tr. par Romilly JENKINS, *Constantinus Porphyrogenitus De Administando Imperio*, 2<sup>e</sup> édition, Washington D.C., Dumbarton Oaks, 1967, 347p.

- Sources secondaires

ARISTOTE, *Meteorologica*, éd. et tr. par Pierre THILLET, *Météorologiques*, Paris, Gallimard, 2006, 616p.

DE BYZANCE, Étienne, *Ethnikon*, éd. et tr. par Margaret BILLERBECK, *Stephani Byzantii Ethnica : A-G*, vol.1, Berlin, De Gruyter, 2006, 441p. ; éd. et tr. par Margaret BILLERBECK et Christian ZUBLER, *Stephani Byzantii Ethnica : D-I*, vol.2, Berlin, De Gruyter, 2011, 310p.

DE CORINTHE, Grégoire, *De Dialectis*, éd. par Gottfried Heinrich SCHÄFFER, *Gregorii Corinthii et aliorum grammaticorum libri de dialectis linguæ Græcæ Schaeffer*, Leipzig, Weigel, 1811, 1072p.

GELLE, Aulu, *Nocti Atticae*, éd. et tr. par John Carew Rolfe, *Aulius Gellius: Attic Nights, Volume II, Book 6-13* (coll. Loeb Classical Library, n.200), Cambridge (Massachussets), Harvard University Press, 1927, 576p.

LE SAGE, Léon, éd. par George T. DENNIS, *The Taktika of Leo VI: Text, Translation and Commentary*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2010, 690p.

STRABON, *Geographika*, éd. par Augustus MEINEKE, *Strabonis Geographica*, Leipzig, Sumtibus et Typis B.G. Teubneri, 1852-1877, 2448p. ; tr. par Duan W. ROLLER, *The Geography of Strabo*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, 891p.



- **Publications**

- *Ouvrages de référence*

HORNBLOWER, Simon et Anthony SPAWFORD (éds), *The Oxford Classical Dictionary*, 3<sup>e</sup> édition, Oxford, Oxford University Press, 1996, 1792p.

KAZDHAN, Alexander Petrovitch et al. (éds), *The Oxford Dictionary of Byzantium*, Oxford, Oxford University Press, 1991, 2366p.

- *Chapitres de livre*

AHRWEILLER, Hélène, « Byzantine Concepts of the Foreigner : The Case of the Nomads », dans AHRWEILLER, Hélène et Angeliki LAIOU (éds), *Studies on the Internal Diaspora of the Byzantine Empire*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 1998, p.1-15.

BIVILLE, Frédérique, « Grec des Romains ou latin des Grecs ? Ambiguïté de quelques processus néologiques dans la *koiné* », dans BRIXHE, Claude (dir.), *La Koiné grecque antique I : Une langue introuvable ?*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993, p.129-140.

BOŽIDAR, Ferjančić, « Invasions et installation des Slaves dans les Balkans », dans *Villes et peuplement dans l'Illyricum byzantin. Actes du colloque de Rome (12-14 mai 1982)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1984, p.85-109.

CAMERON, Averil, « The Construction of Court ritual: The Byzantine *Book of Ceremonies* », dans CANNADINE, David Cannadine et Simon PRICE (éds), *Rituals of Royalty: Power and Ceremonial in Traditional Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p.106-136.

CHEYNET, Jean-Claude, « Se révolter légitimement contre le *basileus* ? », dans DEPREUX, Philippe (éd.), *Revolte und Sozialstatus von der Spätantike bis zur Frühen Neuzeit. Révolte et statut social de l'Antiquité tardive aux Temps modernes*, Munich, Oldenbourg, 2008, p.57-73.

CHRYSOS, Evangelos, « The Roman Political identity in Late Antiquity and Early Byzantium », dans Karsten Fledelius (éd.), *Byzantium. Identity, Image, Influence. XIX International Congress of Byzantine Studies*, Copenhagen, Eventus Publisher, 1996, p.7-16.

CORBIER, Mireille, « Rome, un Empire bilingue », dans Laurence Villard (éd.), *Langues dominantes, langues dominées*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p.29-55.

CHRISTODOULOU, Despina, « Byzantium in Nineteenth-century Greek historiography », dans STEPHENSON, Paul (éd.), *The Byzantine World*, Londres et New York, Routledge, 2010, p.445-461.

DÉDEYAN, Gérard, « Reconquête territoriale et immigration arménienne dans l'aire cilicienne sous les empereurs macédoniens (de 867 à 1028) », dans BALARD, Michel et Alain DUCCELLIER (éds), *Migrations et diasporas méditerranéennes (Xe-XVIe siècles) : Actes du colloque de Conques (octobre 1999)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p.11-32.

- FLAIG, Egon, « Für eine Konzeptionalisierung der Usurpation im Spät Römisches Reich », dans PASCHOUD, François et Joachim SZIDAT (éds), *Usurpationen in der Spätantike*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1997, p.15-34.
- HAARMAN, Harald, « Ethnicity and Language in the Ancient Mediterranean », dans McINERNEY, Jeremy (éd.), *A Companion to Ethnicity in the Ancient Mediterranean*, Malden et Oxford, Wiley Blackwell, 2014, p.17-33.
- JENKINS, Romilly, « The Date of the Slav Revolt in Peloponnese Under Romanus I », dans WEITZMAN, Kurt (éd.), *Late Classical and Medieval Studies in Honor of Albert Mathias Friend, Jr.*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 1955, p.204-211.
- KALDELLIS, Anthony, « From Rome to New Rome, from Empire to Nation-State: Reopening the Question of Byzantium's Roman Identity », dans GRIG, Lucy et Gavin KELLY, *Two Romes: Rome and Constantinople in Late Antiquity*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p.387-404.
- MALAMUT, Elisabeth, « Les peuples étrangers dans l'idéologie impériale : Scythes et Occidentaux », dans *L'étranger au Moyen Âge. Actes du XXXe congrès de la SHMESP (Göttingen, 1999)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p.119-132.
- MASKARINEC, Maya, « Who were the Romans? Shifting scripts of Romanness in Early Medieval Italy », dans POHL, Walter et Gerda HEYDEMANN (éds), *Post-Roman Transitions: Christian and Barbarian Identities in the Early Medieval West*, Turnhout, Brepols Publishers, 2013, p.297-363.
- OIKONOMIDÈS, Nicolas, « The Role of the Byzantine State in the Economy », dans LAIOU, Angeliki (éd.), *The Economic History of Byzantium: From the Seventh to the Fifteenth Century*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2002, p.973-1058.
- OIKONOMIDÈS, Nicolas, « Title and Income at the Byzantine Court », dans Henry Maguire (éd.), *Byzantine Court Culture from 829 to 1204*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 1997, p.199-215.
- OSSWALD, Brendan, « The Ethnic composition of Medieval Epirus », dans ELLIS, Steven et Lud'a KLUSÁKOVÁ (éds), *Imagining Frontiers, Contesting Identities*, Pise, Pisa University Press, 2007, p.125-154.
- VRYONIS, Speros, « The Patriarchate of Constantinople and the State », dans HOTCHKISS, Valerie et Patrick HENRY (éds), *Orthodoxy & Western Culture. A Collection of Essays Honoring Jaroslav Pelikan on His Eightieth Birthday*, New York, St. Vladimir's Seminary Press Crestwood, 2005, p.109-123.

- Livres

- ADAMS, James, Mark JANSE et Simon SWAIN (éds), *Bilingualism in Ancient Society: Language Contact and the Written Language*, Oxford, Oxford University Press, 2002, 483p.
- ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities*, 3<sup>e</sup> édition, Londres et New York, Verso, 2006 [1983], 240p.

- AVRAMÉA, Anna, *Le Péloponnèse du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle : Changements et persistances*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 308p.
- BARTH, Fredrik, *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston, Little Brown, 1969, 153p.
- BECK, Hans-Georg, *Das Byzantinische Jahrtausend*, Munich, Verlag C.H. Beck, 1978, 383p.
- BRÉHIER, Louis, *Vie et mort de Byzance*, Paris, Albin Michel, 1946, 596p.
- BROWNING, Robert, *Byzantium and Bulgaria: A comparative study across the early medieval frontier*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1975, 232p.
- BROWNING, Robert, *The Byzantine Empire*, New York, Charles Scribner's Sons, 1980, 310p.
- BURY, John Bagnell, éd. par Harold TEMPERLEY, *Selected Essays*, Cambridge, Cambridge University Press, 1930, 249p.
- CAMERON, Averil, *Byzantine Matters*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2014, 164p.
- CHEYNET, Jean-Claude, *Le Monde byzantin II : L'Empire byzantin (641-1204)* (coll. Nouvelle Clio), Paris, Presses Universitaire de France, 2006, 544p.
- CURTA, Florin, *The Making of the Slavs: History and Archaeology of the Lower Danube Region, c.500-700*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, 496p.
- DAGRON, Gilbert, *Emperor and Priest: The Imperial Office in Byzantium*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, 356p.
- DAUGE, Yves-Albert, *Le Barbare : Recherche sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, Bruxelles, Latomus, 1981, 859p.
- DÖLGER, Franz, *Byzanz und die Europäische Staatenwelt*, Murnau am Staffelsee, Buch-Kunstverlag Ettal, 1953, 382p.
- FINE, John Van Antwerp, *The Early Medieval Balkans: A Critical Survey from the Sixth to the Late Twelfth Century*, 2<sup>e</sup> édition, Michigan, The University of Michigan Press, 1991 [1983], 376p.
- GARSOÏAN, Nina (éd.), *L'Arménie et Byzance : Histoire et culture*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, 242p.
- HALDON, John, *Byzantium in the Seventh Century: The Transformation of a Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 486p.
- HALDON, John, *The Empire That Would Not Die: The Paradox of Eastern Roman Survival, 640-740*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 2016, 418p.
- HALDON, John, *Warfare, State and Society in the Byzantine World, 565-1204*, Londres, University College London Press, 1999, 389p.
- HALL, Jonathan, *Hellenicity: Between Ethnicity and Culture*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002, 336p.
- HALSALL, Guy, *Barbarian Migrations and the Roman West, 376-568*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 614p.

- HENDY, Michael, *Studies in the Byzantine Monetary Economy c.300-1450*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, 773p.
- HONIGMANN, Ernest, *Dis Ostgrenze des Byzantinischen Reiches von 363 bis 1071 nach griechischen, arabischen, syrischen und armenischen Quellen*, Bruxelles, Institut de philologie d'histoire orientale, 1935, 250p.
- HUMMEL, Pascale, *De lingua Graeca : Histoire de l'histoire de la langue grecque*, Berne, Peter Lang, 2007, 851p.
- JONES, Arnold, trad. par Anne SERVANDONI-DUPARC, *Le déclin du monde antique (284-610)*, Paris, Sirey, 1970 [1966], 398p.
- KALDELLIS, Anthony, *Ethnography after Antiquity: Foreign Lands and Peoples in Byzantine Literature*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2013, 288p.
- KALDELLIS, Anthony, *Hellenism in Byzantium: The Transformations of Greek Identity and the Reception of the Classical Greek Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 468p.
- KALDELLIS, Anthony, *The Byzantine Republic: People and Power in New Rome*, Cambridge (Massachusetts) et Londres, Harvard University Press, 2015, 290p.
- KALDELLIS, Anthony, *Streams of Gold, Rivers of Blood: The Rise and Fall of Byzantium, 955 A.D. to the First Crusade*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2017, 399p.
- KAZHDAN, Alexander Petrovitch et Ann WHARSTON EPSTEIN, *Change in Byzantine culture in the Eleventh and Twelfth centuries*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1985, 312p.
- LANÇON, Bertrand, *Rome durant l'Antiquité tardive*, Paris, Hachette, 1995, 252p.
- LANDRY, Tristan (dir.), *Identités : Construction, négociations, négations*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 232p.
- MARAVAL, Pierre, *Le Christianisme de Constantin à la conquête arabe*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Presses Universitaires de France, 2005 [1997], 460p.
- MARROU, Henri-Irénée, *Décadence romaine ou Antiquité tardive ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, 192p.
- MILES, Richard (dir.), *Constructing identities in Late Antiquity*, Londres et New York, Routledge, 1999, 272p.
- MITCHELL, Stephen et Geoffrey GREATREX (éds), *Ethnicity and Culture in Late Antiquity*, Londres, The Classical Press of Wales, 2000, 343p.
- MOLNÁR, Miklós, *A Concise History of Hungary*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, 390p.
- MORRISSON, Cécile (dir.), *Le Monde Byzantin I : L'Empire romain d'Orient (330-641)*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Presses Universitaires de France, 2012 [2004], 489p.
- NEVILLE, Leonora, *Authority in Byzantine Povincial Society, 950-1100*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 210p.
- OSTROGORSKY, Georg, trad. par Joan HUSSEY, *History of the Byzantine State*, New Brunswick, NJ, 1969, 649p.

- PAGE, Gill, *Being Byzantine: Greek identity before the Ottomans*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, 330p.
- PERKINS, Judith, *Roman Imperial Identities in the Early Christian Era*, Londres et New York, Routledge, 2009, 209p.
- PIGANIOL, André, *L'Empire chrétien*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Presses Universitaires de France, 1972 [1947], 501p.
- POHL, Walter et al. (éds.), *Visions of Community in the Post-Roman World: The West, Byzantium and the Islamic World, 300-1100*, Farnham, Ashgate, 2012, 588p.
- POHL, Walter et Geyda HEYDEMANN (éds), *Strategies of Identification: Ethnicity and Religion in Early Medieval Europe*, Turnhout, Brepols, 2013, 349p.
- RAMBAUD, Alfred-Nicolas *L'Empire grec au X<sup>e</sup> siècle : Constantin Porphyrogénète*, Paris, Librairie A. Franck, 1870, 584p.
- ROBERTS, Alexander et James DONALDSON (éds), *Commentaries of Origen, Original supplement to the American Edition in Ante Nicene Fathers*, Grand Rapids, Wm. B. Eerdmans, 1955, 533p.
- RUNCIMAN, Steven, *Byzantine Civilization*, 2<sup>e</sup> édition, New York, Meridian Books, 1956 [1933], 255p.
- SASSIER, Yves, *Royauté et idéologie au Moyen Âge : Bas-Empire, monde franc, France (IV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Collin, 2012, 368p.
- SHEPARD, Jonathan Shepard et Simon FRANKLIN (éds), *Byzantine Diplomacy*, Aldershot, Ashgate Variorum, 1992, 333p.
- SMITH, Anthony, *The Ethnic Origins of Nations*, Malden et Oxford, Blackwell Publishing, 1986, 312p.
- TREADGOLD, Warren, *Byzantium and Its Army, 284-1081*, Stanford, Stanford University Press, 1995, 284p.
- THONEMANN, Peter, *Roman Phrygia: Society and Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, 300p.
- TOYNBEE, Arnold, *Constantine Porphyrogenitus and his world*, Oxford, Oxford University Press, 1973, p.
- VACALOPOULOS, Apostolos, trad. par Ian MOLES, *Origins of the Greek Nation : The Byzantine Period (1204-1461)*, New Brunswick (New Jersey), Rutgers University Press, 1970, 401p.
- VEYNE, Paul, *L'Empire gréco-romain*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, 1055p.
- VLASTO, Alexis Petro, *The Entry of the Slavs into Christendom: An Introduction to the Medieval History of the Slavs*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970, 435p.
- WALL-PERKINS, Bryan, *The Fall of Rome: And the End of Civilization*, Oxford, Oxford University Press, 2006, 256p.
- WASMER, Max, *Die Slaven in Grieschenland*, 2<sup>e</sup> édition, Leipzig, Zentralantiquariat der Deutschen demokratischen Republik, 1970 [1941], 350p.
- WEBER, Max, *Économie et Société*, Paris, Plon, 1971, 410p.

- WEITZMANN, Kurt, *The Joshua Roll: A Work of the Macedonian Renaissance, Studies in Manuscript Illumination III*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 1948, 119p.
- WENSKUS, Reinhard, *Stammesbildung und Verfassung. Das Werden der frümittelalterlichen Gentes*, Cologne, Böhlau, 1961, 656p.
- WHITMARSH, Tim (éd.), *Local Knowledge and Microidentities in the Imperial Greek World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, 228p.
- WHITTOW, Mark, *The Making of Orthodox Byzantium, 600-1025*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1996, 477p.
- ZACHARIA, Katerina (éd.), *Hellenisms: Culture, Identity, and Ethnicity from Antiquity to Modernity*, Aldershot, Ashgate Variorum, 2008, 490p.
- *Articles de périodique*
- ALEXANDER, Paul, « The Strength of Empire and Capital as Seen through Byzantine Eyes », *Speculum*, vol.37, n.3, p.339-357.
- AHRWEILLER, Hélène, « Recherches sur l'administration de l'Empire byzantin aux IX-XI<sup>ème</sup> siècles », *Bulletin de correspondance hellénique*, vol.84, n.1, 1960, p.1-111.
- AHRWEILLER, Hélène, « Sur la date du *De Thematibus* de Constantin VII Porphyrogénète », *Travaux et mémoires*, n.8, 1981, p.1-5.
- BEAUD, Béatrice, « Le savoir et le monarque : Le Traité sur les Nations de l'empereur byzantin Constantin VII Porphyrogénète », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol.45, n.3, 1990, p.551-564.
- BRUBAKER, Roger, « Ethnicity without groups », *Archives of European Sociology*, vol.XLIII, n.2, 2002, p.163-189.
- BRUBAKER, Roger et Frederick COOPER, « Beyond "Identity" », *Theory and Society*, n.29, 2000, p.1-47.
- BURY, John Bagnell, « Γαρασδοειδής », *English Historical Review*, vol.6, n.21, 1891, p.151.
- CHEYNET, Jean-Claude, « La colère du peuple à Byzance, X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle », *Histoire urbaine*, vol.1, n.3, 2001, p.25-38.
- CHEYNET, Jean Claude, « Les Arméniens au X<sup>e</sup> siècle », *Travaux et Mémoires*, n.18, 2014, p.175-192.
- COSTA-LASCOUX, Jacqueline, « L'intégration, une philosophie à l'épreuve des faits », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLIV, n.135, 2006, p.63-78.
- COURBOT, Cécilia, « De l'acculturation aux processus d'acculturation, de l'anthropologie à l'histoire. Petite histoire d'un terme connoté », *Hypothèses*, 2000, vol.1, n.3, p.121-129.
- DAGRON, Gilbert, « Aux origines de la civilisation byzantine : langue de culture et langue d'État », *Revue historique*, fasc.489, 1969, p.23-56.
- DUBUISSON, Michel, « Le grec à Rome à l'époque de Cicéron, extension et qualité du bilinguisme », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n.1, 1992, p.187-206.

- DUJČEV Ivan, « Relations entre Slaves méridionaux et Byzance », *Cahiers de Civilisation médiévale*, n.36, 1966, p.533-556.
- FASS, Paula, « Cultural History / Social History: Some Reflections on a Continuing Dialogue », *Journal of Social History*, vol.37, n.1, 2003, p.39-46.
- GANTNER, Clemens, « *Romana urbs*: levels of Roman and imperial identity in the city of Rome », *Early Medieval Europe*, vol.22, n.4, 2014, p.461-475.
- GUILLAND, Rodophe, « Autour du Livre des Cérémonies de Constantin VII Porphyrogénète. La cérémonie de προσκύνησις », *Revue des Études Grecques*, tome 59-60, fasc.279-283, 1946, p.251-259.
- HALDON, John, « 'Jargon' vs. 'the Facts'? Byzantine History-Writing and Contemporary Debates », *Byzantine and Modern Greek Studies*, vol.9, 1985, p.95-132.
- HALDON, John, « Res publica Byzantina? State formation and issues of identity in medieval east Rome », *Byzantine and Modern Greek Studies*, vol.40, n.1, 2016, p.4-16.
- HOLMES, Catherine, « Byzantine Political Culture and Compilation Literature in the Tenth and Eleventh Centuries: Some Preliminary Inquiries », *Dumbarton Oaks Papers*, vol.64, 2010, p.55-80.
- JOUANNO, Corinne, « Réflexions sur pouvoir et démesure à Byzance », *Kentron*, n.23, 2007, p.127-165.
- JUTEAU, Danielle, « L'ethnicité comme rapport social », *Mots. Textes et Sexes*, vol.49, n.1, 1996, p.97-105.
- JUTEAU-LEE, Danielle, « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, vol.15, n.2, 1983, p.39-54.
- JUST, Roger, « The history of ethnicity », *Cambridge Archeological Journal*, n.8, 1998, p.265-83.
- KALDELLIS, Anthony, « The Social Scope of Roman Identity in Byzantium: An Evidence-Based Approach », *Byzantina Symmeikta*, n.27, 2017, p.173-210.
- KAPLAN, Michel, « L'Empire byzantin : une quintessence d'Empire ? », *Monde(s)*, vol.2, n.2, 2012, p.167-174.
- LEMERLE, Paul, « Invasions et migrations dans les Balkans depuis la fin de l'époque romaine jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle », *Revue historique*, tome 211, fasc.2, 1954, p.265-308.
- LOUNGHIS, Telemachos, « Sur la date du *De Thematibus* », *Revue des Études byzantines*, vol. 31, n.1, 1973, p.299-305.
- MATHISEN, Ralph, « *Peregrini, Barbari, and Cives Romani*: Concepts of Citizenship and the Legal Identity of Barbarians in the Later Roman Empire », *The American Historical Review*, vol.111, n.4, 2006, p.1011-1040.
- McCORMICK, Michael, « Analysing Imperial Ceremonies », *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, n.35, 1985, p.1-20.
- MILLAR, Fergus, « Ethnic Identity in the Roman Near east, A.D. 325-450: Language, Religion, Culture », *Mediterranean Archeology*, n.11, 1998, p.159-176.

- NOOTENS, Thierry, « Un individu éclaté à la dérive sur une mer de sens ? Une critique du concept d'identité », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.62, n.1, 2008, p.35-67.
- PAPADOUPOULOS, Alex, « Rereading the Story of the City of Cherson and the Maiden Gykia in *De administrando imperio* as Arts of Rule Narrative », *Essays in Medieval Studies*, n.31, 2016, p.143-164.
- POHL, Walter, « Romanness: a multiple identity and its changes », *Early medieval Europe*, vol. 22, n.4, 2014, p.406-418.
- POPOVIĆ, Vladislav, « Aux origines de la slavisation des Balkans : la constitution des premières sklavinies macédoniennes vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres*, 124<sup>e</sup> année, n.1, 1980, p.230-257.
- POPOVIĆ, Vladislav, « La descente des Koutrigours, des Slaves et des Avars vers la mer Égée : le témoignage de l'archéologie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 122<sup>e</sup> année, n.3, 1978, p.596-648
- POPOVIĆ, Vladislav et al., « Les témoins archéologiques des invasions avaro-slaves dans l'Illyricum byzantin », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, tome 87, n.1, 1975, p.445-504.
- STOURAITIS, Ioannis, « Roman identity in Byzantium: a critical approach », *Byzantinische Zeitschrift*, vol.107, n.1, 2014, p.175-220.
- STOURAITIS, Ioannis, « Reinventing Roman Ethnicity in High and Late Medieval Byzantium », *Medieval Worlds*, n.5, 2017, p.70-94.
- VOLPILHAC-AUGER, Catherine, « *Ex Oriente nox* ? Le paradoxe byzantin chez Montesquieu », *Dix-huitième siècle*, n.35, 2003, p.393-404.
- VRYONIS, Speros, « Byzantine ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΑ and the Guilds in the Eleventh Century », *Dumbarton Oaks Papers*, vol.17, 1963, p.289-314.
- VRYONIS, Speros, « Byzantium, its Slavic Elements and their Culture (sixth to ninth century) », *Byzantinia Symmeikta*, n.16, 2003, p.63-85.
- VRYONIS, Speros, « Greek Identity during the Middle Ages », *Études balkaniques*, n.6, 1999, p.19-36.
- ZUCKERMAN, Constantin, « Squabbling *Protospatharioi* and Other Administrative Issues from the First Half of the Tenth Century », *Revue des Études Byzantines*, n.72, 2014, p.193-233.

- *Articles en ligne*

- AUZÉPY, Marie-France, « Les aspects matériels de la *taxis* byzantine », *Bulletin du Centre recherche du château de Versailles*, Objets et insignes du Pouvoir, 2007, <http://crcv.revues.org.ezproxy.usherbrooke.ca/2253>, consulté le 16 avril 2016.



- *Compte-rendus*

STOURAITIS, Ioannis, « Kaldellis (A.) *The Byzantine Republic: People and Power in New Rome*. Cambridge MA: Harvard University Press, 2015, Pp. 290. £25,95. 9780674365407 », *Journal of Hellenic Studies*, n.136, 2016, p.296-297.

- *Thèses*

ARNO, Claudia, *How Romans became "Roman": Creating Identity in an Expanding World*, Thèse de doctorat (Philosophie – Histoire gréco-romaine), Ann Arbor, The University of Michigan, 2012, 221p.

GRAEBNER, Michael David, *The Role of the Slavs within the Byzantine Empire, 500-1018*, Thèse de doctorat, New Brunswick, Rutgers University, 1975, 226p.

KOUTRAKOU, Nike-Catherine, *La propagande impériale byzantine : Persuasion et reaction (VIII<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> siècles)*, Thèse de doctorat, Athènes, Université d'Athènes, 459p.

WOODROW, Zoe Antonia, *Imperial ideology in middle Byzantine court culture: the evidence of Constantine porphyrogenitus's de ceremoniis*, Thèse de doctorat, Durham theses, Durham University, 2001, 265p.